Du 28 juin au 4 juillet 2021 Numéro 7922

# Matot Bra?

www.forumeco.fr

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE — (129° année)

CHAMPAGNE-ARDENNE

## Très bon bilan 2020 pour les Business Angels Les membres de BAMA ont assuré en

2020 leur plus grosse opération d'investissement auprès d'Apmonia Therapeutics. *Page 3* 





Le tricycle Kholos de Cycleurope a été sélectionné pour la Grande Exposition du Fabriqué en France de l'Élysée, tout comme l'entreprise ardennaise Rollinger. Page 10

## Création d'un GPA dans la Marne

Le Groupement de Prévention Agréé a comme mission d'accompagner les entreprises en difficulté avant une procédure. Page 4

## Chassenay d'Arce, premier Vigneron Engagé La coopérative auboise est la première

en Champagne à obtenir ce label RSE entièrement dédié à la filière du vin. Page 5

### **Portrait**

Le Marnais François Schmidt. Page 40

> 17 pages d'annonces légales et d'appels d'offres. Pages 21 à 37

> > 3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS

## Le Grand Reims se projette vers 2030

a Communauté urbaine du Grand Reims a initié une démarche de projet de territoire en octobre 2020. Elle en présente aujourd'hui la feuille de route avant une mise en œuvre effective dès septembre 2021. Avec un slogan :"Ce qui nous lie nous grandit". Quatre ans après sa naissance, la Communauté urbaine du Grand Reims et ses 143 communes se lance donc dans une nouvelle étape de sa construction : celle de la prospective et de la stratégie de développement territorial. Pour Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims, il s'agit de « donner un sens à la Communauté urbaine » et d'ores et déjà de « prévoir l'avenir » parallèlement à la gestion de son quotidien. Un diagnostic a donc été réalisé d'octobre 2020 à mars 2021, suivi d'une consultation à laquelle près de 3 600 habitants ont répondu. À l'issue des différentes phases de concertation et de synthèse des orientations stratégiques, un cap a été défini : devenir « un territoire référent en matière de neutralité carbone et de transitions écologiques ». Avec un calendrier 2021-2030 pour mettre en œuvre le projet de territoire.





## La Safer défend le modèle français du foncier agricole

contribuer à un aménagement durable de l'espace rural, en agissant comme un organe de contrôle des transactions foncières agricoles. Or depuis quelques années, les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural constatent l'existence d'un marché non régulé des cessions de parts. C'est pourquoi, la SAFER a porté la proposition de loi foncière « d'urgence » du député Jean-Bernard Sempastous. « Ces 15 dernières années, les structures agricoles ont évolué, et avec elles, le marché du foncier »,

'une des missions de la Safer est de note Stéphane Martin, le directeur général de la Safer Grand Est. « La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural du Grand Est a analysé les chiffres 2020 du marché des cessions de parts. Ainsi, en 2020, dans la Marne, 276 sociétés ont fait l'objet de cessions de parts pour un total de 31 660 hectares exploités. » En creux, outre la question du monopole, il y a aussi celle de l'environnement, de l'appauvrissement des sols mais également de la dérégulation des prix.

Page 15



Expertise <u>industrielle</u> ಒ logistique

14 Boulevard Lundy Reims

03 26 830 800

contact@serenim.fr



Covi Camions et Bus Reims REIMS 03 26 85 90 47 Covi Camions et Bus Châlons CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 68 26 35

**IVECO** 

IVECO DAILY. CHANGEZ DE PERSPECTIVES.

Covi Ardennes VIVIER-AU-COURT 03 24 57 84 84

JOURNAL HABILITÉ PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL À PUBLIER LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES POUR LES DÉPARTEMENTS DES ARDENNES, DE L'AUBE ET DE LA MARNE





## Baisse des prix de l'alimentation

grande distribution sont stables en mai, après +0,1 % en avril. Sur un an, ces prix sont en baisse de 0,4 %, comme en avril. Les prix des viandes vendues en grande distribution sont en hausse sur un mois : +0,1 % en mai, après +0,2 % en avril. Sur un an, le recul de ces prix s'accentue : -0,3 % mai, après -0,1 % en avril. Les prix des boissons vendues en grande distribution sont stables en mai, après +0,1 % en avril. Sur un an, les prix de ces produits sont stables, comme en avril. Les prix des autres produits alimentaires (hors produits frais) sont stables en mai comme en avril. Sur un an, ces prix reculent de 0,7 %, comme en avril. (INSEE)



## Forte hausse des créations d'entreprises

derniers mois (mars à mai) est en très nette hausse par rapport aux mêmes mois un an auparavant (+91,2 %). Cette hausse particulièrement forte s'explique par le niveau élevé du nombre de créations sur cette période en 2021, mais surtout par le niveau anormalement bas du nombre de créations sur la même période en 2020 en raison du premier confinement. Les créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur aussi au premier trimestre 2021 : +2,8 %, contre +4,4 % au augmentent fortement (+93,8 %), de même que les créations de sociétés (+97,1 %) et les créations d'entreprises individuelles classiques (+58,7 %). (INSEE)



### L'indice du coût du travail salaires seuls au ralenti

Les prix de l'alimentation (hors produits frais) vendue en Le nombre cumulé d'entreprises créées au cours des trois Au premier trimestre 2021, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble du secteur marchand progresse, mais de façon moins importante qu'au trimestre précédent : +0,4 % en glissement trimestriel après +1,3 % (en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Cette augmentation est due à une hausse de la masse salariale légèrement plus marquée que celle des heures rémunérées. Sur un an, l'ICT – salaires seuls ralentit trimestre précédent. Au total, le temps de travail moyen par salarié diminue de 2,8 % sur un an, soit nettement moins gu'au guatrième trimestre 2020 (-5,7 %).(INSEE)

## Serge Rohmer, chercheur de terrain



'est un périple de 1 000 kilomètres à pied qui attend Serge Rohmer, enseignantchercheur à l'Université de Technologie de Troyes. Tirant un chariot et son équipement technique, en totale autonomie énergétique grâce à des panneaux solaires, il est parti en réalité dans une approche immersive d'une mission scientifique. « Je vais à la rencontre de ceux que j'appelle les agriculteurs du futur pour comprendre leur capacité de résilience et étudier leurs solutions pour faire face par exemple aux changements climatiques ou à la pandémie Covid 19 », poursuit-il. Chercheur de terrain, Serge Rohmer a l'habitude de quitter bureaux et labos pour voir ce qui se passe ailleurs. Il mène parallèlement un projet de recherche au Togo, avec le soutien de la Fondation UTT, pour améliorer la production agricole des

fermes d'un village local. En France, son voyage va le conduire à sillonner la France depuis Troyes jusqu'aux Pyrénées. « J'ai prévu de m'arrêter dans 25 fermes qui pratiquent une agriculture biologique pour une meilleure compréhension des besoins, des difficultés rencontrées et des solutions qui ont pu êtes déployées », ajoute Serge Rohmer. Le chercheur emmène avec lui tout le matériel nécessaire pour accumuler de la documentation.

#### **APPROCHE IMMERSIVE**

Ordinateur, caméra, micros vont lui permettre d'alimenter à la fois les réseaux sociaux (instagram « 1000km Bio » de Rohmserge) mais aussi les serveurs universitaires où la documentation scientifique sera partagée avec d'autres chercheurs. Cette mission pourra aussi être utiles aux huit universités associées

dans le projet européen autour de l'UTT, en particulier dans le cadre du projet « sustainibility lab ».

Pour mener à bien sa mission scientifique, le chercheur troyen reconnaît que « l'approche immersive sur le territoire est fondamentale ». En parcourant une trentaine de kilomètres par jour, Serge Rohmer va être confronté aux aléas météo, à la réalité de la vie rurale, aux difficultés quotidiennes de ceux qui vivent de l'agriculture biologique. Une approche que ceux qui l'accueilleront apprécient.

Cette mission, s'inscrivant dans le cadre de l'unité de recherche InSyTE de l'UTT, bénéficie du soutien du conseil départemental de l'Aube, de Troyes Champagne Métropole, de Décathlon Troyes.

**LAURENT LOCURCIO** 



## lls bougent

HERVÉ SANCHEZ. ÉLU PRÉSIDENT DE LA CHAM-BRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE.

Dans le cadre du salon professionnel de plein champ « Les Culturales » à Bétheny sur les parcelles de Terralab, Hervé Sanchez a été élu Président de la Chambre d'agriculture de la Marne. Issu de la liste majoritaire portée par la Fédération Départementale des Syndicats d¹Exploitants Agricoles (FDSEA), du Syndicat Général des Vignerons (SGV), et des Jeunes Agriculteurs (JA), il succède à Béatrice Moreau qui a choisi de céder la présidence afin de représenter et défendre les intérêts agricoles via un autre engagement. Viticulteur, Hervé Sanchez est installé en EARL avec son épouse Caroline depuis 2005. Récoltants-coopérateurs, ils exploitent un peu plus de 8 ha de vignes sur l¹ensemble du territoire marnais (Côte des Blancs, Vallée de la Marne, Montagne de Reims et Vitryat).

Il exerce les fonctions de Président de la Coopérative de la Goutte d'Or à Vertus depuis 3 ans et est administrateur du Syndicat Général des Vignerons. Il est actuellement engagé dans un deuxième mandat à la Chambre d'agriculture de la Marne dont il est membre du Bureau depuis 2019.

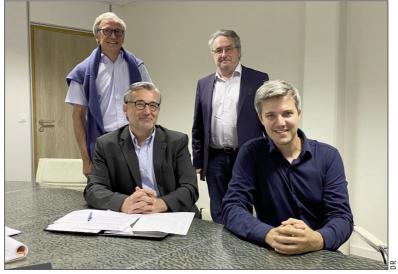


# Bilan 2020 « exceptionnel » pour les business angels

**Investissement.** Les membres de Business Angels Marne Ardennes dressent un bilan très positif de leur exercice 2020, au cours duquel ils ont assuré leur plus importante opération d'investissement auprès de la start-up rémoise Apmonia Therapeutics.

Acteurs profondément impliqués dans la dynamique économique de leur territoire, que ce soit par leur investissement financier ou technique, les business angels ne sont pas, par définition, perméables à la notion de risque. En 2020, les membres de BAMA (Business Angels Marne Ardennes) ont plus que prouvé leur capacité de résistance

L'association de business angels a ainsi bouclé sa plus importante opération avec un investissement de 160 000 euros dans la start-up Apmonia Therapeutics (voir PAMB 7878). Cet investissement opéré par 15 adhérents du club soit la grande majorité d'entre eux (ils sont 19 au total), signe la grande confiance des business angels marnais et ardennais envers cette jeune pousse rémoise spécialisée dans le développement de stratégies d'immunothérapie anti-cancéreuse innovantes et personnalisées. «Au-delà du financement, les business angels sont intéressés par l'aventure entrepreneuriale. Ils aiment épauler le chef d'entreprise sur lequel ils ont misé, même s'il s'agit d'une thématique qu'ils ne maîtrisent pas toujours », rappelle Cécile Oudiette, directrice générale de l'association. C'est encore plus vrai dans l'aspect commercial. Les start-up sont souvent créées par des entrepreneurs qui ne maîtrisent pas la stratégie commerciale. Ils ont donc de ce fait



Le Conseil d'administration de BAMA, Eric Wallaert, Vincent Chaudré, Jean-François Dorkel et le Président Maxime Valette (à droite). Manquent sur la photo Gérard Hautavoine (administrateur) et Stéphane Vauché (Vice-président).

besoin d'une expertise dans ce domaine d'activité.

« Parmi nos objectifs de 2021, nous voulons davantage nous faire connaître dans la Marne, en dehors de Reims, et dans les Ardennes », ajoute Cécile Oudiette, recrutée en 2020 pour poursuivre le développement de BAMA, avec plusieurs missions, dont celle de convaincre de nouveaux investisseurs locaux de rejoindre les 19 adhérents de BAMA. « Nous cherchons aussi des partenaires, tels que des grands groupes ou des experts dans leurs

domaines d'activité, qui s'intéressent à l'innovation et sont sensibles au développement de notre territoire ». Pour la directrice générale, il s'agit aussi de convaincre les personnes motivées par l'investissement dans des start-up à rejoindre un club, synonyme d'accompagnement et là aussi de réduction de risque pour des investisseurs qui peuvent bénéficier de réduction de l'IR-PME (ou Loi Madelin, voir encadré)

#### TERRITOIRES ÉLARGIS

Récent membre du réseau France

Angels, BAMA effectue de plus en plus de co-instruction de dossiers et de co-financements également, en lien avec d'autres clubs, qu'ils soient régionaux ou plus éloignés (Grand Est, Ile de France...). « *L'idée* du co-investissement est de mutualiser des fonds, des compétences et des expertises pour assurer au maximum les chances de réussite et minimiser les risques des investisseurs ». Une évolution territoriale qui fait suite à celle déjà enregistrée en août 2020, date à laquelle le club Reims Business Angels s'est tourné vers le département des Ardennes pour devenir BAMA. «Les territoires complémentaires, au sein desquels les incubateurs travaillent ensemble, nous permettent de sourcer de plus en plus de projets, de surcroît, de plus en plus matures. Notre objectif est de pouvoir disposer d'un pool plus important de business angels dans le Grand Est. Nous avons des projets de plus en plus conséquents à instruire avec des besoins en levée de fonds parfois trop importants pour rester à l'échelle locale ». Une évolution en terme d'activité qui a incité BAMA à élargir son conseil d'administration à un sixième administrateur, en la personne de

Côté fonctionnement, une fois sélectionnés, les dossiers de startup en recherche de financement sont présentés en comité de sélection. Là, ils sont soit écartés, soit mis

Gérard Hautavoine.

#### À SAVOIR

Avec la publication d'un décret en date du 6 mai 2021, les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction de leur impôt sur le revenu à hauteur de 25% (au lieu de 18% auparavant) de leur investissement dans les start-up. La mesure s'applique aux investissements réalisés à partir du 7 mai 2021. Ceux réalisés sur la période 1er janvier 2021 au 8 mai 2021 donnant droit à une déduction de 18%.

en attente, soit passés en instruction. Celle-ci est alors effectuée par deux business angels, elle précède le pitch des porteurs de projets devant les investisseurs et leur choix, de suivre ou non la start-up dans son financement et son développement. Business Angels Marne Ardennes débute 2021 sur le même rythme qu'il a bouclé 2020, avec l'instruction en cours de trois dossiers de start-up (conjointement avec Yeast et Club Invest IDF). Depuis sa création, BAMA a réalisé 11 investissements en capital pour un montant de 715 000 € avec un effet de levier de quatre.

BENJAMIN BUSSON

## Les investisseurs aubois renouvellent leur partenariat avec le CIC Est

réée en 2009, le club privé d'investisseurs aubois Champagne-Ardenne Angels rayonne sur un rayon d'une centaine de kilomètres autour de Troyes: Aube, Haute-Marne et Bourgogne, notamment. Il compte aujourd'hui 31 membres et trois sponsors parmi lesquels le Crédit Agricole et le CIC Est. Les business angels aubois viennent d'ailleurs de renouveler leur convention de partenariat avec ce dernier. Un soutien sans faille de la part de l'établissement bancaire qui dure depuis 2011.« Quand un business angel investit de l'argent au capital d'une entreprise, c'est une forme d'abondement financier avec lequel on peut faire un effet levier avec des institutionnels ou des établissements bancaires », explique Jean-Michel Halm, secrétaire général de Champagne-Ardenne Angels. D'où l'intérêt pour l'association de contracter un partenariat avec des établissements bancaires tels que le CIC Est.

Structurée sous forme

associative, Champagne Ardenne Angels a pour objectif de favoriser le financement des entreprises en création, en développement ou en reprise à fort potentiel de croissance par la mise en relation qualifiée entre des entrepreneurs (en recherche de financement) et des Business Angels (investisseurs). Son fonctionnement s'appuie exclusivement sur les

adhésions de ses membres et sur ses partenariats privés. « Aucun financement public n'est sollicité », assure Jean-Michel Halm qui rappelle la logique de développement du territoire de son association par le biais de l'accompagnement des jeunes pousses locales.

B.B.

Sophie Martinot, présidente du Club Champagne Ardenne Angels, a signé un renouvellement de partenariat avec Mikael During, directeur adjoint du marché des entreprises du groupe CIC Est.





**Économie.** Le GPA (Groupement de prévention agréé) est une structure de prévention des difficultés des entreprises, instituée par le Code du Commerce. Existant au niveau régional, une structure vient également de se créer dans la Marne, avec comme premiers objectifs de trouver des experts bénévoles et des entreprises à accompagner.

# Le GPA: une structure de prévention des difficultés des entreprises

droit local régie par le code du **d**commerce, qui préconise que « toute personne immatriculée au registre du commerce et des sociétés et au répertoire des métiers peut avoir recours à un Groupement de Prévention Agréé (GPA) ayant pour mission de fournir à ses adhérents une analyse des informations comptables et financières que ceux-ci s'engagent à leur transmettre. » Et si les GPA étaient inscrits dans la loi, ils ont mis du temps à voir le jour. Ainsi, entre l'idée de création et leur mise en application dans le Grand Est, il se sera passé presque trois ans. « Nous avons obtenu l'agrément en 2018 », indique Jacky Bantzé, Président du GPA Grand Est. « En 2019, il a fallu mettre en pratique le GPA, trouver des experts bénévoles et des entreprises à accompagner, car nous ne donnons pas de conseils, mais des préconisations.»

#### **ACCOMPAGNEMENT SUR UN TEMPS LONG**

Agréé défend en effet un certain treprise chez lui. On travaille par

e GPA est une association de nombre de valeurs dont le premier rapport à la loi, qui nous oblige.» critère est « l'indépendance ». « Nous réalisons un accompagnement d'une durée d'une année, ce qui est exceptionnel pour un groupe de prévention. Le deuxième critère est que nous nous rendons sur place, sur le terrain, pour accompagner le chef d'entreprise », souligne Jacky Bantzé, lui-même chef d'entreprise à la retraite et à la tête d'un grand groupe alsacien et national, spécialisé dans la restauration collec-

L'intervention du GPA commence par « une alerte », donnée par un service de la Région, un mandataire judiciaire, un expert-comptable ou par l'entreprise elle-même qui sollicite un accompagnement. Se met ensuite en place « un comité d'écoute » composé de bénévoles, d'anciens entrepreneurs, avocats, experts comptables, en relation avec les tribunaux et la cellule prévention des juges consulaires. « Nous sommes en synergie avec tous les acteurs économiques locaux. Ce temps long, c'est souvent ce qui Le Groupement de Prévention manque. Là, on écoute le chef d'en-

Une fois ce premier contact pris avec l'entreprise, lui est proposé une adhésion pour une somme symbolique (50€ pour un CA de 10 000 à 100 000 € à 550 € pour un CA compris entre 1 et 1,5M€) pour être accompagnée pendant un an. « Une fois l'entreprise adhérente, on se déplace très souvent sur le terrain avec elle pour travailler sur tous les types de difficultés : techniques, économiques, financières ou sociales... », précise Jacky Bantzé. L'objectif principal du GPA est de « maintenir de l'emploi, de l'activité et de la valeur ajoutée sur le territoire ». C'est pourquoi le groupement se territorialise non seulement à l'échelle de la région mais aussi à l'échelle du département. Après le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et les Vosges, c'est dans la Marne que le GPA Grand Est s'apprête à ouvrir une antenne, avec à sa tête Didier Develey et comme ambition de couvrir la totalité des

10 départements d'ici la fin de l'an-

née. Depuis sa mise en place, GPA

Grand Est a prodigué 1 850 heures

d'accompagnement pour plus de



Jacky Bantzé, président GPA Grand Est et Didier Develey, délégué Marne.

60 entreprises représentant 380 salariés et 12 millions de chiffre d'affaires. « Le but est bien d'intervenir avant une procédure », explique Didier Develey, invitant les entreprises à se signaler d'ellesmêmes. Et si le contexte du Covid a forcément accru le nombre d'entreprises en difficultés, pour la plupart, la pandémie est venue renforcer une situation déjà compliquée. « Nous faisons en sorte que l'entreprise puisse, à la fin de l'accompagnement, se relever d'ellemême et gérer de manière autonome ses difficultés.»

NASTASIA DESANTI

Bâtiment. Après trois années de concertation et d'expérimentation, Plurial Novilia a lancé la construction de sa maison aux murs imprimés en 3D avec son programme Viliaprint, en collaboration avec la start-up XtreeE et l'entreprise de construction Demathieu Bard.

## La maison de demain s'imprime en 3D

Tly a une dizaine d'années, la technique de l'impression 3D révolutionnait le monde ■ de l'industrie, avec la création de pièces de précision. Aujourd'hui, changement d'échelle avec l'impression 3D de murs en béton pour « imprimer » 5 maisons, du T3 au T5, du programme Viliaprint porté par Plurial Novilia. « C'est tout sauf un projet comme les autres, car innover au service de l'habitat social est dans l'ADN de Plurial Novilia », estime Jean-Claude Walterspieler, président de l'organisme logeur, dont le mandat s'achève avec ce projet. Les premiers murs, imprimés grâce à la technique de la fabrication additive hors-site, par la start-up francilienne XtreeE et développés avec le cimentier Vicat, ont été posés et liaisonnés par l'entreprise locale Demathieu Bard. « Nous avons apporté une réponse technique à une demande architecturale exigeante », indique Nelly Plantier, Architecte D.P.L.G - directrice de projets au sein de l'agence Coste Architectures. « La technique de liaisonnage hors site, couplée à l'assemblage de l'ossature bois hors site également, a permis une véritable maitrise des coûts. » Sur la parcelle, tout est prêt pour accueillir les murs imprimés : les fondations ont été réalisées,

tout comme le dallage et la structure de poteaux et de poutres. Toitures végétalisées ainsi que matériaux au maximum bio-sourcés ont été utilisés afin d'anticiper les valeurs environnementales exigées par la RE 2020. « Notre vocation est de vendre de l'air, du creux », image Alain Guillen, directeur général d'XtreeE. Car les murs imprimés ne sont pas pleins, laissant un espace pour y intégrer un matériau isolant, bio-sourcé de préférence, comme du lin ou du chanvre. Ce « vide » permet ainsi« une économie de matière de l'ordre d'environ 50% », explique Alain Guillen. «Les murs en béton imprimés en 3D permettent aussi de réduire la notion de charges lourdes et de pénibilité pour les ouvriers du bâtiment », note Jérôme Florentin, directeur de la maitrise d'ouvrage chez Plurial. De nombreux tests ont été réalisés afin de mesurer l'isolation et l'étanchéité des matériaux. « Nous pouvons dire qu'avec ces techniques innovantes de construction, nous transformons les villes et les territoires. Les récents évènements climatiques survenus viennent nous rappeler que nous sommes sur le bon chemin », souligne Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims, précisant que le respect de la RE2020



Alain Nicole, Directeur Général de Plurial Novilia, Jérôme Florentin, Directeur de la maîtrise d'ouvrage, Alain Guillen, Directeur Général d'XtreeE, Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims, Jean-Claude Walterspieler, Président de Plurial Novilia, Nelly Plantier, architecte au sein de Coste Architectures et Damien Sionneau, Président d'Action Logement

doit être prise en compte dès à présent, même si les entreprises ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour construire sur le modèle de la RE2014. Ces logements sociaux « nouvelle



Les murs imprimés en 3D le sont avec un béton développé particulièrement pour cette technique.

génération » ayant obtenu la certification ATEx (appréciation technique d'expérimentation) par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) seront livrés fin d'année 2021.

NASTASIA DESANTI

Viticulture. La coopérative auboise est la première à obtenir ce label RSE dédié à la filière du vin.

# Chassenay d'Arce, premier Vigneron Engagé du champagne



Des vignerons et leurs familles sensibilisés, sur le terrain, aux actions à mener en faveur de la biodiversité dans les vignes.

**T**est le fruit d'une préparation engagée fin Paz, conseillère viticole chez Chassenay d'Arce, qui a suivi le dossier de labellisation. « C'est une démarche globale dans le sens où elle

aussi l'ensemble de la filière, à commencer par la coopérative », pour-2018 qui aboutit suit-elle. Autrement dit, c'est bien aujourd'hui », se félicite Sabrine Da de la vigne au verre que s'applique le premier label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de la filière vin. Il faut préciser que le label Vignerons Engagés, qui implique à la fois les vignerons mais regroupe déjà 6 000 vignerons dans

cahier des charges global, basé sur la norme ISO 26000. « Nous sommes très fiers d'annoncer notre certification Vignerons Engagés, Chassenay d'Arce devient ainsi la première maison de champagne labellisée », souligne Manuel Hénon, directeur général, en soulignant l'engagement des viticulteurs et des équipes de la coopérative pour atteindre cet objectif.

#### **DES ACTIONS CONCRÈTES**

La coopérative de Ville-sur-Arce qui regroupe 315 hectares de vignes dans la Côte des Bar, répartis sur une douzaine de villages, est engagée depuis des années dans les démarches environnementales. Ainsi, les 130 familles de vignerons suivent un mode de culture raisonné avec déjà plus de la moitié des vignes en cours de conversion. Une part qui continue de croître régulièrement. Des actions diverses sont menées, comme l'installation de nichoirs à oiseaux et chauvessouris dans le vignoble (voir photo), le recyclage des déchets, la collecte

90 AOP en France, s'appuie sur un de bouchons de liège pour des associations, la limitation de la consommation d'eau à la coopérative. « Nous avons fait une balade en juillet dernier pour sensibiliser nos adhérents et leur famille sur la biodiversité qui existe autour des parcelles de vigne. Yohan Brouillard, du conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne, leur a expliqué les actions simples à mettre en place pour la maintenir, voire l'améliorer, comme la fauche tardive des tournières ou avoir des arbustes autour des vignes », précise Sabrine Da Paz.

Ce label Vignerons Engagés, le premier pour une maison de champagne, est à la fois une reconnaissance, un engagement à poursuivre dans cette voie, mais aussi un argument supplémentaire pour un consommateur toujours plus sensible au développement durable. Un atout de plus pour Chassenay d'Arce qui produit chaque année sur son site de Ville-sur-Arce plus d'un million et demi de bouteilles. La coopérative dispose d'outils performants et de capacités



importantes (550 000 kg/jour pour le pressurage, 40 000 hl de cuverie, 7,5 millions de bouteilles et 8 500 m² pour le stockage). La marque Chassenay d'Arce est distribuée auprès de particuliers et dans le circuit des grossistes, cavistes et CHR. La France représente 64 % des débouchés, et l'export 36 %, dans 18 pays.

**LAURENT LOCURCIO** 



#### **VOTRE VEHICULE DISPONIBLE IMMEDIATEMENT**

Gaz ou Diesel, retrouvez toute notre gamme de véhicules carrossés disponible chez votre concessionnaire IVECO.

Avec l'offre IVECO ORDER & DRIVE, vous êtes déjà au travail!

Covi Camions et Bus Châlons ZI Saint Martin sur le Pré Rue des Dats - 51520 Châlons-en-Champagne Tél.: 03 26 68 26 35

Covi Camions et Bus Reims ZI de la Pompelle 11 Rue du Val Clair - 51100 Reims Tél.: 03 26 85 90 47

Covi Ardennes Zone d'activités Ecovert Rue des 4 Poiriers - 08440 Vivier-au-Court Tél.: 03 24 57 84 84



Spectacle. Les dirigeants rémois du Kabaret et du Salon Degermann annoncent une réouverture le 9 octobre après 16 mois d'inactivité.

## Le Kabaret mise sur Clara Morgane pour sa rentrée

A'arrêt, cette réouverture est un peu comme une deuxième naissance », annonce Sébastien Bocahu, propriétaire et gérant du Kabaret (Le K) et du Salon Degermann à Reims. Il faut dire que ses établissements n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire depuis mars 2020, ne comptant que quatre petits jours d'ouverture en octobre de cette même année. Dans ces conditions, l'annonce de la réouverture en octobre prochain sonne vraiment comme une renaissance pour le Directeur général et ses équipes. « *Il y* a dix ans quand nous avons démarré l'aventure du Kabaret, beaucoup de gens nous ont pris pour des fous », rappelle-t-il. Au fil des saisons, l'établissement a gagné son pari, jusqu'à accueillir 100 000 personnes par an avec une programma-

près 16 mois tion variée, du music-hall au one-man-show en passant par du concert. Alors pour cette reprise, Sébastien Bocahu et son associée Magalie Ledoux ont décidé de frapper fort. «Il n'était pas question pour nous d'attendre que ça se passe, nous voulions marquer le coup ». Pour ce faire, les deux associés ont fait appel à Clara Morgane, Celleci interviendra en « guest » (invitée, ndlr) pour dix dates en meneuse de revue de la troupe de danseuses du Kabaret. De quoi booster sérieusement la programmation de l'établissement. Pour rassurer les spectateurs, le Directeur général a lourdement investi dans des purificateurs d'air, avaleurs de microbes et de particules. Et pour mettre toutes les chances de son côté, il se prépare à appliquer une baisse tarifaire d'importance, de l'ordre de 15 à 30% sur certains spectacles en proposant de nou-

velles prestations, sans boisson notamment, pour les spectacles donnés au K, où sont systématiquement proposés des repas en début de soirée. Pour cette salle de 820 places assises en mode repas et de 1500 places debout en mode concert, l'enjeu de la réouverture est donc de taille.

### **DEUX SALLES EN CENTRE-**

Egalement propriétaires du Salon Degermann, situé en plein centre-ville de Reims, les associés comptent aussi sur la rentrée 2021 pour lancer véritablement cet établissement dans lequel ont été créées deux salles : le Messieurs Dames et le Royal Comedy Club. La première proposera en alternance, un week-end sur trois un show transformiste, un spectacle d'humour et une soirée dansante années 80. La seconde, gérée par le producteur David Hardit, accueillera, comme

son nom l'indique, des spectacles de café-théâtre. «En parallèle le Salon Degermann reste ouvert à la location », assure Magalie Ledoux.

«Les gens ont pris de nouvelles habitudes. On a donc opté pour cette stratégie et décidé de faire plus fort et encore mieux », assure Sébastien Bocahu. S'il se déclare « inquiet » quant à la manière dont le public répondra présent lors de la réouverture de ses salles de spectacle, il se veut néanmoins « convaincu que les gens viendront quand même ».

Un optimisme au service duquel le propriétaire du Kabaret a choisi de mettre une célébrité comme Clara Morgane. Côté marketing et notoriété en tout cas, le pari est d'ores et déjà gagné.

#### **BENJAMIN BUSSON**

Clara Morgane assurera dix dates à la tête de la revue du Kabaret à partir du 9 octobre 2021.



**Commerce.** Parole de trésorier : les cotisations des adhérents de l'UCIA de Châlons-en-Champagne ont un effet levier sur l'économie châlonnaise. Parole de Président : « Retour à la vie pour le commerce local et vive la Foire ! ».

## En sortie de crise, l'UCIA de Châlons-en-Champagne fait un bilan 2020 plutôt bon



Ludovic Vachet, Président de l'UCIA de Châlons-en-Champagne : "Chacun notera cette petite brise qui souffle sur notre ville".

i l'UCIA, l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale, de Châlons-en-Champagne fête ses 117 ans, depuis quinze ans elle suppose deux structures, l'association d'un côté et la SAS UCIA Expos de l'autre. La semaine dernière c'est bien de l'assemblée générale de l'association qu'il était

Le bilan 2020, présenté par le Trésorier Pierre-Laurent Ménard, affiche des ressources (cotisations, animations commerciales. subventions et partenariats) à hauteur de 230 000 euros et des charges quasi comparables (153 000 euros pour la promotion du commerce local et 78 000 euros en charges diverses).

#### **DES ADHÉRENTS INVESTISSEURS**

Dans sa présentation le Trésorier de l'UCIA évoque un effet levier de près de 2,4 entre les fonds collectés et l'équivalent financier réinvesti, soit 60 000 euros de cotisations et participations à comparer aux 145 000 euros investis dans les actions de promotion. « Autre*ment di*t, précise Pierre-Laurent Ménard, lorsqu'un adhérent investit 100 euros auprès de l'UCIA, l'Association réinjecte 239 euros dans l'économie châlonnaise. En outre, ce calcul n'intègre pas la contribution immatérielle de l'Association à la qualité de vie et à la convivialité entre commerçants et entrepreneurs châlonnais. Et surtout, il ne fait pas ressortir le chiffre d'affaires réalisé par les adhérents grâce aux actions menées par l'U-CIA, ce qui constitue l'objectif premier de l'Association ».

Le discours post-assemblée, du Président de l'UCIA de Châlonsen-Champagne, ouvre sur le 21 juin, le solstice d'été, la fête de la musique, l'anniversaire de Michel Platini, Euro de football oblige, sans oublier l'Egypte antique ou la tradition celtique... Pour aboutir à cette libération : « Mais le vrai symbole que le retiendrai de ce jour de solstice, c'est bien celui de retour à

#### SAVOIR TIRER LES LEÇONS DE LA CRISE

En évoquant la reprise économique et la renaissance des esprits, Ludovic Vachet évoque ses collègues confinés, interdits d'exercer leur profession et dans un avenir incertain, une fois les aides d'Etat passées : « Il faut que nous sachions tirer les leçons de ces quinze derniers

mois!Les annonces anxiogènes, les statistiques morbides, cet apprentissage de la distanciation sociale qui empêche l'étreinte, ce masque, certes nécessaire, avec lequel on a peine à reconnaître son interlocuteur au premier regard, sans parler du télétravail qui achève de rompre les liens humains ».

Châlons-en-Champagne sur TF1, comme une petite brise qui souffle sur notre ville. Le Président de l'UCIA est aux anges : « Soyons fiers de ce que nous sommes!». Ludovic Vachet salue les adhérents et l'investissement des 25 administrateurs de l'Association dans la vie économique, culturelle, sportive et caritative locale. Sa conclusion est un rendez-vous, manqué l'année dernière, vivement attendu cette année : « La prochaine fois que nous nous verrons à nouveau tous ensemble sera sans doute à la Foire de Châlons. Cet évènement que nous tous ici attendons avec impatience...».

G.D.

## **Concours À nous le Patrimoine !**

Lancé depuis deux ans, le concours À nous le patrimoine ! vise à sensibiliser les jeunes générations au patrimoine local. De la maternelle à la terminale, il vient récompenser des élèves pour le patrimoine de leur commune. L'objectif étant de donner accès à la culture dès le plus jeune âge.

En proposant aux élèves de travailler sur un projet autour du patrimoine local, la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne souhaite développer et pérenniser leur volonté de préserver, valoriser et transmettre à leur tour ces éléments constitutifs de notre identité commune. Après délibération du jury, composé de membres de la Fondation du Patrimoine, de représentants du Conseil régional du Grand Est, des Conseils départementaux et du milieu associatif, les prix ont été attribués comme suit :

Prix des Ardennes (3°) : Collège Multisite Signy-le-Petit/Liart − dotation 1 000 € Prix Champagne-Ardenne : Ecole élémentaire de Cormicy – dotation 1 500 € Prix de la Marne (CM2) : Ecole Jean-Jaurès à Epernay — dotation 1 000 € Prix de l'enseignement professionnel : Lycée Yser à Reims - dotation 1 000 €

Les lauréats recevront une dotation pour aider à restaurer le projet de leur choix, soutenu par la Fondation du patrimoine Champagne-Ardenne. Ils gagneront également un abonnement d'un an à un magazine d'art. Enfin, une rencontre sera organisée avec des spécialistes du patrimoine comme les Compagnons du Devoir et du Tour de France.

## Fondation du Patrimoine « Mon projet en 180 secondes »

## L'Agglo d'Epernay soutient les projets

La 3e édition du concours « Mon projet en 180 secondes » de Pep's in Champagne a réuni 12 candidats en 2021. Le concours est ouvert aux porteurs de projet ainsi qu'aux entreprises de moins de 6 ans. Il récompense les idées innovantes de jeunes startups et valorise la création d'entreprises sur le territoire de l'Agglo d'Epernay. Cette année, les prix ont été décernés à Fanny Lefevre - Vente de produits kit à vrac (1er prix), à Elise Liesch - Conciergerie pour seniors (2e prix), à André-Florian Clarenne – Transport œnotourisme et transport de personnes à mobilité réduite (3º prix) et à Adrien Millot - « Iz e-trott » Location de trottinettes électriques (Prix coup de cœur). Mise à disposition gratuite de bureaux chez Pep's, accompagnement au pilotage

de l'entreprise, frais de gestion d'un compte professionnel offerts, audit personnalisé, conseil... les récompenses aux lauréats ont été offertes par Pep's in Champagne et ses partenaires : ACCEE, AG2R La Mondiale, BNP PARIBAS, KPMG et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne.





Notre Sélection **Bureaux & Activités** en région Champagne-Ardenne



**Local commercial** 

A vendre Local commercial de 90 m<sup>2</sup> avec cour privative (parking)



A vendre ou à louer Plateaux de bureaux à partir de 73 m<sup>2</sup>

Cushman & Wakefield Reims 1 rue de l'Arbalète 51100 Reims Agnes.Blain@cw-reims.fr

03 26 47 49 01 www.cushmanwakefield.fr





2 rue de Nanteuil - REIMS Tél.: 03 26 85 64 76 Fax: 03 26 85 28 59 contact@dker-transaction.fr

www.dker-transaction.fr



### **VILLA EUSTACHE**











Au coeur des vignes de la côte des blancs, dans un village proposant toutes commodités et commerces, la Villa Eustache séduira les amoureux d'histoire et de belles pierres. La propriété datant de 1902 s'étend sur près de 1 400 m² de terrain et propose une habitation principale d'environ 366 m² à laquelle viennent s'ajouter une seconde maison indépendante ainsi que deux dépendances accolées qu'il est encore possible d'aménager.

La maison principale totalise 6 chambres dont deux en suite, la seconde maison, quant à elle, en offre deux disposant chacune d'une salle de douches. Tout le charme de l'ancien a été preservé à travers le parquet en pointe de Hongrie, les moulures, rosaces, cimaises et cheminées en marbre.

Maison familiale, chambres d'hôtes, résidence secondaire, oeno-tourisme, les possibilités offertes par «La Villa Eustache» sont multiples.

Prix: 997 500 € DPE: en cours

Honoraires : 5% TTC inclus charge acquéreur (950 000 € hors honoraires)

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771- Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS



Formation. À l'occasion de la journée olympique mondiale, le MEDEF Grand Est et l'AGEFICE, fonds de financement de la formation pour les chefs d'entreprise, se sont intéressés aux liens entre l'entreprise et le sport. Il a donc été question de la culture d'équipe comme fondement de la réussite et de la santé, de l'entreprise comme du dirigeant.

## Le MEDEF et l'AGEFICE plaident pour la culture d'équipe dans l'entreprise



Pierre Possémé (à gauche) entouré de Gilles Caumont, Président d'Adista, Sonia Heckel triple championne de France et championne d'Europe de Boccia et Arnaud Savry, nouveau dirigeant du Bâtiment Menuisier à

Tamais avant la crise il ne fut autant question d'avenir, de projection et de reconstruction... Mais pas à l'identique. Pas un micro qui n'oublie aujourd'hui d'évoquer la quête d'un autre monde. Bien en phase avec cette tendance, la rencontre « La France est de retour », organisée par le MEDEF et l'AGEFICE, n'a pas échappé à cette incitation à l'innovation. Le thème central : l'entreprise et le sport sont sécants et non parallèles, ils peuvent et doivent se rencon-

Dire ce qu'est l'AGEFICE, l'Association de Gestion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise, c'est comprendre l'axe priorisé par les intervenants dans les débats des trois tables rondes: le collectif (clé des records), la compétition et la compétitivité (pour la performance) et la santé (facteur de potentiel), trois notions qui envahissent sainement la formation des chefs d'entreprise.

#### SORTIR DE LA SOLITUDE DU CHEF D'ENTREPRISE

Sur ce thème, Bruno Arcadipane, Président du MEDEF Grand Est, et Pierre Possémé, Président de l'AGEFICE ont parfaitement présenté le sens de la rencontre placée sous le signe de «La France qui gagne est de retour, la formation du dirigeant au service de votre performance ». Pour le premier, le discours introductif

avance deux thèses complémentaires : se projeter pour mieux avancer parce que la reprise doit se préparer avec des nouvelles actions et de nouveaux outils, et gagner ensemble, avec des bons collaborateurs formant un collectif qui permet de se surpasser. Bruno Arcadipane estime que le chef d'entreprise doit sortir de sa solitude et que l'entreprise, pour aller plus vite, plus haut et plus fort, a besoin de soutenir l'esprit sportif et les sportifs. Pour Pierre Possémé, c'est la passion qui anime le chef d'entreprise, la passion se communique et communiquer s'apprend : « Les dirigeants indépendants ne se forment pas assez. On ne gagne pas seul, dans sa vie comme dans l'entreprise. Il faut apprendre à changer, à se changer ». Et le Président de l'AGEFICE insiste: «Pourentrer en compétition, il faut avoir envie de gagner. Bilan après bilan, le dirigeant sait le prix de l'effort et de l'entraînement indispensable pour réussir. Progresser c'est savoir se servir de ses défaites ».

#### LE SPORT EST TOUJOURS UNE AFFAIRE D'ÉQUIPE

Parmi les intervenants sportifs, Logan Da Costa, plusieurs fois champion du Monde et d'Europe de karaté par équipe et individuel : « Le karaté est un sport individuel mais d'opposition, on s'entraîne en groupe, c'est en cela au'existe l'analogie entre le sport et l'entreprise ». Pour Sonia Heckel, triple championne de France et championne d'Europe de Boccia, qualifiée pour les Jeux Paralympiques de Tokyo: «Je joue avec un assistant sportif et donc en équipe. Les contreperformances, je connais, les défis aussi, comme dans une entreprise ». Benjamin Choquert est champion d'Europe 2019 et 2020 et champion du Monde 2019 de duathlon. Pour lui, il suffit d'essayer pour aimer le sport : « *Il faut* bouger dans la vie, ne seraitce que pour faire marcher la pompe cardiaque».

Sport et métier, le mariage s'est affirmé dans ces rencontres avec les témoignages d'acteurs de WorldSkills, Valérie Pouille, Déléguée générale adjointe de la structure nationale des Olympiades des Métiers : « Notre souci est autant de préparer les participants aux concours internationaux que de les aider dans leur intégration professionnelle » et Julien Eppler, administrateur des systèmes et réseaux informatiques, membre de l'équipe de France préparant les prochaines finales européennes de Lyon en septembre. Le travail en équipe, c'est aussi le *credo* du formateur François De Chiara. Conseil en stratégie d'évolution des systèmes d'information : «Il faut décloisonner les différents métiers d'une entreprise. L'interactivité doit être la norme. Une entreprise avance au travers de projets d'équipes et ces équipes doivent être intergénérationnelles ». L'équipe est bien la marque de fabrique des Compagnons du Devoir et le Délégué régional Grand Est, Hervé Pointillart, l'affirme: «Pas de réussite solitaire. Seul, chez nous cela n'existe pas. D'ailleurs, nous formons les jeunes à travailler ensemble. Pas de savoir-faire sans savoir-être ».

#### CHEF D'ENTREPRISE, UN MÉTIER DE COACH

Même affirmation pour Gilles Caumont, Président d'Adista et patron du Medef de Meurthe-et-Moselle, et Arnaud Savry, nouveau dirigeant du Bâtiment Menuisier à Bezannes. Pour le premier, le chef d'entreprise est un coach, pour le second, à la tête d'une scop: « Tout le

monde pour tout le monde, comme une évidence », avec le sourire qui facilite bien des choses. Tout est possible quand on le veut. C'est Agnès Gerber, compétitrice internationale de pentathlon moderne et Directrice générale d'Action et Compétence, Présidente de l'ARACT Grand Est et Vice-présidente du CREFOP, qui l'affirme : « On s'organise. Pour manager une entreprise, on manage déjà sa vice »

En complément de ces témoignages, David Baron, gérant de Groupe Interactions à Reims, spécialiste de l'optimisation des systèmes de management, et Stéphane Kirn, Directeur de l'AGEFICE, disent comment ils perçoivent la santé du chef d'entreprise vecteur de potentiel. Pour David Baron, le chef d'entreprise doit faire face à son bilan santé et prendre conscience que le physique joue sur le moral. Pour Stéphane Kirn, les échanges entre chefs d'entreprises sont primordiaux. Les formations évoluent avec les besoins nouveaux. Le savoir être s'impose comme une priorité.

En conclusion, Pierre Possémé remarque que la formation est source d'information, pour le formateur comme pour le chef d'entreprise. Et s'il est besoin d'une injonction, il lâche cette formule : « Formez-vous bien, pour votre avenir, celui de votre entreprise et celui du pays ».

GÉRARD DELENCLOS

#### **Aides**



## CPSTI et Urssaf se mobilisent pour aider les travailleurs indépendants victimes des intempéries



À la suite des pluies diluviennes de juin, qui ont touché la Marne, le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) de la région Grand Est et l'Urssaf Champagne-Ardenne se mobilisent pour soutenir les travailleurs indépendants frappés par ces intempéries et qui rencontrent des difficultés personnelles et professionnelles.

Les cotisants travailleurs indépendants en activité, directement impactés par cet

évènement sur leur outil de travail ou sur leur lieu d'habitation principale peuvent solliciter une aide aux actifs victimes de catastrophe et intempéries pour faire face aux dépenses de première nécessité.

La demande peut être effectuée directement en ligne en téléchargeant et transmettant l'imprimé de demande « Aide aux actifs victimes de catastrophe ou intempéries » sur le site <a href="https://www.secu-independants.fr/action-sociale/">https://www.secu-independants.fr/action-sociale/</a> (rubrique « Action sociale » et « Demander une aide »).

Les cotisants peuvent joindre le 3698 pour être guidés dans leurs démarches, le cas échéant.

L'Urssaf Champagne-Ardenne s'engage également à répondre au plus vite aux demandes de délais de paiement des cotisants impactés par ces intempéries. Les informations relatives à cette aide et aux autres aides du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants à destination des travailleurs indépendants fragilisés sont disponibles au lien suivant : <a href="https://www.secu-independants.fr/action-sociale/aide-durgence/">https://www.secu-independants.fr/action-sociale/aide-durgence/</a>

Mécénat. Réalisé tous les 2 ans depuis 2015, le baromètre Admical du mécénat d'entreprise\*, opus 2020, montre que l'intérêt pour cette pratique se développe - quoique que freiné par la crise sanitaire - et notamment en Champagne-Ardenne.

# Le mécénat d'entreprise progresse dans la région

pagne-Ardenne (puisque dc'est le périmètre de l'ancienne région administrative qui est pris en compte par le baromètre Admical) peuvent être fières de leur implication en termes de mécénat. Én 2018 (dernier chiffre connu) elles étaient 1 559 à s'être engagées dans une action de mécénat (contre 1 346 en 2017) pour un montant total de dons déclarés de 10,4 M€ (contre 9,8 en 2017), et un don moven de 6 692 €. Ce sont ainsi quelque 5 % des entreprises champardenaises qui pratiquent le mécenat et il faut surtout souligner qu'entre 2010 et 2018 leur nombre a été multiplié par 3,8 et le montant de leurs dons

#### LE SOCIAL D'ABORD

D'une manière générale, si le sport est un domaine prisé par les entreprises mécènes, c'est surtout

es entreprises de Cham- le social qui demeure le premier poste en termes de dons. L'éducation, la santé, l'environnement font également partie des principaux axes de mécénat.

80 % des actions de mécénat bénéficient à l'économie locale et l'intérêt général représente 89 % de la motivation des entreprises.

Comme le souligne Jean-Marc Roze (adjoint au maire de Reims, délégué aux Finances et au mécénat), suite à la présentation du baromètre d'Admical, « le mécénat représente un impôt "choisi" car on sait où va l'argent. »

C'est ainsi que la Ville de Reims reçoit environ 400 000 € de dons par an dans le cadre d'actions pouvant bénéficier du mécénat (réhabilitation de patrimoine, par exemple).

De fait, si le mécénat financier reste le plus pratiqué (79 %), car les entreprises appréhendent de mieux en mieux le dispositif et ses contreparties fiscales (crédit d'impôt), on voit cependant apparaître un net intérêt pour le mécénat de compétences (11 %), ainsi que pour une approche collective du mécénat impliquant plusieurs entreprises autour d'une même action. C'est notamment ce que fait l'association rémoise Prisme, que préside Didier Janot, avec l'engagement des collaborateurs sur les projets ainsi soutenus, « et une ouverture vers "autre chose" » ajoute Valéry Brabant, directeur général de Charbonneau-Brabant.

#### **DU PARTAGE**

Sans doute la crise sanitaire - et, par voie de conséquence économique - qui vient d'être traversée va-t-elle perturber un peu le mouvement, 87 % des entreprises estimant que leur engagement sociétal risque d'être ralenti.

Il n'en reste pas moins que tous les intervenants de cette présentation partage l'avis d'Alain Col-

#### **ENTRE 3 ET 3,6 MD€ DE DONS EN FRANCE**

Les TPE/PME représentent 96 % des entreprises mécènes en France et contribuent à hauteur de 23 % du budget global des dons.

En 2018 (derniers chiffres de l'administration fiscale connus), 96 169 entreprises ont déclaré des dons pour un montant total dépassant les 2 Md€. Cependant, certaines entreprises pratiquant le mécénat sans le déclarer (sinon sans le savoir!), leur intervention échappe à la statistique.

Il y a donc davantage de mécènes que ne le révèlent les chiffres et Admical estime que le taux d'entreprises mécènes en France est de 9 % pour un montant global compris entre 3 et 3,6 Md€.

lard, président de l'association « La Salle d'attente » : « Le mécénat, c'est du partage, de l'accompagnement, un projet dans lequel tout le monde se retrouve... »

JACQUES RIVIÈRE

\*Fidèle à sa vocation qui

consiste à encourager le développement du mécénat sur le territoire et à favoriser l'engagement collectif, l'association Amdical, fondée en 1979 et reconnue d'utilité publique a réalisé l'enquête servant de support à son baromètre 2020 du 21 septembre au 30 octobre 2020 auprès d'un échantillon de 1 414 entreprises de plus de 10 salariés.



## L'ESSENTIEL

— Lu pour vous dans la presse =

## **ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT!**

Recevez tous les matins dans votre boîte mail, du lundi au vendredi, un résumé des principales actualités parues dans la presse du jour.

> Flashez ce code et abonnez-vous gratuitement à la revue de presse L'Essentiel



Restez en contact avec la CCI: lessentiel@marne.cci.fr www.marne.cci.fr







Innovation. Le tricycle Kholos de l'entreprise auboise Cycleurope a été sélectionné pour la Grande Exposition de Fabriqué en France de l'Élysée organisée début juillet.

## Le tricycle de demain à l'Élysée



Véritable concentré d'innovations, ce véhicule à trois roues (deux à l'avant, une à l'arrière) a été conçu pour répondre aux livraisons du dernier kilomètre.

a deuxième édition de la Grande Exposition du Fabriqué den France, organisée au Palais de l'Élysée, aura lieu les 3 et 4 juillet prochains. L'occasion pour les visiteurs de découvrir pas moins de 126 produits issus de tous les départements et territoires français. Pour l'Aube, c'est le tricycle Kholos *made in France*, présenté par l'entreprise romillone Cycleurope, qui a été sélec-

tionné.

« Le tricycle Kholos, c'est une association de trois entreprises françaises, dont l'équipementier automobile Valeo et Store H, spécialisée dans les cartouches à hydrogène », explique Jérôme Valentin, le président de Cycleurope, l'entreprise de Romillysur-Seine spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de bicyclettes. Véritable concentré d'in-

novations, ce véhicule à trois roues (deux à l'avant, une à l'arrière) a été conçu pour répondre aux livraisons du dernier kilomètre (colis, paquets, denrées alimentaires, ciment...). Il peut supporter 150 kilogrammes de charge utile en plus du cycliste et jusqu'à 1,3 m³, un volume correspondant à la moyenne demandée par les livreurs.

#### TROIS INNOVATIONS POUR UN

« Cet engin comporte plusieurs innovations. La première, c'est une innovation technologique de stabilité et de sécurité du cycliste. Grâce à un système pendulaire, le tricycle se comporte exactement comme un vélo. Dans un virage, le conducteur se penche à l'intérieur de la courbe tandis que la partie arrière comportant la charge ne bouge pas. À une vitesse de 20 à 25 kilomètres par heure (la vitesse d'un VAE, Vélo à Assistance Électrique), le Kholos ne se renverse pas. C'est toute la différence avec la majorité des tricycles », se félicite Jérôme Valentin. L'ergonomie, un autre point sur lequel les équipes ont beaucoup travaillé, est également un atout du produit made in France présenté à l'Élysée. Tout a été étudié pour que le livreur puisse régler son poste de travail, de façon à réaliser tous ses mouvements aisément.

Cycleurope s'est associée à Valeo qui s'est positionné il y a un an sur le marché du VAE avec un moteur différent de tous les autres du marché. «Il a réalisé un moteur intégrant une boite de vitesses. C'est une vraie révolution, cela n'existe pas dans le monde des moteurs situés au niveau du pédalier », explique le passionné. Avec ses sept vitesses intégrées au moteur, le tricycle Kholos dispose en outre d'une marche arrière. Un atout de poids facilitant les manœuvres d'un véhicule de 250 kilogrammes au total.La batterie lithium-ion utilisée habituellement est remplacée par un système de cartouches d'hydrogène (vert, basse pression) alimentant une pile à hydrogène qui va à son tour alimenter le moteur avec 150 km d'autonomie pour trois cartouches par exemple -, complètement sécure et que l'on peut recharger plus de 5 000 fois.

#### CYCLEUROPE, C'EST 90 % DE VAE

Avec une superficie de 25 000 m², Cycleurope emploie aujourd'hui près de 200 personnes dont cent cinquante salariés permanents. Cela fait cinq ans que Jérôme Valentin en a modifié l'outil de production de façon à ce que les lignes de fabrication puissent produire des VAE : « Aujourd'hui, 90 % de nos fabrications, c'est du VAE. Nous possédons cinq chaînes de fabrication ». L'entreprise de Romilly-sur-Seine conçoit, assemble complètement, peint et décore des vélos, pour un chiffre d'affaires d'environ cinquante millions d'euros, la majorité des produits étant fabriqués localement. Parmi les innovations développées en interne, outre une machine à emballer semi-automatique, l'entreprise a installé en mai 2020 une nouvelle ligne de fabrication suspendue. Résultat : une meilleure ergonomie des postes de travail et un gain de 30 % de productivité.

Les vélos sont commercialisés via un réseau de revendeurs, composé de huit cents vélocistes en France. L'entreprise s'adresse également à une clientèle de professionnels, des grands comptes comme La Poste pour ses VAE et des collectivités, un marché appelé à se développer. «Nous nous tournons également vers les entreprises souhaitant s'équiper pour leurs employés, grâce à des partenariats avec des sociétés de financement. Car les entreprises préfèrent payer des loyers pour un service plutôt que d'acheter des vélos ».

NADINE CHAMPENOIS

Industrie. Dernier fondeur de fonte français de pièces de quincaillerie, la PME nouvionnaise est la lauréate ardennaise du « Fabriqué en France ».

## La SCOP Rollinger au Palais de l'Elysée

près le Moulin à couleurs d'Ecordal, la SCOP Fonderie Rollinger représentera à son tour les Ardennes les 3 et 4 juillet au Palais de l'Elysée lors de la seconde édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France. Spécialisée dans la quincaillerie pour menuiseries et ferronnerie et bénéficiant du label Origine France Garantie, l'entreprise de Nouvionsur-Meuse employant 22 salariés a été désignée lauréate pour ses créations de pièces de serrurerie de prestige : les crémones de fenêtres.

Axée depuis toujours sur la fonderie de fonte, la petite structure nouvionnaise existe désormais audelà de la stricte sous-traitance. Avant trouvé une alternative à l'utilisation industrielle de la matière fonte, la SCOP Rollinger s'est ainsi spécialisée dans la fabrication historique d'articles pour le bâtiment tels que les crémones de fenêtres et les boutons de portes, les articles de portails, les arrêts de volets, les poignées de tiroirs, les espagnolettes ou encore les grilles d'aération et les portes de ramonage. Aujourd'hui référencés dans la plupart des catalogues de distributeurs spécialisés, les produits classiques



Jérome Theret et ses 17 associés ont réalisé un travail payant depuis 2012 pour assurer la pérennité de la fonderie Rollinger. La Scop a investi 1,5 millions d'euros en 2020.

Rollinger sont appréciés par les professionnels du patrimoine bâti (menuisiers, ferronniers...) sur tout le territoire. Les prochaines étapes sont le développement à l'export et la commercialisation d'une nou-

velle collection de poignée de porte plus contemporaines créées en collaboration avec les designers ardennais Bernard et Baptiste Dequet.

Pour rappel, mise en redresse-

ment judiciaire après avoir subi de plein fouet la crise de 2008, la PME avait été sauvée de la fermeture en 2007 par Stéphane Masternack et ensuite reprise en 2012 par ses 17 salariés dont l'actuel gérant Jérôme Théret.

Ces derniers n'avaient pas hésité à réinvestir leurs droits ASSEDIC dans le capital de l'entreprise pour créer une SCOP (société coopérative de production), avec l'aide également du Conseil Régional par le biais des Bourses d'Emergence.

Depuis 2012, cette entreprise, créée en 1890 par Léon Rollinger, s'est progressivement refait une seconde vie en luttant âprement pour s'en tirer.

« Par leur implication et leur savoir-faire, les associés ont fait progresser l'entreprise. Nous sommes passés en 9 ans d'un chiffre d'affaires de 1,3 millions d'euros à un chiffre d'affaires qui devrait atteindre 2,4 *M*€ *en 2021*, indique Jérome Théret. Malgré la crise sanitaire qui nous a fortement impactés, nous avons investi 1,5 M€ en 2020 dans une nouvelle ligne de moulage automatique et des fours électriques afin de moderniser et ainsi pérenniser l'atelier de fonderie. Nous essayons également de préparer au mieux l'avenir en collant aux attentes du marché et en étoffant notre offre sur des produits contemporains ».

PASCAL REMY

Industrie. Lauréate du plan France Relance, l'entreprise va connaître une nouvelle phase de modernisation qui pourrait déboucher sur des réembauches.

## Estamfor va investir dans des îlots robotisés



Estamfor est spécialisée dans l'estampage de pièces de 500 grammes à 50 kg

ans le cadre du fonds de modernisation de la filière automobile qui vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, la société Estamfor implantée à Hautes-Rivières, qui emploie 57 salariés et réalise un chiffre d'affaires de près de 10 millions d'euros, a été la dix-huitième PME ardennaise retenue par le plan France relance. À ce titre, elle sera soutenue à hauteur de 800 000 euros dans un projet d'ins-

tallation de deux îlots robotisés qui lui permettra de diversifier ses activités, améliorer sa compétitivité et développer de nouveaux marchés. « Après trois années compliquées plus les effets de la crise sanitaire, cet investissement nous permettra de retrouver une activité de l'ordre de 20 à 30 %, de pérenniser des emplois et même d'envisager des réembauches à moyen terme », explique Etienne Chambon, le directeur du site. Mise en vente par Usinor-Sacilor dès 1995 et rachetée seulement en 1999 par Frédéric Guinot pour être intégrée au groupe Farinia (1 200 collaborateurs, 228 M€ de chiffre d'affaires sur 17 marchés différents), Estamfor a par la suite été rattachée à Setforge, numéro un français dans le domaine de la forge, qui compte huit autres filiales sur le territoire national. Ces différents mouvements ont permis à l'usine de la vallée de la Semoy de retrouver un élan salvateur en changeant de stratégie.

#### SAUVÉE PAR UNE STRATÉGIE **DE DIVERSIFICATION**

Sous l'impulsion de ce nouvel actionnaire, l'entreprise a alors cessé de fabriquer les produits non rentables pour conquérir des marchés de niche à forte valeur ajoutée, développer l'usinage, moderniser le traitement thermique et développer des pièces clés en mains

avec en amont des prestations d'étude et en aval de l'usinage. Ce qui lui a permis de renouer avec la rentabilité. Entreprise ancrée dans la tradition métallurgique, Estamfor est spécialisée dans l'estampage de pièces de 500 grammes à 50 kg, le traitement thermique et l'usinage.

« Historiquement, Estamfor fabriquait principalement des composants pour l'automobile et des pièces pour les engins de travaux publics. Mais depuis la crise de 2008, on a entamé une diversification pour se désolidariser le plus possible de l'automobile, résume Etienne Chambon. Cela nous a permis de dénicher de nouveaux clients. Le secteur travaux publics a aussi évolué puisque nous sommes passés de pièces brutes de forge à des composants et ensembles usinés, assemblés, peints et finis expédiés dans le monde entier. Alors que sur la partie automobile, on a été durant la dernière décennie un des principaux fournisseurs des systèmes d'injection diesel en rang 2 pour les constructeurs français. Les cartes sont complètement rebattues avec la chute du diesel et un marché resserré. On avait, heureusement anticipé ce mouvement par notre effort de diversification, ce qui compense le recul des productions liées au diesel. »

**PASCAL REMY** 

Start-up. Incubée à Rimbaud' Tech en 2018, la start-up carolomacérienne Été Indien a été désignée lauréate du Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne.

## Eté Indien, pépite de la silver économie



Benjamin Braquet et Julien Odienne, les deux associés d'Eté Indien.

₹té indien sera accompagnée durant deux ans par **⊿**deux parrains : le Rémois Daniel Pereira, indépendant du réseau Prospactive, et l'Ardennaise Anaïs Malvaux, directrice de la société de Transports du même nom. Créée par Julien Odienne et Benjamin Braquet, Été indien allie l'humain et le digital pour favoriser la prévention santé des seniors à travers

une activité physique adaptée.

Elle conçoit et pilote des programmes innovants qui ont rapidement obtenu un franc succès au point d'être déployés sur une large partie du territoire national. Les exercices concus et animés par des professionnels comprennent des séances collectives et individuelles grâce à des vidéos en ligne. Le suivi et l'évaluation sont assurés par

le recours aux nouvelles technologies (application web, visioconférence). Les données collectées permettent ensuite d'accompagner l'utilisateur à distance en personnalisant les séances et en affichant sa progression. 50 séances pour plus de 30 heures d'exercices sont disponibles sur la plateforme avec des thématiques aussi variées que l'équilibre, la prévention des risques cardio-vasculaires ou encore l'arthrose.

«Le sport, même à petite dose, permet d'augmenter l'espérance de vie et réduire le risque de maladies », assurent les deux associés qui veulent favoriser le «bien vieillir». La jeune entreprise ardennaise a obtenu le statut « d'entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS), agrément décerné par l'État. Après quatre ans d'existence, elle a accompagné 5 000 seniors grâce à 170 professionnels sur

le terrain, réalisé 2 000 bilans de forme via un outil numérique développé localement par l'école de codeurs Simplon et eu 275 000 visiteurs sur son blog. L'application a séduit les caisses de retraite, les mutuelles et les collectivités locales. Entreprise innovante et en pleine croissance, elle a été retenue par le magazine « Capital » dans la sélection des quarante meilleures start-up de la Silver économie française (économie s'adressant aux seniors, ndlr). Un secteur appelé à connaître encore un véritable essor quand on sait que le nombre de personnes en perte d'autonomie va exploser : de 2,4 millions en 2019, il passera à 4 millions en 2050. Ét ce, alors que la France comptera 20 millions de plus de 60 ans en

**PASCAL REMY** 

#### Rencontre\_\_\_\_

## Sport & Job Meeting le mercredi 30 juin à partir de 8 h 45

Depuis sa création, la Commission Sport du Medef Marne, par son challenge CUBE, a la volonté de favoriser la rencontre entre le monde de l'entreprise et des étudiants. Non pas à l'aide d'un CV ou d'un site internet, mais par la découverte de qualités comme la ténacité, l'engagement, l'esprit d'équipe, valeurs que nous retrouvons dans la pratique sportive. En 2021, le challenge CUBE propose de s'engager aux côtés de la Région Grand Est, de la ville de Reims et son agglomération pour renforcer leurs actions en faveurs des jeunes via le plan régional et le plan gouvernemental: "un jeune une solution".

#### LES OBJECTIFS:

- Favoriser la rencontre entre des jeunes qui recherchent un stage, une entreprise d'accueil pour suivre un parcours en alternance ou trouver un premier emploi.

- Apprécier les compétences et savoir-être des jeunes à travers des activités physiques et sportives partagées en matinée. L'après-midi sera consacrée à l'organisation de temps formels entre les entreprises, les organismes de formation et les jeunes.

#### **AU PROGRAMME:**

8 h 45 - 9 heures : Accueil - café au Centre Sport Nature (30 rue de la Cerisaie à Reims). 9 heures : Briefing général

9 h 30 : Début des activités sportives au Centre Sport Nature avec les ateliers suivants : Run and bike, tir à l'arc, multi grimpe, duathlon : tir laser et course, course d'orientation.

Un médiateur animera chaque atelier pour vous accompagner et faciliter les échanges entre participant.

12 h 30 : Pause méridienne sous forme de thématiques de 10 personnes avec les entreprises dans des espaces dédiés.

14 h 00 - 17 h 00 : Forum Métiers ; les entreprises présentent leurs métiers, proposent des stages, des alternances rencontres individuelles avec les jeunes.

Forum Ecoles : les écoles présentent leurs filières, opportunités de contrats en alternance – rencontres individuelles avec les jeunes.

#### Acquisition

#### renforce Hexanet compétences en infogérance en acquérant Soluceo

L'opérateur d'infrastructure telecom et de services hébergés HEXANET, filiale du groupe ISAGRI, annonce l'acquisition de SOLUCEO. A travers ce rapprochement, le groupe rémois conforte sa position d'acteur global de services IT pour conseiller les directions générales et accompagner les DSI à chaque étape du processus de digitalisation. Pour HEXANET, l'acquisition de SOLUCEO marque une nouvelle étape dans le développement de ses activités. Déjà acteur reconnu en tant qu'opérateur d'infrastructure télécom et dans l'hébergement d'applications et des données sensibles, ce rapprochement permet à HEXANET d'enrichir son offre de services qui pourra bénéficier de compétences élargies en infogérance. Créée en 2004, SOLUCEO rassemble des experts techniques certifiés sur les projets de transformation et de modernisation des centres de données, de Digital Workspace et de déploiements de type Cloud hybride en modes infogérés ou managés.





Patronat. Le président aubois, Vincent Mathieu, souligne les difficultés actuelles de recrutement et d'approvisionnement rencontrées par les entreprises.

## Le Medef Aube lance un fonds d'investissement pour aider les projets



Michel Akoum, Bruno Arcadipane et Vincent Mathieu.

et l'amélioration de la situation sanitaire, ce sont d'autres difficultés qui attendent les entreprises. « La préoccupation majeure est celle du recrutement, avec une part de recrutements difficiles qui ne cesse d'augmenter dans de nombreux secteurs d'activités », déplore Vincent Mathieu. Pour le président du Medef Aube, « la situation est inacceptable et insupportable », alors même que

epuis la fin du déconfinement la réforme de l'assurance-chômage tarde à se mettre en place. « Nous sommes face à des perspectives très difficiles car à ces difficultés de recrutement vient s'ajouter la pénurie de matériaux touchant bien d'autres secteurs que le seul BTP », estime Bruno Arcadipane, président du Medef Grand Est, venu assister à l'assemblée générale du mouvement patronal aubois. Dans ces conditions, les effets du rebond économique promis risquent d'être limités.

Vincent Mathieu fustige aussi l'inaction du gouvernement sur des dossiers qui demandent pourtant à être traités en urgence, comme la réforme des retraites. « Il n'y a pas d'exercice du pouvoir sans prise de risque », souligne Vincent Mathieu en déplorant l'attentisme constaté sur certains dossiers. «Il faudra également que les instances patronales soient vigilantes lorsqu'il s'agira de rembourser la dette publique », ajoute-t-il. Les entreprises ne veulent pas être les seules mises à contribution. D'autres pistes, comme la réduction du nombre de fonctionnaires, dont le ratio en France est bien supérieur à la moyenne européenne, doivent être explorées.

#### LISTE COMMUNE

Sur le plan local, le Medef Aube fera liste commune avec la Cpme Aube en vue des élections à la CCI de Troyes. Bruno Arcadipane a justifié l'investissement du Medef en direction des CCI. « Elles doivent se recentrer sur l'accompagnement des entreprises, porter leurs préoccupations, accélérer le développement des filières d'avenir et s'engager pour l'attractivité de leur territoire », explique-t-il. Le président régional du Medef souhaite aussi que les CCI territoriales demeu-

#### Claude Cuinet passe le relais à Michel Akoum à la tête de Mon Logis

Michel Akoum, Pdg de la société Novoferm France, succède à Claude Cuinet à la présidence de Mon Logis, à l'issue de l'assemblée générale de cette société du groupe Action Logement. Claude Cuinet aura présidé Mon Logis, qu'il aura su redresser, faisant passer le patrimoine du bailleur social aubois de 9 000 à 14 000 logements, avec l'ouverture sur les départements limitrophes (sur 600 logements construits annuellement, 500 sont situés en dehors de l'Aube). Avec 120 à 150 millions d'investissements annuels, Mon Logis est aussi devenu le premier investisseur de l'Aube. Bruno Arcadipane, qui est également président

d'Action Logement Groupe dont Mon Logis est une filiale, a rendu hommage au travail accompli par Claude Cuinet pendant de nombreuses années. Son successeur connaît bien le monde économique aubois. Michel Akoum a gravi les échelons chez Petitjean, le fabricant de mâts d'éclairage, pour en devenir le président en 1998. Né au Liban en 1959, ancien élève de l'École des travaux publics de Paris, il a occupé plusieurs postes de direction dans sa carrière. Il est aujourd'hui Pdg de Novoferm, entreprise spécialisée dans les fermetures métalliques de l'habitat et de l'industrie et présente sur toute la France.

rent des établissements publics, et non de simples agences comme cela se passe dans d'autres régions. « Nous allons aussi créer un fonds d'investissement financé par les branches professionnelles et le Medef Aube en vue de soutenir les projets de développement des entreprises », annonce Vincent Mathieu. Doté d'un capital de 700 000 euros au départ, ce fonds interviendra aux côtés des financeurs

habituels pour faire un effet levier. Côté activités, les visites d'entreprise vont pouvoir reprendre dès septembre, précise la déléguée générale, Laure Sai. Enfin, le Medef de l'Aube a fait réaliser une étude sur le poids des impôts indirects supportés par les entreprises auboises, atteignant une centaine de millions d'euros.

**LAURENT LOCURCIO** 

#### Brasserie

#### Beer Collection : le groupe Sparflex édite la 1ère série de muselets destinée aux brasseurs



démarche qui lui a d'ailleurs valu d'être labellisé

L'esprit novateur et l'audace qui animent les créations du Muselet Valentin l'ont amené à concevoir une collection de muselets dédiée uniquement aux brasseurs. Face à un marché en plein essor, les brasseries rivalisent d'imagination pour surprendre les consommateurs. Ainsi, pour répondre à ce besoin croissant d'originalité, le Muselet Valentin (groupe Sparflex) a décidé de casser les codes du packaging standard en proposant une série de 6 muselets au ton frais et décalé, composé de jeux de mots inspirés par l'univers de la bière. Un parti pris ambitieux qui révolutionne l'approche traditionnelle de la

"Entreprise du Patrimoine Vivant"

production en se focalisant davantage sur la notion d'expérience client. Une collection rafraichissante qui apportera un brin d'humour aux bouteilles de bière. Dernière entreprise champenoise et française productrice de muselets, Valentin est le créateur du muselet moderne accompagnant l'automatisation des lignes de production des producteurs de vins effervescents depuis les années 60. L'activité Muselets du groupe Valentin a été reprise en 1998 par Sparflex, qui a su préserver ses savoir-faire historiques et préparer ses mutations technologiques tout en conservant la culture de cette manufacture qui offre à ses clients des objets rares et uniques, supports de leur image. Une

des produits et de la pérennité des savoir-faire. Le Muselet Valentin emploie aujourd'hui 40 salariés et réalise un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros. Champagne

depuis 2012. Un label qui valorise aussi le travail de ses collaborateurs, garants de la qualité

### **Centre Vinicole – Champagne Nicolas Feuillatte:** Un modèle solide qui a su résister à la crise

Fort de son engagement au service du vignoble et de la résilience de son modèle économique, le CV-CNF annonce avoir « traversé avec maîtrise et détermination la période de crise et son cortège de difficultés ». Le chiffre d'affaires 2020 du Centre Vinicole - Champagne Nicolas Feuillatte s'établit à 170,2 millions d'euros, en retrait de 19,6%, pour un résultat net de 7,8 millions d'euros. « En maitrisant nos charges d'exploitation, nous sommes parvenus à générer un résultat net sur chiffre d'affaires de 4,6%, très proche de celui de 2019, une véritable performance dans ce contexte », insiste Christophe Juarez, Directeur Général du CV-CNF. Malgré le coup d'arrêt brutal de deux de ses principaux réseaux de distribution, le Travel Retail et la restauration (circuit CHR), Nicolas Feuillatte atteint un volume de 9,3 millions de bouteilles (-17%) et fait mieux que le marché.

«Le lien de confiance entre l'Union et ses adhérents sort renforcé de cette crise », estime la coopérative dans un communiqué en date du 25 juin. « Non seulement, les 5 000 vignerons-coopérateurs ont accru leur volume d'approvisionnement, qui atteint désormais près de 2160 hectares engagés, mais 2020 a vu également croître les apports en raisins certifiés mais aussi issus de terroirs Grands et Premiers Crus ». « A l'issue de cette tempête aussi soudaine que violente, nous avons sauvegardé les grands équilibres économiques, rappelle Véronique Blin, Présidente de l'Union. Ils nous permettent de persévérer dans la mécanique de solidarité et de mutualisation des risques en écrêtant les effets les plus perturbants d'une crise sans précédent. »

Le calendrier de fusion entre le CV-CNF et la Coopérative Régionale des Vins de Champagne - Champagne Castelnau (CRVC) se précise et un Traité de Fusion sera soumis au vote en AGE en janvier 2022.



L'INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION (ICC) S'ÉTABLIT À 1822 AU PREMIER TRIMESTRE 2021. IL EST EN HAUSSE SUR UN TRIMESTRE (+1,50 % APRÈS +1,70 % AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT) ET IL ACCÉLÈRE SUR UN AN (+2,94 % APRÈS +1,47 % AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT). L'INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION (ICC) EST UN INDICE TRIMESTRIEL, DE RÉFÉRENCE 100 AU QUATRIÈME TRIMESTRE 1953, DATE DE SA CRÉATION. L'ICC MESURE L'ÉVOLUTION DU PRIX DE PRODUCTION DANS LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS NEUFS À EN FRANCE MÉTROPOLITAINE. (INSEE)

AU PREMIER TRIMESTRE 2021, L'INDICE DU COÛT DU TRAVAIL (ICT) - SALAIRES SEULS DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR MARCHAND PROGRESSE, MAIS DE FAÇON MOINS IMPORTANTE QU'AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT : +0,4 % EN GLISSEMENT TRIMESTRIEL APRÈS +1,3 % (EN DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES JOURS OUVRABLES). CETTE AUGMENTATION EST DUE À UNE HAUSSE DE LA MASSE SALARIALE LÉGÈREMENT PLUS MARQUÉE QUE CELLE DES HEURES RÉMUNÉRÉES. SUR UN AN, L'ICT - SALAIRES SEULS RALENTIT AUSSI AU PREMIER USAGE PRINCIPAL D'HABITATION NON COMMUNAUTAIRE TRIMESTRE 2021 : +2,8 %, CONTRE +4,4 % AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT. (INSEE)

## + 1,1 %

AU PREMIER TRIMESTRE 2021, LE SALAIRE HORAIRE AUGMENTE DANS L'INDUSTRIE (+1,1 % EN VARIATION TRIMESTRIELLE, APRÈS +0,6 % AU QUATRIÈME TRIMESTRE) ET DANS LE TERTIAIRE (+0,5 % APRÈS +1,5 %). CES SECTEURS COMPRENNENT TOUTEFOIS DES ÉVOLUTIONS PAR ACTIVITÉ DÉTAILLÉE PARFOIS HÉTÉROGÈNES, REFLÉTANT DES RECOURS DIFFÉRENCIÉS AU CHÔMAGE PARTIEL. DANS LA **CONSTRUCTION, LE SALAIRE HORAIRE SE REPLIE NETTEMENT** AU PREMIER TRIMESTRE: -0,8 % APRÈS +1,5 %. SUR UN AN, L'ICT - SALAIRES ET CHARGES CROÎT DE 2.6 % AU PREMIER TRIMESTRE 2021, SOIT UN RYTHME MOINS ÉLEVÉ QU'AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020 (+4,0 %). (INSEE)



#### LE BON MOMENT POUR SE LANCER DANS UN PROJET, C'EST QUAND ON A TROUVÉ LE BON PARTENAIRE.

Une banque de proximité, c'est essentiel.

**BANQUE POPULAIRE** ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



BPALC - S.A. coopérative à capital variable. 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS nº 07 005 127. Crédit photo: Getty Images

#### **C**OTATIONS AU **24/06/21** Variation sur la semaine

Actions		
CAC 40	6 551,07	-1,53%
SBF 120	5 124,64	-1,58%
Nikkei	28 874,89	-1,42%
Dow Jones	33 945,58	-1,03%
Eurostoxx 50	4 075,94	-1,83%
Devises (euros contr	e)	
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1925	-0,09%
Livre Sterling	0,8535	-0,25%
Yen	132,23	+0,11%
Dollar/Yen	110,87	+1,18%
SWAPS		
Euribor 5 ans	-0,240	+0,010
Euribor 10 ans	0,121	-0,014
Marché monétaire		
Eonia	-0,478	-0,001
Euribor 1 mois	-0,558	-0,003
Euribor 3 mois	-0,538	+0,005
Euribor 6 mois	-0,508	+0,005

France Etat		
BTAN 2 ans	-0,624	+0,004
BTAN 5 ans	-0,396	-0,002
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,191	-0,003
OAT 10 ans	0,166	-0,018
OAT 30 ans	0,947	-0,034
OAT 50 ans	1,123	-0,032

+0,008

Euribor 12 mois

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	-0,15	0,26	-0,48
2 ans	-0,11	0,27	-0,65
5 ans	-0,10	0,91	-0,56
10 ans	0,05	1,50	-0,17
30 ans	0,67	2,12	+0,31

Valeurs Régionales (vari	ation 2021 %)	
Arcelor	24,86	+31,67%
BNP Paribas	53,48	+24,07%
Carrefour	16,95	+20,81%
Crédit Agricole	11,74	+13,80%
Exel Industries	87,40	+43,75%
L.V.M.H.	669,10	+30,96%
Laurent-Perrier	94,40	+26,40%
Michelin	134,10	+27,78%
Natixis	4,00	+43,46%
Nexans	71,90	+21,35%
Kering	739,40	+24,39%
Haulotte-Group	6,52	+7,41%
Rallye	7,06	+22,15%
Remy Cointreau	167,60	+10,05%
Renault	35,20	-1,57%
Saint-Gobain	55,93	+49,15%
Sanofi-Aventis	87,12	+10,70%
Société Générale	24,66	+44,87%
Vallourec	9,10	-65,97%
Veolia environnement	24,90	+24,44%
Vinci	92,75	+14,00%
Vranken-Pommery	18,10	+23,13%

#### **Courbes des taux France** Courbe BTAN/OAT (FRTSYL) 0,95 1,12 0.95 2,5 0,17 1,5 0,5 50 ans

#### « Les entrepreneurs n'ont pas envie d'être subventionnés à vie!»

Dans quel état sont les entreprises françaises aujourd'hui? Dans un état plutôt meilleur que ce que l'on pouvait craindre. Depuis fin 2019, leur endettement brut a cru significativement (+13%), mais leur trésorerie a augmenté presque autant. Il faut cependant regarder plus en détail, avec une minorité de cas plus délicats. Si on se fie aux bilans 2020 déjà reçus à la Banque de France, 6 à 7 % des entreprises ont vu leur dette augmenter et leur trésorerie diminuer, alors que leur situation avant crise était déjà moyenne. Nous serons attentifs à leurs côtés sur le terrain. Les scénarios de faillites massives me paraissent toutefois excessifs.

#### N'aurait-il pas fallu être un peu plus sélectif dans le principe du « quoi qu'il en coûte »?

Il y a encore quelques mois, certains trouvaient au contraire que ce n'était pas assez! Le quoi qu'il en coûte était justifié, c'est un pont de financement qui a marché. Certes, certaines entreprises ont demandé un prêt garanti par l'Etat (PGE) à titre de simple précaution. Mais elles vont le rembourser, et cela a participé au maintien de la confiance. Maintenant, le temps est clairement venu de sortir du quoiqu'il en coûte. Il faut que les aides publiques d'exception s'arrêtent au fur et à mesure que les recettes privées reviennent. Les entrepreneurs n'ont pas envie d'être subventionnés à vie ! Là, il faut pouvoir être sélectif et parfois dire non, même si ce n'est jamais facile. Il est donc bon que dans les dispositifs de sortie de crise, y compris les prêts participatifs, il y ait un « ticket modérateur » impliquant des investisseurs privés : banques, assureurs, fonds. Il est souvent plus facile pour eux d'apprécier la viabilité économique des entreprises.

#### Le niveau de dette sur PIB remonterait en 2023 au-dessus de 115 %. Que faire ?

La priorité, c'est de réussir la sortie de crise. Ensuite, nous allons devoir nous atteler aux deux problèmes profonds de l'économie française : l'emploi insuffisant, j'en ai parlé, et la dette publique trop élevée. L'annulation de cette dette, y compris celle détenue par la banque centrale, est une illusion. Mais nous pourrons commencer à nous désendetter, si nous combinons résolument trois leviers, dont chacun est nécessaire : du temps, de la croissance, et une meilleure efficacité des dépenses publiques. Notre modèle social européen est un atout, mais il nous coûte en France nettement plus cher que nos voisins. Et nous ne pouvons plus nous offrir de nouvelles baisses d'impôts ; la stabilité fiscale serait déjà un grand progrès en France.

Source: Interview du Figaro 14/06/21, Banque de France

## Le Grand Reims se projette vers 2030

**Prospective.** La Communauté urbaine du Grand Reims a initié une démarche de projet de territoire en octobre 2020. Elle en présente aujourd'hui la feuille de route avant une mise en œuvre effective dès septembre 2021. Avec un slogan : "Ce qui nous lie nous grandit".

e 1er janvier 2017, le Grand Reims naissait à la faveur du regroupement de 143 communes en Communauté urbaine. Quatre ans plus tard, après avoir passé la période de rodage liée à la mise en place de son fonctionnement, est venu le temps de la projection pour cette jeune collectivité qui se lance désormais dans une nouvelle étape de sa construction : celle de la prospective et de la stratégie de développement territorial.

Pour Catherine Vautrin, il s'agit, avec un tel projet de territoire, de « donner un sens à la Communauté urbaine » et d'ores et déjà de « prévoir *l'avenir* » parallèlement à la gestion de son quotidien. Adepte du temps long, la présidente du Grand Reims souligne l'importance pour la collectivité de conserver sa « capacité à se projeter et d'être toujours en capacité à se transformer », elle rappelle d'ailleurs à quel point les projets structurants doivent être pensés en amont, à l'image du LGV, dont le tracé imaginé au début des années 90 a été acté en 1992 pour ouvrir sa première ligne en 2007 seulement.

## UN PROJET DE TERRITOIRE, COMMENT ÇA MARCHE?

Un diagnostic a donc été réalisé d'octobre 2020 à mars 2021 avec le concours de l'Agence d'urbanisme, d'un groupe de travail de dix élus et d'acteurs économiques locaux, animé par Jean-Pierre Fortuné, maire de Tinqueux et Vice-président du Grand Reims en charge du projet de territoire et des Finances. Destiné à définir précisément ce qu'est la Communauté urbaine, ce qui rassemble ses membres et les perspectives d'évolutions, ce diagnostic a permis de retenir quatre thématiques:

- Identité et positionnement,
- Un système économique efficient et différenciant,
- -Territoire et proximités, un modèle équilibré, solidaire et durable,
- Un cadre de vie et un environnement favorables au «vivre ensemble».

D'avril à juin 2021, une grande consultation a été organisée, au travers d'une douzaine de tables rondes thématiques et d'une grande enquête en ligne à laquelle près de 3600 habitants ont répondu.

Enfin, le mois de juin 2021 a été consacré à la détermination des grandes orientations stratégiques et à la mise en place de la feuille de



Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims et Jean-Pierre Fortuné, Vice-président en charge du projet de territoire, ont présenté les grandes lignes de ce projet aux élus de la Communauté urbaine le 24 juin 2021.

route, qui permetrra de hiérarchiser les projets et les actions jusqu'en septembre, où seront établis un calendrier et des enveloppes budgétaires. À l'issue des différentes phases de concertation et de synthèse des orientations stratégiques, un cap a été défini : devenir « un territoire référent en matière de neutralité carbone et transitions écologiques ».

Il servira trois ambitions : se réinventer, se resituer et se rassembler.

Se réinventer? «La question se pose aujourd'hui d'aller chercher d'autres activités », lance Catherine Vautrin, qui refuse de voir le Grand Reims rester dans ses positions acquises. « Nous sommes une référence en matière de biomasse. Notre volonté c'est d'aller encore plus loin. Nous avons la chance d'avoir la matière, c'est aussi une responsabilité et un engagement à aller plus loin ».

Se resituer? « Nous ne sommes pas à une heure de Paris, nous en sommes à 40 minutes », assène la présidente. « Nous sommes aussi le pendant Ouest de la région. Soit on est négatif et on considère que nous sommes au beau milieu de la diagonale du vide entre les Hauts de France et le Grand Est, soit on estime que nous sommes au cœur d'un triangle, d'un territoire de choix, avec une qualité de vie

méconnue, qu'il est de notre responsabilité de faire connaître ».

Se rassembler ? Fort de ses 143 communes, le Grand Reims compte surtout 111 communes de moins de 1000 habitants et une des villes les plus denses de France. Une cohabitation qui sonne comme un défi mais qui a aussi un fort impact sur l'économie locale, basée sur la campagne. «L'idée c'est aussi de voir comment on peut avancer sur des sujets tels que la neutralité carbone et la transition écologique », souligne Catherine Vautrin, qui rappelle la nécessité de préserver « l'énorme potentiel » du territoire en la matière.

Trois axes stratégiques ont été établis par le Grand Reims pour définir son projet de territoire, qui tient en un document synthétique de 60 pages.

#### PREMIER AXE : UNE AMBITION ÉCONOMIQUE

Il s'agit pour le Grand Reims de «se réinventer pour devenir un grand territoire de référence notamment avec pour fer de lance la bioéconomie ». Pour Jean-Pierre Fortuné, le Grand Reims doit clairement se positionner comme la Capitale Européenne de la bioéconomie. « Le site de Pomacle dispose d'une capacité de développement que l'on souhaite voir se développer encore davantage. C'est pour nous une richesse fondamentale », insiste-t-il. « Sans production de richesse, pas de projet de territoire », prévient le Vice-président, qui rappelle l'importance de la mise en place « d'un outil de développement économique puissant », pour permettre au territoire de se positionner dans la compétition face à d'autres territoires.

#### AXE 2 : UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ

Pour Jean-Pierre Fortuné, l'attractivité passe en premier lieu par la conservation des jeunes diplômés sur le territoire. En matière de tourisme aussi, le Grand Reims doit prendre toute sa place dans la carte touristique de France, porté par « un marketing territorial, une stratégie de marque forte et puissante ». « L'idée est de mettre en place une stratégie touristique ambitieuse, au travers d'un projet pertinent », assure-t-il, avec en ligne de mire le dépassement des deux nuitées moyennes par touriste. Du côté des grands chantiers, c'est vers la rénovation des bourgs centre que le projet de territoire se tournera, parallèlement à la définition d'une stratégie d'attractivité résidentielle.

### AXE 3: UNE MOBILISATION TERRITORIALE

Constatant l'existence de « déserts de mobilité par rapport à d'autres territoires », le Vice-président souligne la volonté du projet de territoire d'« imaginer des solutions de mobilité durable et de mettre en place des stratégies de neutralité carbone à l'échelle du Grand Reims ». Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sera également défini. « Un travail à trois ou quatre ans qui sera engagé dès la rentrée pour prendre en compte les ambitions régionales du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) ».

#### UN CALENDRIER 2021-2030

Concrètement, la Communauté urbaine du Grand Reims se donne le temps nécessaire - et l'assume pleinement - pour mener à bien l'ensemble de ces actions. Si certaines d'entre elles sont déjà mises en œuvre ou prêtes à l'être, dans le cadre des compétences actuelles de la collectivité, d'autres nécessiteront plus de temps et de moyens financiers. « Des fiches action seront déclinées pour chacun des chantiers à partir de septembre 2021, comprenant les actions envisagées, les outils mis en place et leur financement », souligne Catherine Vautrin, qui a fixé un calendrier 2021-2030 pour mettre en œuvre son projet de territoire.

La Communauté urbaine consacre déjà à l'heure actuelle quelque 120 millions d'euros à ses investissements sur le territoire. La question du financement ne devrait donc pas être un frein, laissant à l'appréciation des élus celle du fléchage et des arbitrages prioritaires. « Nous irons chercher du côté de l'Etat ou de l'Europe les financements possibles correspondant à nos actions », précise néanmoins la Présidente, qui a renforcé, au cours des derniers mois, la Direction de l'Economie de la collectivité pour donner au projet de territoire du Grand Reims les moyens de ses ambitions.

BENJAMIN BUSSON

Agriculture. L'une des missions de la Safer est de contribuer à un aménagement durable de l'espace rural, en agissant comme un organe de contrôle des transactions foncières agricoles. Or depuis quelques années, les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural constatent l'existence d'un marché non régulé des cessions de parts. C'est pourquoi, la SAFER a porté la proposition de loi foncière « d'urgence » du député Jean-Bernard Sempastous. Explications.

## La Safer se mobilise contre la concentration agricole

es Safer sont en quelque sorte les sen-tinelles du foncier », expose Stéphane Martin, Directeur général de la Safer Grand Est. Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural permettent à tout porteur de projet viable - qu'il soit agricole, artisanal, de service, résidentiel ou environnemental - de s'installer en milieu rural. « Les projets doivent être en cohérence avec les politiques locales et répondre à l'intérêt général. » Ainsi, pour chaque vente, le notaire doit notifier l'organisme. « Ces 15 dernières années, les structures agricoles ont évolué, et avec elles, le marché du foncier », note le directeur général de la Safer Grand Est. Historiquement, l'accès au foncier se faisait par deux biais: l'acquisition immobilière (marché foncier) et la location.

Or depuis plusieurs années, un nouveau marché se développe, à travers l'acquisition de parts de société détenant du foncier (SCEA, GAEC, EART, etc.). « C'est à ce moment-là que nous avons vu arriver des dérives, lors des cessions de parts de sociétés, indique Stéphane Martin. La Safer est informée, mais ne peut en aucun cas intervenir. C'est là tout l'enjeu de la loi Sempastous, qui prévoit un contrôle des transferts de parts sociales. »

#### MONOPOLE ET CONCENTRATION **DES TERRES**

La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural du Grand Est a analysé les chiffres 2020 du marché des cessions de parts. Ainsi, en 2020, dans la Marne, 276 sociétés ont fait l'objet de cessions de parts pour un total de 31 660 hectares exploités, soit le marché « non contrôlé ». Dans ET L'ENVIRONNEMENT? le même temps, 4 246 hectares étaient notifiés à la Safer. « On a donc 88% des surfaces foncières agricoles ayant fait l'objet d'une cession qui l'ont été sans passer par aucune forme de contrôle de notre Safer », explique Stéphane Martin. Et ce cas de figure de cession mobilière et non plus immobilière, majoritaire aujourd'hui, pose tout un ensemble de questions. « Avec ce système, on arrive avec des exploitations qui peuvent dépasser les 2 000 hectares. On a eu le cas par exemple d'une entreprise de la Meuse qui détenait 20 exploitations agricoles et qui ambitionnait encore de s'agrandir. On touche du doigt, dans ce cas présent, le concept de "financiari-



Le nombre d'exploitations individuelles diminue fortement au profit des sociétés d'exploitations

en péril le modèle. » Non seulement les exploitations dites « familiales » disparaissent, mais avec ces transactions privées, c'est autant de foncier empêchant l'installation de nouveaux exploitants. « Un chef d'exploitation qui a 2 000 hectares, ce n'est pas lui qui gère. Et derrière, cela veut dire qu'il y a tout un système pour rationaliser au maximum les investissements. On est souvent sur de l'intensif et de la monoculture. »

En creux, outre la question du monopole, il y a aussi celle de l'environnement, de l'appauvrissement des sols et des conséquences dramatiques en termes de pollution des sols et de ruissellement d'eau. « Si la tendance est de dire, "il faut des supères structures pour supporter la concurrence", le modèle français n'est pas celui-là. » D'ailleurs, la Marne obtient « la palme » dans la Région Grand Est des cessions de parts par des sociétés, avec 276 pour 31 660 hectares alors que dans le Bas-Rhin, 58 cessions ont été enregistrées correspondant à 11 020 hectares exploités.

Pour autant, Stéphane Martin veut croire en la pérennité du sation" du milieu agricole, mettant modèle agricole français :

« Aujourd'hui, et cela a été renforcé par la crise du Covid, les consommateurs recherchent de la qualité et des produits élaborés en circuitcourt. Le retour au local, la traçabilité, le bio font partie des nouveaux modes de consommation. » C'est pour garantir aussi cet esprit-là, que la Safer souhaite garder un contrôle sur les transactions. La loi du député Jean-Bernard Sempastous qui a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale le 26 mai dernier, introduit un nouveau contrôle des titres de sociétés qui soumet à la validation des préfets les demandes de cessions de parts sociales lorsqu'elles sont supérieures à 40%. Dans la Marne par exemple, elles correspondent  $\bar{a}$  35 prises de contrôles pour une surface de 4 749 hectares.

À l'échelle du Grand Est, 81 prises de contrôles ont été effectuées sur une surface totale de 11 260 hectares. À titre de comparaison, la Safer a attribué, en 2020, 457 hectares à 134 attributaires sur 449 candidats! « En 2020, il y a eu 22 prises de contrôles à plus de 90% de 2 285 hectares. Ces formes de cessions représentent cinq fois plus que l'activité de la Safer en surface et elles bénéficient à six fois moins *d'attributaires* », observe Stéphane Martin. « Avec cette même surface, la Safer aurait pu faire 300 attributions dont de nombreuses installations de jeunes car les candidats à l'installation sont là. »

#### **DÉRÉGULATION DES PRIX**

Demain, ces systèmes sont voués à s'amplifier, si le législateur ne prend pas la mesure de l'enjeu, d'autant que s'ajoute aux problématiques de l'accaparement et de

l'appauvrissement des sols celle de la dérégulation des prix des terres. « S'il n'y a plus de frein, les prix s'envolent, les grosses structures étant prêtes à acheter 30 voire 40% plus cher une terre. Cela conduit à une hausse artificielle des prix, rendant l'accession au foncier à de nouveaux exploitants, totalement hors de portée. » Il y a ainsi un véritable équilibre à trouver, entre la liberté d'entreprendre et la sauvegarde d'un modèle agricole mais aussi social. « Toutes les agricultures sont nécessaires, nuance ainsi Stéphane Martin, mais il ne faut pas qu'il y en ait une qui prenne le pas sur l'autre et qui échappe à tout type de régulation, sinon cela créé un déséquilibre. » Les investisseurs étrangers ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : à terme c'est aussi l'identité d'un territoire et d'un terroir qui est questionnée.

Le texte de la loi Jean-Sébastien Sempastous doit passer en deuxième lecture à l'automne pour un décret d'application début 2022. Ce contrôle se fera sur l'agrandissement entre une et trois fois la surface agricole utile régionale moyenne (SAURM). Un seuil établi sur proposition des syndicats agricoles eux-mêmes. « La Safer donnera un avis au préfet qui suivra ou non l'avis donné par le comité technique composé d'agriculteurs, de chasseurs, d'acteurs de l'agriculture et de la biodiversité. Il y aura la possibilité de discuter l'attribution d'une parcelle avec par exemple, une libération de terres en compensa-

NASTASIA DESANTI

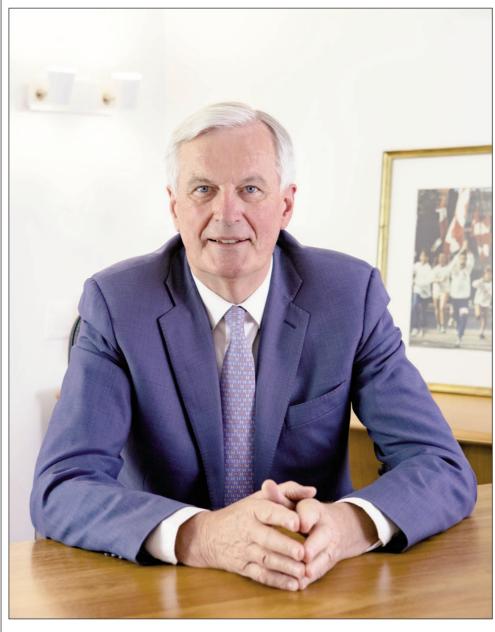


Stéphane Martin, Directeur général de la Safer Grand Est.



## « C'est en faisant la synthèse de toutes les droites, à la manière d'un Nicolas Sarkozy, qu'on parvient à gagner »

**Interview.** Ex-député, ministre, commissaire européen ou négociateur en chef de l'UE pour le Brexit, le Savoyard de cœur se montre sous un jour rationnel et expérimenté à l'approche de la Présidentielle...



Michel Barnier.

Pourquoi avoir voulu écrire un livre (1) sur les négociations du Brexit?

Michel Barnier: 52 % des votants ont fait un choix contre l'UE en pensant être plus forts et plus grands sans l'Europe. Depuis le premier jour, Britanniques comme Européens savent que cet évènement est historique et pourrait se reproduire dans un autre pays. Je voulais marquer le coup avec ce livre et montrer qu'il y a des leçons à tirer de nos échanges, une histoire à raconter, les coulisses de ces entrevues à analyser. Dans ce livre, je rends aussi hommage à l'équipe qui m'a entouré – 170 personnes en tout, il n'y a pas que le "premier de cordée" – et je relate la manière que nous avons employée pour maintenir l'unité des 27.

Avec le recul, quels ont été les facteurs clés de succès des négociations ?

Michel Barnier: Premièrement, la transparence. Nous avons considéré que dans le cadre de ces graves pourparlers, il était bénéfique de tenir au courant tout le monde en continu et en même temps. Deuxièmement, nous sommes restés maîtres des horloges. D'emblée, nous avons imposé la

stricte séparation des négociations autour du Brexit d'une part et des modalités de collaborations futures d'autre part. Le piège des Britanniques, qui sont des diplomates expérimentés, était de tout négocier en même temps pour obtenir des compensations entre les sujets, de se montrer accommodant sur une coopération future afin d'obtenir des avantages dans le divorce immédiat. Cela aurait été pour les Européens la garantie de perdre sur les deux tableaux. Troisièmement, je pense que la stabilité de l'équipe dans le temps a été décisive pour maintenir un cap ferme, sans à-coups et énervements pendant les quatre années et demi de négociations. Et ce, tout en maintenant un esprit de coopéraavec nos d'Outre-Manche.

Quel est votre sentiment quant au résultat final obtenu?

Michel Barnier: Il y a l'accord et la manière avec laquelle il est respecté. Je trouve indigne que Boris Johnson remette désormais en cause deux accords: l'un sur la pêche, l'autre sur la question irlandaise si délicate et risquée en termes de vies humaines. Les Britanniques ne respectent par

leur signature quand ils remettent en cause les contrôles douaniers de l'UE sur les marchandises partant de Grande-Bretagne vers l'Irlande du Nord. Ils devraient faire attention car ne pas respecter leur parole peut avoir de lourdes conséquences quant à leur réputation et la confiance qu'on leur porte.

Au-delà et dans l'ensemble, nous avons surmonté la guerre des nerfs et ce sur quoi nous avons abouti permet d'envisager un divorce sans agressivité. Ce n'était pas gagné dans un contexte où les nationalistes, à l'exemple de Nigel Farage, cherchent avant tout à faire exploser l'Europe. Les Britanniques ont aussi mis longtemps à comprendre qu'ils perdaient leur temps à établir des lignes de négociations parallèles et à nous diviser, puisque l'unanimité était nécessaire pour valider un traité.

C'était nécessaire pour les innombrables coopérations - aide en Afrique, lutte contre le terrorisme... - qui ne peuvent disparaître. Je crois que nous avons mérité la confiance que les Européens ont placée en nous. Il est désormais temps de penser à nous, à l'Europe, pour éviter de nous retrouver sous-traitants ou sous influence des deux géants de ce monde, les Etats-Unis et la Chine.



MICHEL BARNIER

## La grande illusion

Journal secret du Brexit (2016-2020)



Vous avez été ministre de l'Agriculture entre 2007 et 2009 et avez contribué, avec Michel Dantin (ancien maire de Chambéry et député européen), à jeter les bases de la réforme de la PAC controversée aujourd'hui. Qu'en pensez-vous ?

Michel Barnier: Je souhaite rendre hommage à Michel Dantin, l'un des élus français les plus compétents et respectés en Europe sur à préserver un modèle alimentaire, une diversité et une qualité des produits. Quoiqu'on en dise, nous avons préservé les équilibres

ce sujet. Je pense toujours que les premiers écologistes sont les paysans, qu'on ne peut évoluer sans eux ou contre eux. Cette PAC maintient les grandes lignes d'une ambition maîtrisée, tenant compte du changement climatique et de la santé des agriculteurs. Je suis heureux que cette PAC soit maintenue, contre tous ceux qui voulaient la détricoter ou la renationaliser. Je veux aussi rappeler que la PAC n'est pas qu'un ensemble de subventions : c'est avant tout un contrat visant à préserver un modèle alimentaire, une diversité et une qualité des produits. Quoiqu'on en dise, nous avons préservé les équilibres

des territoires.

Vous qui avez contribué à organiser les derniers JO en France, comment percevez-vous Paris 2024?

**Michel Barnier :** Comme une formidable opportunité et je pense d'ailleurs que les Alpes doivent garder des velléités malgré l'échec d'Annecy 2018. Notre pays doit garder l'esprit sportif, d'équipe... Et puis l'organisation de grands évènements sert de locomotive économique, d'entraînement du tissu associatif local. C'est ça la réalité. Il y a un élan à recréer dans notre pays. Je me souviens du sentiment de réussite des 8 000 volontaires lors de l'organisation des JO d'Albertville. Bien-sûr, en gardant toujours à l'esprit l'utilisation future, la reconversion des équipements ou encore la possibilité de les démonter. C'est notre grande fierté avec Jean-Claude Killy, tout fonctionne encore aujourd'hui.

Le cercle de réflexion "Patriotes et européens", votre livre ou vos propositions au niveau national sont-ils les premières pierres de votre candidature à la Présidentielle ?

Michel Barnier: Patriotes et Européens, c'est un groupe de travail composé d'une cinquantaine de parlementaires, dont le but est de faire la synthèse entre les positions nationales et européennes sur les enjeux de souveraineté. C'est en faisant la synthèse de toutes les droites, à la manière d'un Nicolas Sarkozy, qu'on parvient à gagner, en parlant à toutes les sensibilités. Ce qui ne veut pas dire s'ouvrir aux idées d'extrême droite soi-dit en passant. Je peux seulement vous dire que je participerai à cette grande échéance républicaine au cœur de ma famille

politique.

La perspective d'une annulation des primaires à droite estelle une bonne nouvelle ?

Michel Barnier: Ce n'est pas encore réellement le cas, mais nous conservons tous un mauvais souvenir de celles de 2016. La désignation de notre candidat ne sera certainement pas organisée de la même manière cette fois-ci. Les circonstances sont différentes et si l'on peut les éviter par une sorte de sondage, tout en faisant émerger un chef d'équipe qui présente un projet rassembleur pour la France, c'est tant mieux.

Ne craignez-vous pas de donner l'image de l'homme de Bruxelles, éloigné des problématiques des Français?

Michel Barnier: La fameuse rengaine du technocrate. Je ne suis pas un technocrate mais un homme politique. J'ai été élu une vingtaine d'années - beaucoup plus de temps qu'en poste à Bruxelles. Et je n'ai jamais abandonné le contact avec le terrain, dans toutes mes responsabilités. Je ressens une montée des populismes, mais aussi une colère sociale légitime, nourrie par une promesse d'État rompue. C'est cette impression d'abandon qui a causé le Brexit outre-Manche, et qui se retrouve dans des régions françaises. En certains lieux, la disparition de l'industrie, le manque de services publics ou la place laissée à la bureaucratie qui éloigne les citoyens de leurs représentants considérés comme impuissants, sont plus ressentis qu'ailleurs ; c'est ce qui a déjà accompagné le mouvement des gilets jaunes et qui pourrait conduire l'extrême-droite au poutive est-elle indispensable à l'homme politique moderne d'après vous ?

Michel Barnier: Deux attitudes manquent en France quand je les distingue dans d'autres pays et constate qu'elles sont synonymes de succès : premièrement, nous n'avons pas la culture de l'évaluation. Nous ne savons pas remettre à plat des lois, ce que je propose par exemple en matière d'immigration : un moratoire de trois à cinq ans permettrait de prendre le temps de repenser notre système et de recréer les conditions d'un consensus national. Ce serait l'occasion de travailler avec nos voisins européens pour construire ensemble une réponse cohérente et efficace, et de mettre en œuvre une véritable politique de codéveloppement avec les pays d'origine. Deuxièmement, la prospective n'est abordée que trop partiellement. Dans ses décisions, « l'homme d'État ne doit surtout pas sacrifier l'avenir au présent », affirmait Pierre Mendès France. C'est pourquoi j'ai créé des groupes de prospective au ministère de l'Environnement ou à celui des Affaires étrangères, afin de bénéficier de cet éclairage essentiel.

Julien Tarby (Eco Savoie Mont Blanc) pour RésoHebdoEco – www.reso-Hebdo-Eco.com

> (1) « La Grande Illusion, journal secret du Brexit », de Michel Barnier, éd. Gallimard, 2021.





« Les Britanniques devraient faire attention, ne pas respecter leur parole peut avoir de lourdes conséquences. »



## ACTUALITÉ JURIDIQUE

Fiscal. Le déficit pourrait être imputé sur le bénéfice de l'exercice précédent.

## Report en arrière des déficits de 2020 et 2021

fin d'améliorer la quinquies). Asituation tinanciere des entreprises affectées par la crise sanitaire, le projet de loi de finances rectificative pour 2021 autorise le report des déficits 2020 et 2021 sur les trois exercices précédents.

En droit commun, un déficit ne peut être reporté que sur l'exercice précédent sans pouvoir dépasser un million d'euros (Code général des impôts, article 220

• La nouvelle mesure concernerait le premier exercice déficitaire clos entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021. Le déficit pourrait être imputé sur le bénéfice de l'exercice précédent, le cas échéant, sur les bénéficies des deux exercices antérieurs.

Aucun plafond de déficit n'est prévu, contrairement aux préconisations européennes de limiter le report vier 2022. à trois millions d'euros.

 Les entreprises disposeraient ainsi d'une créance sur le Trésor. Cette créance serait égale à l'impôt sur les sociétés calculé sur le montant du déficit. Le taux de l'impôt retenu serait le taux de 15 % (25 % si le chiffre d'affaires de l'entreprise excède 10 millions d'euros), taux prévus pour s'appliquer à compter du 1er jan-

La créance serait utilisable pour le paiement de l'impôt sur les sociétés mais ne bénéficie pas du dispositif de remboursement exceptionnel (loi 2020-935).

• L'option pour le report du déficit pourrait être exercée jusqu'au 30 septembre 2021. En tout état de cause, l'option devrait être exercée avant que l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant ne soit liquidé.

#### Fiscal. A défaut de système certifié, l'entreprise risque une amende de 7 500 euros.

## Systèmes de caisse et logiciels de comptabilité

ciels de comptabilité et les doivent être sécurisés et certifiés par l'éditeur ou un organisme accrédité pour en permettre le contrôle par l'administration fiscale. A défaut de système certifié, l'entreprise risque une amende de 7 500 euros.

 Sont soumises à cette obligation, les entreprises qui effectuent des opérations ne donnant pas lieu à facturation (parce que effectuées les règlements mais sans les avec des particuliers) et dont les règlements correspondants sont enregistrés au moyen d'un système de caisse ou d'un logiciel. Ce système ou logiciel doit satisfaire à des conditions techniques (inaltérabilité, sécuconservation et archivage des données).

• L'obligation de certification concerne les systèmes et logiciels qui enregistrent transcire automatiquement en comptabilité.

• Sont ainsi dispensés de l'obligation de certification, les systèmes et logiciels qui déclenchent automatiquement et instantanément une écriture dans la comptabilité de l'entreprise.

• Par mesure de tolérance, l'administration avait admis en décembre 2020 qu'étaient donc dispensés de l'obliga-

tion, les systèmes et logiciels effectuant une retranscription des données en comptabilité à partir d'un batch quotidien automatique et dont le contenu ne peut être

L'administration fiscale supprime cette tolérance à compter du 19 mai 2021. Les logiciels ou systèmes de caisse effectuant un traitement batch quotidien sont désormais soumis à l'obligation de sécurisation.

#### Social. Cette aide « saisonnalité », est calculée sur une période de six mois.

## Aide de l'Etat pour les charges

'aide instituée pour permettre aux entreprises affectées par la crise sanitaire de la Covid-19 de supporter les charges fixes, est maintenue jusqu'au mois d'août 2021.

L'aide reste fixée à 90 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) ou 70 % à partir de 50 salariés.

• L'aide pourra être demandée pour un seul mois (et non plus deux mois) de façon à bénéficier aux entreprises ne satisfaisant aux critères que pour un mois : perception de l'aide du fonds de solidarité, baisse du chiffre d'affaires d'au moins 50 %.

La demande d'aide doit être effectuée dans les trente jours du versement de l'aide du fonds de solidarité, appuyée d'une attestation de l'excédent brut d'exploitation par un expert-comptable, ou désormais par un commissaire aux comptes.

• Un second dispositif est

créé qui prend en compte l'ensemble du premier semestre 2021.

Cette aide « saisonnalité », est calculée sur une période de six mois (tant pour la perte de 50 % que pour le calcul de l'EBE).

Elle concerne les entreprises éligibles au fonds de solidarité (entreprises ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public, perte de chiffre d'affaires d'au moins

En outre, au cours du premier semestre de l'année précédente, 2019, l'entreprise doit avoir réalisé, pendant au moins un mois, un chiffre d'affaires mensuel inférieur à 5 % du chiffre d'affaires annuel 2019.

La demande d'aide « saisonnalité » doit être effectuée entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 août 2021.

> Décret 2021-625 du 20 mai 2021

## <u>Juridique</u>

## **Prime** exceptionnelle au gérant associé d'une SARL



Les conventions conclues entre une SARL et le gérant ou un associé (« conventions réglementées ») sont soumises à l'approbation des associés sans que le bénéficiaire puisse participer au vote (Code de commerce, article L 223-19).

S'agissant de rémunérations ou primes exceptionnelles, le Code de commerce prévoit l'application du régime des conventions réglementées dans les sociétés anonymes, mais aucun texte n'impose les mêmes règles aux SARL.

· La Cour de cassation vient de préciser qu'une prime exceptionnelle versée au gérant associé d'une SARL n'est pas une convention réglementée.

Dans cette affaire, l'assemblée générale d'une SARL avait voté une prime exceptionnelle de 180 000 euros à l'associé majoritaire au titre de ses fonctions de gérant.

L'associé minoritaire avait contesté l'attribution de la prime en avançant qu'elle constituait une convention réglementée pour laquelle le bénéficiaire ne pouvait pas voter.

Il a été débouté par la Cour de cassation. L'attribution d'une prime exceptionnelle au gérant n'est pas une convention passée entre le gérant et la société. Il s'agit d'un élément de sa rémunération.

· Or, la rémunération du gérant d'une SARL est déterminée par les statuts, ou à défaut par une décision des associés en assemblée générale.

La rémunération du gérant n'est donc pas soumise au régime des conventions réglementées. Le gérant associé peut donc participer au vote sur sa prime exceptionnelle.

> Cass.ch. com. 31 mars 2021 n° 19-12.057 F-P



PAR L'Union des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) du Grand Est

## RE 2020: l'UNICEM Grand Est partage les objectifs mais pas la méthode

Amentation environmentation pour la construction des Bâtiments neufs, mentation environnementale pour doit entrer en vigueur au 1er janvier 2022, les membres du Bureau de l'UNICEM Grand Est, représentants des entreprises qui exploitent des carrières pour la production de granulats et de roches pour la construction et des entreprises qui transforment ces ressources minérales en béton ou briques, dénoncent fermement la méthode retenue quitte à assumer des positions à contre-courant. Car, si en tant qu'industriels responsables, ils soutiennent l'ambition politique, sociétale et environnementale, de baisser l'empreinte carbone des bâtiments, y compris pour ce qui les concernent, celle de la production des matériaux minéraux, ils déplorent un dogmatisme des pouvoirs publics en faveur du bois dans la construction, matériau consacré au rang de remède à tous les maux.

Une idéologie aux racines solides puisqu'elle trouve sa source dans la Stratégie Nationale Bas Carbone qui prévoit une multiplication par 8 entre 2015 et 2050 de la production de bois de structure. L'effet attendu: le stockage à long terme du carbone contenu dans le bois au sein des constructions, n'est en rien neutre car les émissions associées aux prélèvements de bois dans les forêts ne sont pas comptabilisées ; ainsi, pour obtenir 1 m³ de bois destiné à la construction, il faut extraire 20 m³ de bois usages à faible durée de vie d'un an (papier, bois énergie etc...) – c'est ainsi que l'objectif de stocker du carbone dans la construction impliquera progressivement un accroissement des émissions de CO2 et réduira notablement le rôle de puits de carbone des forêts, destinées à être substituées par des « champs d'arbres » jeunes et peu captants.

Symbole de cette promotion outrancière, l'introduction d'une nouvelle méthode de calcul dite d'Analyse de Cycle de Vie Dynamique simplifiée qui, souffrant de rigueur scientifique, confère un avantage injustifié au bois dans la RE2020 et donc dans les constructions de demain.

Pour Rémy Moroni, président de l'UNI-CEM Grand Est, « le bois a toute sa place dans la construction sans qu'on ait besoin de le doper virtuellement. La compétition entre matériaux doit être équitable, sans quoi on trompe le consommateur et qu'importe le maître d'ouvrage, qu'il soit public jusqu'au particulier ».

Pour l'UNICEM Grand Est, le choix de favoriser le bois dans la construction ne passe donc plus car il repose sur un concept erroné - celui de la neutralité carbone de la filière bois – mis en exergue, depuis peu par des études et des communications scientifiques. Elle en appelle à une autre voie pour décarboner la construction, celle qui donnera confiance en l'avenir pour susciter les investissements à la hauteur des

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats

économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine:

03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

lors que la RE2020, nouvelle régle- de la forêt dont 80 % serviront pour des enjeux, celle qui s'appuiera sur la recherche et l'innovation pour développer la performance de chaque matériau, celle qui mettra au cœur des réflexions la conception des ouvrages pour placer le bon matériau au bon endroit, celle qui fera la part belle à la mixité des matériaux.

> Pour Rémy Moroni, « si on ne choisit pas cette voie, alors on risque de n'avoir finalement aucune filière performante à l'horizon 2050 ». Il rappelle notamment que : « les carrières et les matériaux de construction qui en sont issus garantissent l'emploi de ressources locales et de proximité qui met le secteur de la construction à l'abri des effets de la mondialisation ; or, l'actualité nous montre à quel point la filière bois est soumise à une concurrence internationale effrénée et dont les effets (disponibilité, prix) se font sentir actuellement sur les chantiers en cours

> Et de poursuivre : « Aujourd'hui, nous sommes des lanceurs d'alerte car nous ne voulons pas engager les générations futures sur un chemin hasardeux ; c'est la raison pour laquelle nous engagerons, avec le soutien de nos syndicats et dans l'intérêt de la France, des recours administratifs contre la RE2020 ». Et de clore : « le seul mérite de la RE2020 aura été de participer à une acculturation accélérée de l'enjeu carbone des solutions constructives que nous proposons. Dès lors, nous sommes résolument engagés à les faire connaître ».



## On solde!

Circulez il n'y a rien à voir. C'est en substance la réponse des dirigeants français d'Amazon au Ministre de l'Economie qui lui demandait de décaler ses "Prime Days", sortes de soldes du géant du e-commerce à l'échelle mondiale. Problème, cellesci étaient organisées plus d'une semaine avant le début des très réglementés soldes en France. Et c'est bien là que le bât blesse : comment lutter contre de telles pratiques, face à des acteurs internationalisés, sans obligation réglementaire ou presque, ne répondant à aucune règle fiscale (44 milliard d'euros de vente en Europe, zéro impôt sur les sociétés, selon le Guardian). Sans tomber dans une caricature altermondialiste d'opposition systématique au "progrès", il reste néanmoins de la responsabilité de chacun de se questionner sur le modèle de son économie du futur. Il est autorisé voire encouragé de se demander si l'avenir doit absolument passer par ce modèle unique de livraison à domicile expresse asphyxiant toute forme de concurrence sur son passage, car c'est sans doute de cela dont il s'agit en toile de fond dans un avenir à moyen terme.

A part ça, si la firme a annoncé avoir battu ses objectifs de vente avec +6% des recettes aux Etats-Unis (à 11 milliards de dollars...) la direction française est restée plus discrète sur ce succès hexagonal, annonçant seulement avoir battu un record. Sans toutefois donner de chiffres. Histoire sans doute de ne pas agacer davantage les commerçants 'physiques" français déjà très marqués par la crise sanitaire...

**BENJAMIN BUSSON** 



le regard de Faro.

## LES VOYAGES D'AFFAIRES REMPLACÉS PAR LA VISIOCONFÉRENCE





Location et vente de bureaux, bâtiments d'activités et de logistique

> Contactez-nous au 03 26 82 74 74

> > www.cotrim.fr



# L'agenda juridique et fiscal

Juin. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social. Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

### Mercredi 30 juin

#### **CONTRIBUABLES AYANT OPTÉ POUR LE PAIEMENT MENSUEL** DE LA TAXE FONCIÈRE ET/ OU DE LA TAXE D'HABITATION

Contribuables désirant revenir à compter du mois de juillet 2021 au système de paiement traditionnel : dénonciation de l'option pour le paiement mensuel par Internet (site impots.gouv.fr) ou auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane).

Demande de suspension ou de modulation, à compter du mois de juillet 2021, des prélèvements mensuels en fonction de l'impôt présumé de 2021 ; cette demande est à formuler par Internet (site impots.gouv.fr) ou auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane).

#### **DIVERS**

Très petites entreprises et petites et moyennes entreprises désirant obtenir un plan de règlement spécifique Covid-19 des dettes fiscales dont l'échéance de paiement est intervenue entre le 1er mars et le 31 décembre 2020 : demande à formuler par Internet (site impots.gouv.fr) ou par courriel ou courrier adressé au service des impôts des entreprises dont l'entreprise dépend (FR 18/21 inf. 13 p. 17).

Intermédiaires (avocats, notaires, experts-comptables, établissements de crédit...) ayant déclaré un dispositif transfrontière conçu, commercialisé, prêt à être mis en œuvre ou mis à disposition aux fins de sa mise en œuvre, sans avoir besoin d'être adapté de façon importante (dispositifs dits « commercialisables »): communication à l'administration fiscale, s'il y a lieu, d'une mise à jour trimestrielle des informations relatives à ce dispositif (BF 2/21 inf. 175; MF n° 78308).

#### **ENTREPRISES APPLIQUANT LA PARTICIPATION AUX** RÉSULTATS

Rapport annuel: pour les entreprises dont l'exercice coïncide avec l'année civile, présentation par l'employeur du bilan de la participation 2020 au comité social et économique (CSE). À défaut de CSE, ce rapport doit être adressé à chaque salarié (MS n° 33950).

#### **ENTREPRISES RÉTRIBUANT** DES SALARIÉS D'AUTRES **ENTREPRISES**

Information des employeurs des bénéficiaires: communication des montants attribués et des cotisations dues en 2020, en cas d'option pour une information annuelle (MS n° 22445).

#### **INDUSTRIELS, COMMERÇANTS ET ARTISANS**

Entreprises bénéficiant de la franchise en base de TVA désirant acquitter cette taxe à compter du mois de juin : option pour le paiement de la taxe à formuler au cours du mois de juin (MF n° 53825).

#### REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises étrangères établies hors de l'Union européenne qui n'ont pas réalisé en 2020 des livraisons de biens ou des prestations de services situées en France désirant obtenir le remboursement de la TVA qui leur a été facturée en 2020, lorsqu'elles n'ont pas utilisé le système trimestriel : demande à adresser, sur formulaire spécial n° 3559-SD, au Service de remboursement de la TVA, 10, rue du Centre, 93465 Noisy-le-Grand Cedex (MF n° 50680). Remarque:

Nous signalons d'ores et déjà qu'à compter du 1er juillet 2021, ces demandes de remboursement devront être transmises par voie électronique (Décret 2021-507 du 27-4-2021).

Entreprises souhaitant bénéficier des nouveaux régimes de guichet unique OSS et/ou IOSS: les assu-



#### SALARIÉS AYANT UN **RELIQUAT DE DROITS** INDIVIDUELS À LA FORMATION (DIF)

Transfert des droits à DIF sur le CPF: inscription par les salariés sur leur compte personnel de formation (CPF) des droits acquis au titre du DIF (MS n° 38215).

#### SOCIÉTÉS ET AUTRES **PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS** PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 juin 2020 tenues à la production d'une déclaration n° 2258-SD (reporting pays par pays ou CBCR). Cette déclaration doit être souscrite par voie électronique (MF n° 8972).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 mars 2021:

 déclaration de résultats n° 2065 par voie électronique (et déclarations des pièces annexes ou connexes) au service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 juillet 2021 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065;

- la société mère d'un groupe intégré doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre, des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des sociétés étrangères et de l'entité mère non résidente (intégration horizontale) et/ ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'exercice en cours.

Selon nos informations, ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration;

- télétransmission de la déclaration Decloyer relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 juillet 2021 pour télétransmettre leur déclaration Decloyer;

- déclaration des sommes, supérieures à 1 200 € par an et par bénéficiaire, versées en 2020, soit à titre de commissions, courtages, ristournes, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur (MF n° 78355 et 78365).

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 septembre 2020 : déclaration relative à la politique de prix de transfert (n° 2257-SD) (MF n° 8970).

#### **TOUS CONTRIBUABLES**

Contribuables désirant se placer, pour l'année en cours, sous le régime de la mensualisation pour le paiement de leurs cotisations d'impôts locaux (taxes foncières et/ ou taxe d'habitation et/ ou cotisation foncière des entreprises): demande à formuler par Internet (site impots.gouv.fr) ou par téléphone, courriel ou courrier auprès du centre prélèvement service (ou du centre des finances publiques pour les départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane) (MF n° 41555 s. et 43790).



- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE-



Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à : - 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51) - 1,91 € hors taxe le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

## **Adjudication**

#### Maître Patrice PROUVEUR

Notaires associés titulaire d'un office notarial dont le siège social est à SAINT-DIZIER (52100), 72 Avenue de la République

#### Adjudication à La bougie

DESIGNATION:

#### **FAGNIERES (Marne)**

Un terrain NON CONSTRUCTIBLE situé(e) à FAGNIERES (51510), 34 route de Montmirail.

Préfixe/ Section/ N°/ Adresse ou lieudit/ Contenance Prenxe/ Section/ N1/ Adresse ou lieualt/ Contenar AL / 253 / 34 RTE DE MONTMIRAIL / 02 a 17 ca AL / 253 / 34 RTE DE MONTMIRAIL / 03 a 19 ca Contenance totale : 05 a 36 ca RAPPEL DE SERVITUDE(S)

Servitude non aedificandi -

Interdiction d'édifier toutes sortes de constructions, mêmes enterrées, temporaire ou définitive, démontable ou non

L'immeuble est grevé d'une servitude réelle et perpétuelle de passage de

L'immeuble est grevé d'un bail emphytéotique de 99 ans moyennant un loyer de 80 € par an

#### **MISE A PRIX:**

Le vendeur fixe la mise à prix du bien ci-dessus désigné à la somme de cinq mille €uros (5.000,00 €).

DATE DE L'ADJUDICATION : L'adjudication aura lieu le MARDI
13 JUILLET 2021 à 11H00, en l'étude de Me Patrice PROUVEUR.

Les enchères seront portées de vive voix ; Elles ne pourront être inférieures à cinq cents €uros (500 €).

Consignation entre les mains du notaire soussigné la somme de MILLE

EUROS (1.000 €) pour se porter adjudicataire.

Pour insertion. 212808 Me Patrice PROUVEUR.

## **Avis d'attribution**



#### **ESPACE HABITAT**

Avis d'attribution de marchés de travaux suite a consultation en date du 4 février 2021

Rénovation de 16 logements 7 quai des héros de la résistance - GIVET

MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

ATTRIBUTION DES TRAVAUX:

Entreprises – Lots – Prestations – Montant travaux HT (TVA 10%)

— PONSARDIN – 01 – MENUISERIE EXT / FERMETURE – 65.198,00;

— MURS PEINTS – 02 – ITE / PEINTURE (variante retenue) – 128.185,50;

— COPHIGNON – 03 – PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC (variante retenue) – 83.019,20;

— DUTERQUES MAUPETIT – 04 – COUVERTURE / ZINGUERIE – 110.000,00 — ZUCCARI – 05 – SERRURERIE – 22.460,00.

212675

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements

des Ardennes, de l'Aube et de la Marne PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777 Société du groupe ForumEco Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS Tél.: 03.26.40.21.31 - Télécopie: 03.26.40.21.99 Site Internet: www.forumeco.fr

#### Bureaux ouverts:

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 • Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
  - Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé: Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

#### Rédacteur en chef: Benjamin BUSSON Presse payante

Parution le lundi → Prix du numéro : 1 € → Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres. Poligon Pla de L'estany s/n - 17181 Aiguaviva - Girona (Espagne) Dépôt légal à parution - ISSN: 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408



#### **ESPACE HABITAT**

Avis d'attribution de marchés de travaux suite à consultation en date du 4 février 2021

> Rénovation de 6 logements 2 rue de Verdun - REVIN

MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES

- CEDEX.
  ATTRIBUTION DES TRAVAUX : ENTREPRISES LOTS PRESTATIONS MONTANT TRAVAUX HT (TVA 10%) :
- PONSARDIN 01 MENUISERIE EXT / FERMETURE 30.524,00 ;
   MURS PEINTS 02 ITE / PRINTURE (variante retenue) 56.605,45 ;
   THEVENIN 03 PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC 22.236,00 ;
- DUTERQUE MAUPETIT 04 COUVERTURE / ZINGUERIE 30.000,00 ; ZUCCARI 05 SERRURERIE 7.080,00.
- 212670

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021 - N° 7922

## Tous les appels d'offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

## **Avis d'attribution**

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA MARNE

#### Avis d'attribution

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES :

SIE de la Marne (51), Numéro national d'identification : 2551009840061, 2 place de la Libération BP 352 - 51022 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex, FRANCE.

Tél.: +33 326641322. Courriel: jean-yves.lacaugiraud@siem51.fr. Code NUTS: FRF23.

Adresse principale: https://www.siem51.fr

Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr/ I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR Autorité régionale ou locale.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE Autre(s) activité(s) : Autorité organisatrice de la distribution d'électricité

SECTION II: OBJET:

II.1) Etendue du marché
II.1.1) Intitulé : Acquisition et réalisation d'un plan corps de rue simplifié (PCRS).

II.1.2) Code CPV principal:

II.1.3) Type de marché

II.1.4) Description succincte:

Mise en oeuvre d'un PCRS image sur l'ensemble du département de la Marne duquel sera issu un PCRS vecteur dans certaines zones du département

II.1.6) Informations sur les lots Division en lots : Non.

II.1.7) Valeur totale du marché

1.205.447 €.

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) 71354100 , 71355100

II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRF23.

Lieu principal d'exécution : Département de la Marne. II.2.4) Description des prestations :

Acquisition et réalisation d'un plan corps de rue simplifié (PCRS).

La prestation permettra la mise en œuvre d'un PCRS image sur l'ensemble du département de la Marne duquel sera issu un PCRS vecteur dans certaines zones du département.

II.2.5) Critères d'attribution Prix : 30%.

Qualité

Technique: 70%

II.2.11) Informations sur les options

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

SECTION IV · PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure Procédure ouverte.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2021/S047-118103 du 09 mars 2021 IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

LOT: Attribué

Intitulé : Acquisition et réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

V.2.2) Informations sur les offres Nombre d'offres reçues : 8.

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V2.3) Nom et adresse du titulaire
PARERA, ZI BUCONIS 35 rue Motta Di Livenza – 32600 L'ISLE JOURDAIN , FRANCE. Code NUTS : FRJ24. Le titulaire est une PME : Non. V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné. Valeur totale : 1.205.447 €.

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traitée

Valeur hors TVA : 424.120 €.

Description succincte de la part du contrat sous-traitée

Section VI : Renseignements complémentaires VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de CHALONS EN champagne 25, rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex FRANCE. Tél. +33 326668687. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr. Adresse internet : http://chalon.champagne.tribunaladministratif.fr/.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 21 juin 2021.

## Pour plus de Rapidité, **OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE,** DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

## **Procédures adaptées**

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST **MARNAIS**

#### Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT. MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée, en application articles L.2123-1 et R.2123-1 et

suivants du code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION: Travaux d'entretien et d'aménagement des voiries et réseaux divers.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs DÉLAI D'EXECUTION MAXIMAL ENVISAGÉ : 19 semaines. UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : €uros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement

digées en langue trançaise.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée atuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : https://www.xmarches.fr

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est

obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme https://www.xmarches.fr Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire

pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 30 juillet 2021 à 12h.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jours.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES:

1 : Valeur technique 50 %. 2 : Prix des prestations 50 %

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : 5% du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALOÑS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Tél. : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccssom.fr Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie technique : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Tél. : 03.26.42.75.18 - cadet.jp@ccssom.fr DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Le 21 juin 2021.



#### **ESPACE HABITAT S.A. H.L.M.**

#### Avis de consultation

ESPACE HABITAT S.A. H.L.M.

7, avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex 2 - PROCEDURE DE PASSATION : Procédure adaptée – consultation ouverte.

3 - OBJET DU MARCHE

2 et 4 rue du Docteur Guérin / 1 et 3 rue du Docteur Roux / 60 et 62 avenue de Manchester - 08000 Charleville-

ezieles. 4 – NATURE DES LOTS : Lot n° 1: MENUISERIES EXTERIEURES / FERMETURES Lot n° 2: ITE / PEINTURE Lot n° 3: PLOMBERIE / VMC

Lot n° 4: COUVERTURE / ZINGUERIE Lot n° 5: SERRURERIE

5 - DELAIS D'EXECUTION

Le délai global est fixé à 12 mois dont 1 mois de préparation 6 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de facon anonyme.

7 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES:

PUBLICS avant le lundi 12 juillet 2021 à 17h00.

8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions

de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre. 9 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : voir Règlement de Consultation

10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr , rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS. 11 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : le 18 juin 2021.

Vous pouvez vous abonner

**EN UTILISANT** LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

## DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021 - N° 7922 INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

## Tous les appels d'offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

## **Procédures adaptées**

#### COMMUNE DE GUEUX

#### Avis d'appel à la concurrence

#### Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Gueux, mairie - 51390 GUEUX.
OBJET DE LA CONSULTATION:

RENOVATION THERMIQUE SALLE MULTIACTIVITES.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les variantes ne sont pas autorisées MODE DE PASSATION :

Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION

Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur, sous la référence MOE-2021-1

L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Retrait sur la plateforme xmarches.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES:

Le vendredi 23 juillet 2021 à 12:00 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

MAIRE, 4 RUE DE L'EGLISE - 51390 GUEUX DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Le vendredi 18 juin 2021. 212512

## **Appels d'offres ouvert**

#### CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE

#### Avis de marché

Département(s) de publication : 10

Annonce No 21-83048 Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D ARMANCE, 5 bld des Grands Fossés - BP1, 10130, ERVY-LE-CHATEL, F, Courriel : contact cccva10.fr, Code NUTS : FRF22

Adresse(s) internet Adresse principale : https://www.xmarches.fr

Adresse du profil acheteur : https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=18175 I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

1.3) COMMUNICATION Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse

https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=18175
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
autre adresse : Collectivité, 5 bld des Grands Fossés, 10130, ERVY-LE-CHATEL, F, Courriel : contact cccva10.fr ,

Code NUTS : FRF-22, Adresse internet : https://www.xmarches.fr Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

par voie électronique à l'adresse : https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=18175 à l'adresse suivante : Collectivité, 5 bld des Grands Fossés, 10130, ERVY-LE-CHATEL, F, Courriel : contact cccva10.fr, Code NUTS : FRF22. Adresse internet: https://www.xmarches.fr

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR Autorité régionale ou locale I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

GEGLIOTI I : OUJET III.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ II.1.1) Initialé : EXPLOITATION DES DECHETTERIES DE LAGESSE ET ERVY-LE-CHATEL-.

Numéro de référence : II.1.2) Code CPV principal Descripteur principal: 90511000

Descripteur supplémentaire

II.1.3) Type de marché Services

II.1.4) Description succincte: Les prestations à assurer sur les sites de Lagesse et Ervy le Châtel sont les suivantes :- LOT no1:\* Gardiennage du site et accueil du public,\* Enlèvement, transport et traitement/valorisation des déchets verts, du bois, descartons, de la ferraille, des encombrants et des pneumatiques,- LOT no2:\* Enlèvement, transport et traitement des déchets diffus spécifiques hors filières REP.Les bennes sont mises à disposition par la Communauté de communes du Chaourçois et du Val d'Armance.Le Titulaire doit notamment accomplir ses prestations avec :o L'obligation de mettre en 1/2uvre les moyens humains et matériels nécessaires au respect desolpectifs définis pour ce présent marché,o Le souci de qualité du service rendu aux usagers,o Le respect des délais de transmission des informations et la qualité/fiabilité

II.1.5) Valeur totale estimée Valeur hors TVA: euros

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Lot nº : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 90511000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRF22

Lieu principal d'exécution : 5 bld des Grands Fossés - BP1, 10130 FRVY-I F-CHATFI

II.2.4) Description des prestations : Gardiennage et entretien du site et accueil du public Enlèvement, transport et traitement/valorisation des déchets verts, du bois, des cartons, de la ferraille, des encombrants

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

II.2.10) Variantes

II.2.11) Information sur les options

Options : non II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

III.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet : II.2.14) Informations complémentaires : II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Code CPV principal : 90511000

Descripteur supplémentaire

II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRF22

Lieu principal d'exécution : 5 bld des Grands Fossés - BP1, 10130 ERVY-LE-CHATEL

II.2.4) Description des prestations : Enlèvement, transport et traitement des déchets diffus spécifiques hors filières

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du nmerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions

Illi.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique : IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre L'offre doit être valable jusqu'au :

Ou Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires VI.1) RENOUVELLEMENT Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

vi.-r.i/instance chargee des procedures de recours :
Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone :
(+33) 3 26 66 86 87, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagnejuradm.fr, Adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire peuvent être formésà l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou deleur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date de la réponse apportée par le pouvoir adjudicateur à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans lesc onditions définies à l'article L.521-1 du code de justice administrative.En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, cetteconsultation peut également faire l'objet :o 1) d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du code de justice administrative, o 2) d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13et suivants. R.551-7 et suivants du code de justice administrative.

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel: greffe.ta-chalons-en-champagnejuradm.fr, Adresse internet: http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/ VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 17 juin 2021.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours



## Tous les appels d'offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

## **Appels d'offres ouvert**

#### CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE

#### Avis de marché

Département(s) de publication : 10

Annonce No 21-83014

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur I.1) NOM ET ADRESSES

CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE, 5 bld des Grands Fossés - BP1, 10130 ERVY-LE-CHATEL, F, Courriel: contact cccva10.fr, Code NUTS: FRF22

Adresse(s) internet :
Adresse principale : https://www.xmarches.fr

Adresse du profil acheteur : https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=18174 I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION: Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=18174 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

autre adresse : Collectivité, 5 bld des Grands Fossés, 10130 ERVY-LE-CHATEL, F, Courriel : contact cccva10.fr, Code NUTS : FRF22, Adresse internet : https://www.xmarches.fr

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=18174

à l'adresse suivante : Collectivité, 5 bld des Grands Fossés, 10130, ERVY-LE-CHATEL, F, Courriel : contact cccva10.fr, Code NUTS : FRF22, Adresse internet : https://www.xmarches.fr
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques Section II : Objet

Section 1: Objet II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ II.1.1) Intitulé : COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES-

Numéro de référence

II.1.2) Code CPV principal : Descripteur principal : 90511000

Descripteur supplémen II.1.3) Type de marché

II.1.4) Description succincte : Le présent marché a pour objet d'assurer le service de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CCCVA, selon la liste des secteurs fournie au CCTP.Le service consiste à assurer : La collecte :o En porte à porte, des ordures ménagères et des déchets recyclables,o En Points d'Apport Volontaire, du verre.Le lavage des colonnes d'Apport Volontaire destinées à la collecte du verre

II.1.5) Valeur totale estimée Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90511000
Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRF22

Lieu principal d'exécution : 5 bld des Grands Fossés - BP1, 10130 ERVY-LE-CHATEL

II.2.4) Description des prestations : Collecte en porte à porte, des ordures ménagères et des déchets recyclables II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Valeur hors TVA : euros II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participe Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non II.2.11) Information sur les options

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet : II.2.14) Informations complémentaires : II.2) DESCRIPTION

Lot no: 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 90511000
Descripteur supplémentaire :
II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRF22

Lieu principal d'exécution : 5 bld des Grands Fossés - BP1, 10130 ERVY-LE-CHATEL

II.2.4) Description des prestations : Collecte en Points d'Apport Volontaire, du verre

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet

Il 2 14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

III.1.5) Informations sur les marchés réservés III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public mplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON Section IV: Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte
IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans : IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure Numéro de l'avis au JO série S : IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21 juillet 2021 - 12:00 IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélection

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français IV.2.6) Délai minimal pendant leguel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres) IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date: 21 juillet 2021 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone: (+33) 3 26 66 86 87, Courriel: greffe.ta-chalons-en-champagnejuradm.fr, Adresse internet: http://chalons-enchampagne tribunal-administratif fr/

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours pour excès de pouvoir et/ou un recours indemnitaire peuvent être formésà l'encontre des décisions faisant grief, dans les deux mois de leur publication ou deleur notification (recours pour excès de pouvoir) ou dans les deux mois de la date dela réponse apportée par le pouvoir adjudicateur à la demande préalable d'indemnisation (recours indemnitaire). A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans lesconditions définies à l'article L.521-1 du code de justice administrative. En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, cetteconsultation peut également faire l'objet :o 1) d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditionsdéfinies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du code de justiceadministrative, o 2) d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publicationde l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13et suivants,

R.551-7 et suivants du code de justice administrative. VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone: (+33) 3 26 66 86 87, Courriel: greffe.ta-chalons-en-champagnejuradm.fr, Adresse internet: http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 17 juin 2021.

## Vente aux enchères iudiciaires mobilières



Maître Antoine PETIT

Commissaire Priseur Judiciaire

28 Avenue Foch - 51200 EPERNAY

tél.: 03.26.55.23.44 - fax: 03.26.55.76.75

Courriel: encheres.champagne@wanadoo.fr - site internet: http:// www.interencheres.com/51004

#### **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**LUNDI 2 JUILLET 2021 A 9H30** 51200 EPERNAY - HOTEL DES VENTES - 28, avenue Foch

VEHICULES
Voiture RENAULT Espace – 29-3-16
Voiture FORD Fiesta – 19-12-13
MATERIEL ELECTRO-PORTATIF MATERIEL DE BUREAU

**LUNDI 2 JUILLET 2021 A 11H** 51200 EPERNAY - 4, place Chocatelle Après LJ Dr JABBOUR

MATERIEL DE CABINET MEDICAL Enlèvement le jour même exigé Port du masque obligatoire et distanciation physique Exposition sur place 1/4 heure avant la ver

Détails et photos sur www.interencheres.com/51004 Paiement comptant en espèces ou CB - pas de chèque - Frais en sus 14,28 % (11,90% HT + 2,38 % TVA) Frais de contrôle technique en sus pour les véhicules

> **NOTRE METIER: FACILITER VOTRE INFORMATION** FAITES PARTIE DES RESPONSABLES LES MIEUX RENSEIGNES ABONNEMENT UN AN: 40 €

> > **SERVICE ABONNEMENTS: 03.26.08.38.26**

212753

#### Marne

#### **VENTE CESSION**

#### ATTRIBUTION D'APPORTS

#### **Olivier PINÇON**

Avocat à la Cou 4 rue Rockefeller 51100 Reims olivier.pincon.avocat@gmail.com

#### **FONDERIE D'ART / EPOUX PAUMELLE**

#### Vente d'un fonds de commerce

CEDANT Madame LORANDIN épouse PAUMELLE, née le 08 juillet 1960 à CHATEAU THIERRY (02 - Aisne) de nationalité française et Monsieur Patrick PAUMELLE, né le 5 juillet 1959 à FECAMP (76 - Seine-Maritime) de nationalité française demeurant ensemble 5 route de Provins 51210 MORSAINS (Marne),

CESSIONNAIRE : La Société FONDERIE D'ART Patrick PAUMELLE, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 € ayant son siège social 5 route de Provins - 51210 MORSAINS (Marne), immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 428.573.893, OBJET : Un fonds de commerce de

"onderie d'art, conception et fabrication d'objets d'art et de statuts en bronze, finition d'objets d'art" exploité sous tinition d'objets d'art" exploite sous l'enseigne "FONDERIE D'ART Patrick PAUMELLE" à MORSAINS (51210 - Marne), pour lequel, Monsieur Patrick PAUMELLE est immatriculée au registre des métiers sous le numéro 392.040.630.00015 code APE 257A.

ENTREE EN JOUISSANCE : A compter du 10 mai 2021.

PRIX : Vingt Mille €uros (20.000 €) se décomposant comme suit

- Eléments incorporels : 14.356.000 €. - Eléments corporels : 5.644.000 €.

ACTE : Sous seing privé en date à MORSAINS (Marne) du 10 mai 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 11 mai 2021, dossier 2021 00045263 référence 5104P04 2021 A

OPPOSITIONS : Dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales au cabinet de Maître Olivier PINÇON, Avocat, 4 rue Rockefeller 51100 REIMS (Marne).

Pour insertion



## **GOULET & NOIZAT**

Avocats associés

#### **AVG**

Aux termes d'un acte ssp du 30 avril 2021 enregistré au SIE de REIMS, le 27 mai 2021 dos. 50532 référence 2021 A 1906. la société "AVG", société par actions simplifiée au capital de 8.000 €. dont le siège social est sis 26 rue du Commerce à CORMONTREUIL (51350), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 494 364 086, a cédé à la société "AVG+", société par actions simplifiée au capital de 8.000 €, dont le siège social est sis 26 rue du Commerce à CORMONTREUIL (51350), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 897 531 943, son activité de peinture, décoration, revêtement de sols et murs, activité sis et exploitée au siège social de la société "AVG", movennant le prix de 20.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1° mai 2021 à 0h01. Domicile est élu pour la réception des oppositions, qui devront avoir lieu dans les 10 jours de la dernière en date des publications prévues pour la validité et pour la correspondance au siège de la société dont l'activité est cédée

#### **GERANCE**

#### FIN DE GERANCE

#### Olivier PINÇON

4 rue Rockefeller 51100 Reims olivier.pincon.avocat@gmail.com

#### SOCIETE **FONDERIE D'ART PATRICK**

**PAUMELLE** Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros Siège social : 5 route de Provins 51210 MORSAINS (Marne) R.C.S. de Reims 428.573.893

#### Fin de location-gérance

Aux termes d'un acte sous seino privé en date à MORSAINS (Marne) du 10 mai 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 11 mai 2021 dossier 2021 00045073 référence 5104P04 2021 A 01800, la location-gérance du fonds de commerce de "Fonderie d'art, conception et fabrication d'objets d'art et de statuts en bronze, finition d'objets d'art" exploité sous l'enseigne "FONDERIE D'ART Patrick PAUMELLE" 5 route de Provins - 51210 MORSAINS (Marne), consentie par Monsieur Patrick (Marne), consentie par Monsieur Patrick PAUMELLE, immatriculée au Registre des Métiers sous le numéro 392.040.630.00015 code APE 257A, à la société FONDERIE D'ART Patrick société FONDERIE D'ART Patrick PAUMELLE à compter du 1er octobre 1999, aux termes d'un bail de location-gérance sous seing privé du 28 septembre 1999 enregistré à la recette des impôts de SEZANNES le 9 décembre 1999 Folio 46 Bordereau 356/1, modifié par avenant du 02 janvier 2004 enregistré à la recette des impôts de Sézanne le 4 août 2005 Bordereau n°2005/365 Case n°1 et par avenant du 02 avril 2004 enregistré à la recette des impôts de Sézanne le 4 août 2005 Bordereau n°2005/365 Case n°2, pour une durée d'une année, reconductible par tacite reconduction, a pris fin à la date du 10 mai 2021 à zéro heure. Pour insertion : La gérance

#### **EG RETAIL** (FRANCE) / SNC **EG SERVICES** (FRANCE)

La société EG Retail (France) SAS, société par actions simplifiée, au capital de 171.940.000 €, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines, Cergy Saint Christophe - 95806 CERGY PONTOISE CEDEX, immatriculée 439 793 811 R.C.S. PONTOISE:

A donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité au 2 rue Armand Bouxin - 51100 REIMS, dont elle est propriétaire

ou exerce la jouissance ;
Ala SNC EG Services (France), dont le siège social est situé îmmeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines -95805 CERGY PONTOISE CEDEX, à compter du 1° juillet 2021, pour une durée indéterminée.

#### **EG RETAIL** (FRANCE) / EG **SERVICES** (FRANCE)

Suivant acte S.S.P. en date du 26 mai 2021

La société EG Retail (France) SAS société par actions simplifiée, au capital de 171 940 000 € dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines, Cergy Saint Christophe - 95806 CERGY PONTOISE immatriculée 439 793 811 R.C.S. PONTOISE;

A donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité au 50 rue Cérès - 51100 REIMS, dont elle est propriétaire ou exerce la jouissance;

A la SNC EG Services (France), dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines -95805 CERGY PONTOISE CEDEX, à compter du 30 juin 2021, pour une

#### **EG RETAIL** (FRANCE) / EG **SERVICES** (FRANCE)

Suivant acte S.S.P. en date du 26 mai 2021 :

La société EG Retail (France) SAS, société par actions simplifiée, au capital de 171.940.000 €, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines, Cergy Saint Christophe - 95806 CERGY PONTOISE CEDEX, immatriculée 439 793 811 R.C.S. PONTOISE ;

A donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité ZAC de Saint Léonard, RN 44 - 51100 REIMS, dont elle est propriétaire ou exerce la jouissance :

A la SNC EG Services (France), dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines -95805 CERGY PONTOISE CEDEX, à compter du 29 juin 2021, pour une durée indéterminée

#### CONSTITUTION

#### DE SOCIETE

#### "BERGERE **MARTIN"**

"BERGERE MARTIN", exploitation agricole à responsabilité limitée, avis est

donné de la constitution en date du 28

mai 2021, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une

exploitation agricole a responsabilité limitée dénommée "BERGERE

MARTIN", dont le siège social est fixé 48 Grande Rue - 51270 FEREBRIANGES. CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 10.000 €. OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural, c'est-à-dire principalement "les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle". Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à l'accomplissement en développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. En particulier, la société peut notamment :

— Procéder à l'acquisition de tous éléments mobiliers et immobiliers d'exploitation agricole et viticole ; — Prendre à bail tous biens ruraux : -Exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-37 du code rural ; — Exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L 411-2 dernier alinéa du code rural : -Vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur respecter les usages agricoles. GERANCE : Le premier gérant est Monsieur André BERGERE, né le 30 janvier 1960 à FEREBRIANGES de nationalité française. demeurant au 48 Grande Rue à FEREBRIANGES (51270), nommé par assemblée générale constitutive du 28 mai 2021 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers. CESSION DE PARTS: Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à ses ascendants, descendants ou à l'un de ses coassociés. Toute autre cession de part sociale est soumise au consentement de la majorité des associés représentant les trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION DE LA SOCIETE : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).

## JURIDIQUE ET FISCALE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS 3 rue Jean Mermoz 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

#### RIGAUD DOUZAMY **BRIMONT ARCHITECTES**

Société par actions simplifie au capital de 150.000 €uros Siège social 34 Chaussée du Port 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE le 5 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME SOCIALE : Société par

actions simplifiée.
DENOMINATION SOCIALE RIGAUD DOUZAMY BRIMONT ARCHITECTES ou en abrégé RDBA.

SIEGE SOCIAL : 34 Chaussée du Port à CHALONS EN CHAMPAGNE

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 150.000 €.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

A cette fin, la société peut accomplis toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement. DROIT DE VOTE : Tout associé a le

droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. AGREMENT: Les cessions d'actions

au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

PRESIDENT : Monsieur Michel RIGAUD, demeurant 25 rue du Colonel Arnaud Beltrame à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

DIRECTEURS GENERAUX:

— Madame Sandrine DOUZAMY,
demeurant 22 rue de l'Arquebuse à
CHALONS EN CHAMPAGNE (51000); Monsieur Aurélien BRIMONT, demeurant 12 Rue d'Avenay à GERMAINE (51160).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

#### **DES BOURGS**

#### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière DENOMINATION : DES BOURGS. SIEGE SOCIAL: 12 rue des Bourgs

OBJET : L'acquisition de tous biens immobiliers; la gestion et l'administration de tous immeubles et biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, et notamment d'un immeuble sis 12 rue des Bourgs - 51530 CUIS.

DUREE: 99 années. CAPITAL: 5.000,00 € APPORTS EN NUMERAIRE 5.000.00 €.

GERANCE : Monsieur Thierry BOURMAULT, demeurant au 5 rue des : Monsieur Thierry boutons d'or - 51530 CUIS

sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale

IMMATRICULATION : au R.C.S. de 211661

extraordinaire des associés.

Pour avis : La gérance



THIENOT & ASSOCIÉS Notaire 23 rue Libergier - 51100 REIMS

#### **EARL DES BLANCHES TERRES**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Emmanuel THIENOT, Notaire à REIMS, le 20 août 2020, enregistré au service de la publicité foncière de REIMS, le 14 juin 2021, bordereau 2021 057136, case 2021 N1797, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination : EARL des Blanches

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée. Siège : Ferme de la Neuville, route

d'Aguilcourt à CORMICY (51220).

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime, la société peut procéder à l'acquisition de

tout immeuble agricole et tous éléments d'exploitation agricole, exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société, prendre à bail tous biens ruraux, exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa conformément disposition conformement aux dispositions de l'article L.411-37 du CRPM, exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition, conformément aux dispositions de l'article L.411-2 du CPRM, vendre directement les produits d'exploitation, avant ou après leur transformation, exploiter une installation d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité, production et le cas échéant, commercialisation de biogaz, électricité, et de chaleur par méthanisation.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S. Capital : 7.500,00 € constitué d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Clément LE ROUX, demeurant 19 rue de la République, à ROMAIN (51140).

Cession de parts : Les parts sont

librement cessibles entre associés, toute autre cession devant faire l'objet d'un agrément. Immatriculation de la société : R.C.S.

de REIMS Me Emmanuel THIENOT.

212560

BILOUE Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros Siège social

18 rue de Courlancy - 51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/06/2021 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : BILOUE. Forme sociale : Société civile

Siège social : 18 rue de Courlancy - 51100 REIMS.

Objet social: L'acquisition, la gestion biens mobiliers ou immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 €, constitué

uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Loue GOUVERNEUR, demeurant 18 rue de Courlancy - 51100 REIMS.

Clauses relatives aux cessions de parts : – Dispense d'agrément pour cessions

associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Immatriculation de la société au

Reaistre du Commerce et des Sociétés 212511 La gérance.



#### **ROBUR**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous

signatures privées en date à REIMS (Marne) du 14 juin 2021, il a été constitué une société unipersonnelle présentant les caractéristiques presentant les caracteristiques suivantes : FORME : Société par Actions Simplifiée. DENOMINATION : ROBUR. SIEGE : 45 rue Chabaud -51100 REIMS. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 40.000 €. APPORTS EN NATURE : 40.000 € correspondant à des apports de droits sociaux. OBJET : La propriété, l'acquisition, la souscription, la cession l'apport et la gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières, titres de placement et de tous autres instruments financiers, y compris la prise de participation, directe ou indirecte, dans toute Société ou groupement, français ou étranger, ayant une activité civile. agricole, viticole, commerciale industrielle, immobilière ou financière L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces activités financières ; La gestion de trésorerie au sein du groupe et les relations avec les banques L'activité d'apporteur d'affaires définie comme la mise en relation de personnes physiques ou morales qui souhaitent réaliser entre elles des opérations commerciales ; la mise en uvre de tous moyens aux fins de réalisation de la mise en relation ; La réalisation de toutes prestations de conseil, notamment dans le domaine de l'aménagement intérieur de locaux professionnels ou d'habitation. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède.

TRANSMISSION DES ACTIONS La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés. Toutes les autres cessions, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises qualite du cessionnale, sont sournises à l'agrément préalable des associés. PRESIDENT : Monsieur Clément SAGRAFENA, demeurant à REIMS (51100), 45 rue Chabaud. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis

#### **SAS PICARD CHEVASSON**

Société par actions simplifiées au capital de 7.500 €uros Siège social : 5 rue Champfleury 51500 MONTBREU

#### Avis de constitution

Au terme d'un acte sous sein privé en date du 24 juin 2021, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes DENOMINATION : SAS PICARD

CHEVASSON.
FORME : Société par actions

simplifiée.
SIEGE SOCIAL : 5 rue Champfleury 51500 MONTBRE.

OBJET SOCIAL : Exploitation et gestion d'une activité agricole et viticole apportés ou mis à la disposition pas les associés, achetés, créé ou pris à bail

par la société.

DUREE : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation

CAPITAL : 7.500 €.
PRESIDENT : Monsieur Pascal PICARD, demeurant 5 rue Champfleury

- 51500 MONTBRE. La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS. 212763

La gérance : Pour avis

212094

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021 - N° 7922

## Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

#### **Marne**

### **DE SOURCE**

Aux termes d'un ASSP en date du 16/06/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes Dénomination sociale : COEUR DE SOURCE

Objet social: L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et plus

particulièrement ; l'opération suivante : L'acquisition d'un LOCAL 20 avenue Bonaparte. cadastré section AV n°477 pour une contenance de 00 Ha 00 a 65 Ca. Les décisions d'acquérir, d'emprunter, de se porter caution hypothécaire, ne peuvent être prises qu'à une majorité de deux tiers.

SIEGE SOCIAL : 5 rue William Muir Russel - 51170 COURVILLE CAPITAL : 100 €.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

CO-GERANCE: Madame MORLET Sandrine, demeurant 5 rue william muir russel - 51170 COURVILLE et Monsieur MORLET Didier, demeurant 5 rue william muir russel - 51170 COURVILLE. CLAUSE D'AGREMENT : 12.1-

Forme de la cession

La cession des parts doit être constatée par écrit sous seing privé. Cet écrit sera daté et

précisera le nom et les prénoms du cédant et du cessionnaire, le nombre et la valeur des parts cédées, le prix de cession. Lorsque deux époux sont simultanément membres de la société, les cessions faites par l'un d'eux à l'autre, pour être valables, doivent résulter d'un acte notarié ou d'un acte

sous seing privé ayant acquis date certaine autrement que par le décès du

La cession est rendue opposable à la société par la voie, soit d'une signification par acte extrajudiciaire, soit par son acceptation par la société dans un acte authentique.

12.2-Cession entre conjoints, ascendants et descendants Les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants

La cession des parts sociales, autres qu'à des personnes visées à l'article 12.2 ci-dessus ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donne dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Le projet de cession est notifié à la société et à chacun des associés, accompagné de la demande accompagné de la demande d'agrément, par acte d'huissier ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Le gérant convoque une assemblée aux fins de se prononcer sur l'agrément, dans un délai moyen 1 mois suivant la notification.

Le gérant notifie au cédant, ainsi

qu'aux autres associés, par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception, la décision d'agrément ou le refus, dans un délai de 2 mois qui suivent la notification par le cédant du projet de cession.

En cas de refus d'agrément, chaque associé peut se porter acquéreur des parts que le demandeur se propose de céder. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir, ils sont, sauf clause ou convention contraire, réputés acquéreurs A proportion du nombre de parts qu'ils détenaient antérieurement.

La demande de l'un ou des associés,

est adressée a la société et à chacun des autres associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de 15 jours à partir de la notification par le gérant du refus d'agrément.

Elle indique le nombre de parts dont e rachat est proposé et le prix qui est offert.

Le gérant opère, au vu des diverses demandes présentées, le projet de la répartition des parts comme indiqué ci-

Si aucun associé ne se porte acquéreur, ou s'il existe un reliquat parce que les demandes reçues ne portent pas sur la totalité des parts. le

gérant, peut faire acquérir les parts par un tiers qu'il désigne.

Le gérant peut aussi, procéder au rachat des parts. Les parts sont alors annulées et le capital est réduit du montant de la valeur nominale des parts

Le gérant notifie au cédant le nom du ou des acquéreurs proposés, associés ou tiers, ou l'offre de rachat par la société, ainsi que le prix offert. Cette notification a lieu sous forme d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de 4 mois à partir de la notification du projet de

cession faite par le cédant.

Le cédant peut, au vu des propositions qui lui sont faites, renoncer

peut aussi accepter ces propositions mais en contester le prix. Celui-ci est alors fixé par un expert désigné par le candidat acquéreur et le cédant, ou à défaut d'accord entre eux, par ordonnance du président du tribunal de grande instance statuant en la forme des référés et sans recours possible.

L'expert notifie son rapport à la ociété et à chacun des associés. Jusqu'à l'acceptation, expresse ou tacite, du prix par les parties, celles-ci peuvent renoncer à la cession.

En cas de renonciation de l'un ou de plusieurs des candidats acquéreurs, la gérance peut leur substituer tout associé ou tiers de son choix, ou la société peut décider de racheter les parts comme indiqué ci-dessus. Les honoraires et frais d'expertise sont supportés, moitié par le cédant, moitié par le cessionnaire

La partie qui renonce à l'opération de postérieurement désignation de l'expert supporte les honoraires et frais de l'expertise.

Si aucune offre d'achat n'est faite au cédant dans un délai de 6 mois à compter de la date de la dernière des notifications qu'il a faite à la société et aux associés, l'agrément à la cession est réputé acquis, à moins que les autres associés ne décident, dans le délai de 6 mois indiqué ci-dessus, la dissolution de la société



**Bertrand DEVINGT** Notaires 30 rue Courmeaux - BP 70213 51058 RFIMS CEDEX

#### SCI **VICTOIREMARIE**

ACTE: Maître Xavier MANGIN notaire à REIMS, le 22 juin 2021. DENOMINATION : VICTOIREMARIE

CAPITAL SOCIAL : 280.000,00 €

divisé en 2.800 parts de 100 € chacune. FORME : Société civile. SIEGE SOCIAL : GERMAINE (51160) Hameau de Vauremont.

OBJET SOCIAL : La constitution, la

gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine mobilier et immobilier.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
GERANTS : Monsieur Marc VAUDREY et Madame Colette BOUCHE, son épouse, demeurant ensemble à GERMAINE (51160)

Hameau de Vauremont.
CESSION DE PARTS SOCIALES Les parts ne peuvent être cédées entre associés et à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la

La société sera immatriculée au R.C.S. et des Sociétés de REIMS.

Maître Xavier MANGIN

#### BOR

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros Siège social 51200 EPERNAY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EPERNAY du 4 iuin 2021, il a été constitué une société caractéristiques présentant les . suivantes

FORME SOCIALE : SARL DENOMINATION SOCIALE : BOR. SIEGE SOCIAL: 7 rue Jean Jacques Rousseau - 51200 EPERNAY.

OBJET SOCIAL : Etanchéité

bardage.
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €uros Gérance : Monsieur Furkan BIYIK demeurant 9 allée César Franck - 51200 EPERNAY, assure la gérance.

Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS. Pour avis : La Gérance

#### **SARL Aurélie JACQUINET**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/06/2021 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Forme : Société à responsabilité

Dénomination : Aurélie JACQUINET.

Siège social : Chemin de Vaux - 51400 VADENAY. Objet : La société a pour objet, en

France et à l'étranger :

— toutes prestations de services agricoles;

achat, vente, négoce d'engrais chimiques et organiques ;

— la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques ;

— achat, revente de produits

fermiers et agricoles locaux; — le conseil, gestion et de secrétariat auprès d'exploitants agricoles ;

- l'organisation, la conception, l'exploitation de ferme pédagogique destinée à accueillir du public et l'organisation d'activités récréatives et

 la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes

— l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes ;

- la location meublée de courtes

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 2.000 € divisé en 200 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune. Gérance : Mme Aurélie JACQUINET, demeurant Chemin de Vaux - 51400 VADENAY nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager

la société envers les tiers.
Immatriculation : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis Le représentant légal

#### **PATRIMOINE 5**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 18 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

responsabilité limitée. Dénomination sociale : PATRIMOINE

Siège social : 70 rue Ponsardin -51100 REIMS.

Obiet social : La société a pour obiet L'activité de transaction immobilière, les locations de biens immobiliers, la gestion immobilière, les missions de syndic de copropriété, les placements l'investissement en société et toutes activités annexes et connexes. La participation de la société, par tous movens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles mobilières ou immobilières indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.500 €. Gérance : Monsieur Bryan MINOT,

demeurant 2 rue Henri IV - 51100 Immatriculation de la société au

Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis, La Gérance 212711



**REIMS PRESTIGE** 

**CARMOTORCYCLES** 

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte en date du 17 juin 2021, il a été constitué une SASU avant les caractéristiques suivantes

ayant les caracteristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : REIMS
PRESTIGE CARMOTORCYCLES.
FORME : Société par actions
simplifiée unipersonnelle.

SIEGE SOCIAL : 152 rue Champ Paveau - 51430 Tinqueux.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, tant en France qu'à l'Etranger : La vente, achat, location de tous véhicules autos, motos, bateaux, neufs et occasions, recherche par mandat de tous véhicules, gestion de site internet, réparations autos, motos, boutique en ligne : ventes de véhicules, motos, tout

accessoire et pièces pour véhicules. DUREE : 99 années à compter à compter de son immatriculation au

CAPITAL SOCIAL DE : 1.000 €. PRESIDENT : Le président associé unique de la société est Monsieur Serge FRÉTÉ, demeurant au 15 rue Coquebert - 51100 REIMS désigné pour une durée indéterminée.

D'AGREMENT CLAUSE L'agrément résulte d'une seule décision de l'associé unique.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Le Président



SOCIÉTÉ D'AVOCATS 40 rue Buirette - 51100 REIMS

#### L'ExtrA

#### Avis de constitution

Par acte constitutif du 14 juin 2021, il a été constitué la société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée Dénomination sociale : L'ExtrA.

L'intérêt collectif de la société se suivantes:

— Insertion des personnes en situation d'handicap par le développement d'une activité de restauration traditionnelle et de bar, et toutes activités accessoires, impliquant la vente sur place et à emporter dans le cadre de la catégorie de licence obtenue ainsi que la réalisation de prestations de traiteur et l'organisation d'évènements à destination des particuliers et des

professionnels;

— Et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles. commerciales, industrielles, mobilières immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.

Capital social : Capital initial de 119.500 € - société à capital variable. Siège social: 23 Ter rue du Temple 51100 REIMS.

Président : Les Amis du RB 22, Association Loi 1901, dont le siège est situé 16 rue du Barbâtre - 51100 REIMS, enregistrée sous le numéro RNA W513009094

Tout associé peut participer aux décisions collectives, sans exonérer du principe un associé = une voix, les collèges de vote mis en place permettent de comptabiliser le résultat des votes en AG en pondérant le résultat de chaque vote en fonction de l'effectif ou de l'engagement des coopérateurs. Ils permettent ainsi de maintenir l'équilibre entre les groupes d'associés et la garantie de la gestion démocratique au sein de la coopérative

L'admission d'un nouvel associé est du seul ressort de l'assemblée générale statuant à la maiorité des voix des associés présents ou représentés.

Mention de l'immatriculation sera faite au R.C.S. de REIMS. 212570 Pour avis : Pour avis : Le président



2 rue Léger Bertin - BP 15

51201 EPERNAY CEDEX

Tél.: 03.26.54.14.44

LOZA HOLDING Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €uros Siège social : 8 Route d'Aulnay COLIGNY - 51130 VAL DES MARAIS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 Juin 2021 à VAL DES MARAIS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique DENOMINATION SOCIALE : LOZA HOI DING

SIEGE SOCIAL: 8 Route d'Aulnay COLIGNY - 51130 VAL DES MARAIS.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans toutes sociétés, de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet, l'exécution de toutes prestations d'assistance administrative. comptable, financière ou autre à ses filiales, l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à

compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL: 2 000 euros GERANCE : Monsieur Richard LOZA, demeurant 8 Route d'Aulnay COLIGNY 51130 VAL DES MARAIS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au

Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance



55 avenue du Général de Gaulle 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE etudedegaulle-chalons@notaires.fr

#### **MOMOTTE**

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Etienne VINCENT, Notaire associé à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 55 av. du Général Charles de Gaulle, le 14 juin 2021 a été constituée une société civile immobilière dénommée MOMOTTE. Siège à VERZY (51380), 3 rue Thiers. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : 10.000 €. Apports en numéraire. OBJET : L'acquisition, état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire. l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. CESSIONS DE PARTS: Librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, CO-GERANTS: M. Jacques MOTHE, dt à VERZY (51), 3 rue Thiers et Mme Emilie MOTHE, dt à REIMS Pour avis : Le Notaire 212663



#### **GUIMILOV**

au capital de 1.000 €uros 5 rue Jean-Jacques GOGUEL 51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 14/06/2021. l a été constitué une société présentant

les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile

mobilière.
DENOMINATION SOCIALE GUIMILOV.
SIEGE SOCIAL : 5, rue Jean-Jacques GOGUEL - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : gestion d'un patrimoine immobilier. DUREE DE LA SOCIETE : Quatre vingt dix-neuf ans à compter de la date

Registre du commerce et des sociétés. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Virginie GAYRAUD demeurant 25 rue Miguel de

de l'immatriculation de la société au

GAYRAUD demeurant 25 rue Miguel de Cervantès - 51100 REIMS. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, par les associés représentant au moins les

deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Reaistre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance 212573



#### **ALTER OENO** CONSEIL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BETHENY du 10 juin 2021, il a été constitué une société caractéristiques

FORME : Société par actions DENOMINATION : ALTER OENO

CONSEIL. SIEGE: 23 allée Louis Breguet -51450 BETHENY.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 1.500 €. OBJET PRINCIPAL : La réalisation

de prestations de conseil en oenologie, en élaboration de produits fermentés, en produits oenologiques, de matériels et consommables. la vente de prestations EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité

et de l'inscription en compte de ses

actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé

unique est libre.

AGREMENT: Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité

des associés PRESIDENT : Monsieur Dominique LEBOEUF, demeurant 23 allée Louis Breguet - 51450 BETHFNY

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

212325 Pour avis : Le président

### **Marne**



#### **Cabinet CERCO**

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale 8 rue de montlean 51210 MONTMIRAIL

#### **GUÉNON & FILS**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAUCHAMPS du 21/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

: Société par actions

simplifiée unipersonnelle DENOMINATION : GUÉNON & FILS. SIEGE : 4 impasse des Grands Près - 51210 VAUCHAMPS

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 210.000 €.

OBJET : Tous travaux de maçonnerie

générale, de gros œuvre de bâtiment et de structures horizontales.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de

la collectivité des associés.

PRESIDENT : M. Christophe
GUÉNON, demeurant 20 rue Victor
Plessier, à LA FERTE-GAUCHER

DIRECTEUR GENERAL Alexandre GUÉNON, demeurant 508 rue des Sources, à VAUCHAMPS (51210). La Société sera immatriculée au

R.C.S. de REIMS Pour avis, la présidence.



## 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

#### **SELARL DOCTEUR JULIEN LECANU**

Société d'Exercice Liberal de Médecins à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 €uros Siège social : 32 boulevard de Varennes 51700 DORMANS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DORMANS du 19/05/2021, et après décision du Conseil départemental de la Marne de l'Ordre a été constitué une société présentant a été consulue une source : les caractéristiques suivantes : Société : Société

d'exercice libéral à responsabilité

DENOMINATION SOCIALE SELARL DOCTEUR JULIEN LECANU. SIÈGE SOCIAL : 32 boulevard de Varennes - 51700 DORMANS.

OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de médecine générale, suivant les règles déontologiques édictées par le Conseil de l'Ordre des

édecins. DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL: 1.000 €. GERANCE : M. Julien LECANU, domicilié 32 boulevard de Varennes -

51700 DORMANS Immatriculation de la société au

Registre du Commerce et des Sociétés 212700

qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessior

FORME : Société civile. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. Les apports sont exclusivement en SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 17

(51100) le 18 juin 2021. DÉNOMINATION

5 boulevard Désaubeau

51100 REIMS CEDEX

Tél.: 03.26.47.83.36

LOUISA

Avis de constitution

BOUQUEMONT, Notaire à REIMS

Maître

SOCIALE

boulevard Dieu Lumière.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

GÉRANCE : M. Jérôme BERTOUX, demeurant à REIMS (51100), 17 boulevard Dieu Lumière, et M. Olivier OCMANT, demeurant à ROSULT (59230), 440 rue de la Cloyere.

CESSION DES PARTS : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à

l'unanimité des associés IMMATRICULATION : Registre du et des Sociétés

212576

Le Notaire.

#### **PORTASE & PROSPER**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EPERNAY du 15 juin . 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile

Immobilière

DENOMINATION SOCIALE PORTASE & PROSPER.

SIEGE SOCIAL: 22 rue Jean Moulin - 51200 EPERNAY.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou

autrement. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en

GERANCE Monsieur Daniel PORTASE demeurant 907 avenue de Fes - 34000

MONTPELLIER Madame Elisabeta PROSPER, demeurant 22 rue Jean Moulin - 51200

**FPFRNAY** CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

- agrément requis dans tous les

agrément des représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis : La gérance 212757



#### FCN Reims Moissons 7 rue Gabriel Voisin - CS 80018 51086 REIMS CEDEX 2

**SCI LBF** Société civile immobilière

#### au capital de 120.000 €uros Siège social: 39 rue de Chativesle - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 1er iuin 2021, il a été constitué une société caractéristiques

FORME SOCIALE : Société civile

nmobilière. DENOMINATION SOCIALE : SCI

SIEGE SOCIAL : 39 rue de Chativesle - 51100 REIMS. La société a pour objet l'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion de tous terrains et immeubles. bâtis ou non bâtis, qui pourront être acquis ou édifiés par elle, et notamment la gestion de son patrimoine immobilier par bail, location ou autrement, éventuellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL SOCIAL : 120.000 € constitué uniquement d'apports en

numéraire.
GERANCE : sont nommés pour une

Madame Valérie LEGER demeurant 39 rue de Chativesle - 51100 REIMS

 Monsieur Yannick BERTAUX, demeurant 39 rue de Chativesle - 51100 REIMS.
Clauses relatives aux cessions de

parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou Immatriculation de la société au

Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis : La gérance



#### **SBE GROUP**

#### Avis de constitution

DENOMINATION : SBE Group. Société par FORME :

SIEGE SOCIAL : 19 rue de la Dhuys - 51210 CORROBERT.

OBJET : Gestion d'un portefeuille de participations, la participation active à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de ses filiales, la fourniture de services spécifiques, administratifs juridiques, comptables, financiers et immobiliers (Holding animatrice).

DUREE DE LA SOCIETÉ : 99 année(s). CAPITAL SOCIAL FIXE : 50.000 €.

CESSION D'ACTIONS
AGREMENT : non.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés :

PRESIDENT: Monsieur Christophe LAVERGNE, 19 rue de la Dhuys - 51210 CORROBERT. La société sera immatriculée au

R.C.S. de REIMS. 212672



#### **FCN** Epernay 2 rue Léger Bertin - BP 15 51201 EPERNAY CEDEX

Tél.: 03.26.54.14.44

#### **ANTOINE TELLIER**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 juin 2021 à DORMANS (51), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société par actions simplifiée DENOMINATION : ANTOINE

: 14 rue du Fort Champ SIEGE 51700 DORMANS.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 5.000 €.
OBJET : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime et en particulier l'exploitation de vigne, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation ; L'activité de pressurage des raisins provenant de la Champagne délimitée ; La prestation de services vitivinicoles; L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non-bâtis, en France ou à l'étranger, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement et la location de terrains en

aire d'accueil pour les campings-cars. PRESIDENT : Monsieur Antoine TELLIER, demeurant : 14 rue du Fort Champ - 51700 DORMANS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés Pour avis : Le président

#### **ART'CO MUSIC PRODUCTION**

Suivant un acte ssp en date du 11 juin 2021, il a été constitué une SASU DENOMINATION : ART'CO MUSIC PRODUCTION.

SIEGE SOCIAL : 8 rue de Clairizet -51390 COULOMMES LA MONTAGNE. CAPITAL : 500 €uros.

OBJET: Enregistrement sonore et édition musicale. DUREE: 99 ans.

PRESIDENT : Monsieur Frédéric AMMANN 8 rue de Clairizet - 51390 COULOMMES LA MONTAGNE Immatriculation au R.C.S. de REIMS

212696

#### **N&A MAITRISE** D'OEUVRE

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 18 juin 2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, de la société « N&A responsabilité limitée au capital de 5.000 €, dont le siège social est à MATIGNICOURT-GONCOURT (51300)

8, Rue du Château d'eau. La société a pour obiet : La maîtrise d'ouvrage ; L'ordonnancement, le pilotage et la coordination ; Les conseils l'accompagnement dans toutes démarches administratives, juridiques liées aux projets de construction.

Les Gérants sont Mr Nicolas

demeurant JEANNET. MATIGNICOURT-GONCOURT (51300) 8, rue du Château d'eau et Mr Alair MORBOIS, demeurant à AMBONNAY (51150) 15 rue des Templiers.

Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit la qualité du cessionnaire qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des parts 212707



SAS "PJHB, Notaires associés" 27 boulevard de la Motte 51200 EPERNAY

#### **SCI MAMOING**

#### Avis de constitution

Suivant acte recu par Maître Gilles JEZIORSKI, notaire, associé de la SAS «PJHB, Notaires associés», titulaire d'un office notarial dont le siège est à EPERNAY (Marne), 27 boulevard de la Motte, le 21 iuin 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la constructi l'aménagement, l'administration, location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est MAMOING

Le siège social est fixé à : REIMS (51100), 67 rue Gambetta. La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme

de : Mille €uros (1.000,00 €).

Les apports sont libérés ultérieurement.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des

Le premier gérant de la société est

Monsieur Didier MELAN.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis 212581



#### M.C.R. SOLUTIONS

#### Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 juin 2021, à SEPT SAULX.

Dénomination : M.C.R. SOLUTIONS. Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 9 la pièce Champigny - 51400 SEPT SAULX. Objet : L'activité de maintenance, de réalisation, conception, de

chaudronnerie et usinage. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1.000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports

respectifs. . Cession d'actions et agrément : Tant que la société demeure unipersonnelle la cession d'actions est libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et

Ont été nommés :

President : Monsieur Romaric COPITET 51 rue Ponsardin - 51100 REIMS. La société sera immatriculée au R.C.S. REIMS.

212785 Le président.

#### LIA CONNECT

DENOMINATION : LIA CONNECT. FORME : SASU.

OBJET: Installation fibre optique : 193 avenue Jean Jaurès

51100 RFIMS CAPITAL : 1.000 €. DUREE : 99 ans.

BERTIT Nadia GERANT demeurant 193 avenue Jean Jaurès -51100 REIMS.

R.C.S. REIMS. 212533

#### **CHAUMEIL-GEORGETTE**

Suite à un acte sous seing privé le 12/06/2021, il a été constitué la société civile immobilière dénommée CHAUMEIL-GEORGETTE, pour une durée de 99 ans ayant son siège à REIMS (51), 5 rue de Cernay, au capital de 1.000 € constituée uniquement d'apport en numéraire et ayant pour objet toutes l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, la location et exceptionnellement la vente de tous biens et droits immobiliers : l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement

ou indirectement à cet objet.

Les cogérants statutaires sont Monsieur Karim GEORGETTE et Madame Pauline CHAUMEIL, demeurant au siège de ladite société.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis et mention.

### **COMPAGNONS**

**DENOMINATION: COMPAGNONS** FORME : SARL.
OBJET : Maçonnerie.

SIEGE: 16 cour Eisenhower - 51100 REIMS. CAPITAL: 8.000 €.

DUREE: 99 ans. GERANT: ISOV Letif, 16 cour Eisenhower - 51100 REIMS.

R.C.S. REIMS. 212705



#### **LYONLAUNOIS**

#### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile Immobilière. DENOMINATION: LYONLAUNOIS. SIEGE SOCIAL: 53 rue Lamairesse - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

 L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers; Toutes opérations financières

mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil

CAPITAL : 1.000 €. APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €. GERANCE : Monsieur Hervé LAUNOIS, 53 rue Lamairesse - 51000

CESSION DE PARTS : parts librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des

IMMATRICULATION : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE 212803

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021 - N° 7922

## Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

#### **Marne**



12 Place Hugues Plomb 51200 EPERNAY

#### **SCI MIA**

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Cyril HERVO, Notaire à EPERNAY, le 05/06/21, enregistré à REIMS, le 16/06/21, référence 2021 N 01880, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous : DENOMINATION : SCI MIA.

SIEGE: EPERNAY, 4 rue Lafage. DUREE : 50 ans.
OBJET : La constitution et la gestion

d'un patrimoine de valeurs mobilières et immobilières, prestation de conseils, management en matière d'acquisition ou ventes immobilières. CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.

GERANT : M. Charles ROSSI et Mme Stéphanie FOIN, 30 avenue Jean Jaurès à EPERNAY, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

CESSION DE PARTS : Libre entre associés, toutes a soumises à agrément. toutes autres cessions

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS. 212817Pour avis et mention, Me

#### **VLAN**

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TINQUEUX du 8 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DENOMINATION SOCIALE : VLAN.

SIEGE SOCIAL : 10 rue Marcel Dassault - 51430 TINQUEUX.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou

autrement.
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en

GERANCE : Vincent LOUP, demeurant 10 rue Marcel Dassault 51430 TINQUEUX.
CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS:
— agrément requis dans tous les cas;

 agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Pour avis : La gérance.

#### **LYCRESS**

Suivant un acte sous seing privé, en date du 21 juin 2021, il a été constitué une société présentant caractéristiques suivantes :

FORME : Société à res

OBJET : La création et l'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à REIMS (51100) 263 avenue de Laon, sous l'enseigne Carrefour Express ou toute autre enseigne appartenant au Groupe Carrefour, à l'exclusion de toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises y afférentes, l'activité de location à court terme de véhicules

SIEGE SOCIAL: REIMS (51100) 263

DUREE: 30 ans

CAPITAL: 23.600 €. GERANCE: Monsieur Yann LENFANT, demeurant à BEZANNES

(51430) 9 rue Frédéric Mistral. La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS. 212832

#### SCI "LES HORTENSIAS"

#### Avis de constitution

DENOMINATION : SCI "Les HORTENSIAS" FORME SOCIALE : Société civile

immobilière. SIEGE SOCIAL : 29 rue Laurent Déramez - 51100 REIMS. OBJET :

La propriété, par voie d'apport et d'achat, de tous immeubles;
 La construction de tous

immeubles L'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme

 Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement, à cet objet, pourvu qu'elles aient un

caractère civil ou qu'elles n'affectent pas le caractère civil de la société. DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce

et des Sociétés CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €

GERANCE : Monsieur GNAT Eric, demeurant à HOUDILCOURT (08190), 58 rue Principale ; Madame GNAT Valérie, demeurant à REIMS (51100), 31 rue Laurent Déramez.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de REIMS

#### **AY CHAMPAGNE NOTAIRES**

#### Avis de constitution

Suivant acte en date du 23 juin 2021, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée, ayant les

caractéristiques suivantes : DENOMINATION : AY CHAMPAGNE

NOTAIRES. SIEGE : AY CHAMPAGNE (51160), 5

rue de la Charte.

DUREE : 99 années.

LA SOCIETE A POUR OBJET Exercice en commun de la profession

de Notaire. LE CAPITAL SOCIAL EST FIXE A LA SOMME DE : Mille  $\in$ uros (1.000,00  $\in$ ), exclusivement par apports en

LES PREMIERS GERANTS DE LA SOCIETE SONT : Monsieur Maxence LEFEBVRE et Monsieur Thierry LEFEBVRE, sans limitation de durée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

#### SAS LBK

Aux termes d'un acte en date du 24/06/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SAS LBK.

OBJET SOCIAL : Restauration en vente sur place à emporter et en

SIEGE SOCIAL : 2A Avenue Roger Martin du Gard - 51430 TINQUEUX. CAPITAL : 1.000 €. DUREE : 99 ans à compter de son

immatriculation au R.C.S. de REIMS. Nabil demeurant 2A Avenue Roger Martin du Gard - 51430 TINQUEUX

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTES : Oui

#### **DK RENOV**

DENOMINATION SOCIALE : DK RENOV.

FORME JURIDIQUE : EURL. CAPITAL : 5.000 €. SIEGE SOCIAL : 21 rue du Moulin à vent - 51350 CORMONTREUIL.

OBJET : Pose de carrelage et de ïence. DUREE : 99 ans.

GERANT : LOPES DA COSTA Kevin, B avenue Roger Salengro - 51430 TINQUEUX.

R.C.S. REIMS. 212764

#### **ELAPLAK**

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 17 mai 2021, concernant la société ELAPLAK, demeurant 3 place Pierre de Fermat - 51100 REIMS. Il v a lieu de lire "aux termes d'un acte sous seing privé du 24/06/2021", et non pas "aux termes d'un acte sous seing privé du 11/05/2021".

#### SCI 2K

#### Avis de constitution

20/06/2021, à GUEUX, il a été constitué société civile immobilière ntant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : SCI 2K.
SIEGE SOCIAL : 3 bis avenue des
bornes - 51390 GUEUX

OBJET : Société civile immobilière.

DURFF · 99 ans CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, divisé en

1.000 parts de 1 €. GERANTS : Monsieur Duy Thanh Kevin

NGUYEN, demeurant 3 avenue des Bornes - 51390 GUEUX. Né le 28 juin 1989 à Reims (France), de nationalité

française ;

Monsieur Kheiradine BOURAS, demeurant 3 rue Joséphine Baker -51100 REIMS. Né le 21 mars 1985, à (France), de nationalité française 212563

Pour avis : Les gérants

#### **WALAS**

Par acte authentique reçu par Maître Julien AST notaire à CHATEAU THIERRY en date du

18/06/2021, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :DENOMINATION : WALAS. OBJET SOCIAL : L'acquisition et la gestion, à titre civil, de biens et droits

immobiliers et mobiliers accessoirement dès lors qu'ils servent aux biens et droits immobiliers dont serait propriétaire la

SIEGE SOCIAL : 33, rue de Roucy 51140 VENTELAY.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à

compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Au capital de : 2.660 €.

MODE DE CESSION DE PARTS SOCIALES: Les parts sociales sont soumises à agrément sauf entre associés et leurs descendants.

Gérance : M. WALAS Grégory Franck demeurant 33 rue de Roucy -51140 VENTELAY.

#### **MODIFICATION**

#### **DE STATUTS**



**FCN Epernay** 2 rue Léger Bertin - BP 15 51201 EPERNAY CEDEX Tél.: 03.26.54.14.44

#### **LOZA**

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €uros Siège social : 521 avenue Jean Jaurès - 51190 AVIZE 829 554 815 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 16 juin 2021, l'associé unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale LOZA par LOZA AVIZE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Le Président

#### SOCIETE VITICOLE **CHAMPENOISE** Société d'Intérêt Collectif Agricole

n° 82.158 Sous la forme de Société en Commandite par Actions à capital variable Au capital minimal de 37 000 €uros

Siège social : 20 avenue de Champagne 51200 EPERNAY 325 696 102 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société susvisée a :

— renouvelé, pour une nouvelle durée de 4 ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir au cours de l'année 2025 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024, les mandats de membres du Conseil de surveillance des personnes suivantes

 l'EARL Céline FUCHS, au capital de 225.000 € dont le siège social est à CHOUILLY (51530), 7 rue Saint Vincent immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 751 243 965, représentée par Mme Céline FUCHS

 M. Thierry MURE, Demeurant à PARIS (75015), 7 Montagne de

l'Espérou ;
• La SCEA DE MAREUIL LE PORT, • La SCEA DE MAREUIL LE PORT, Société Civile, au capital social de 244.440 €, ayant siège social à MAREUIL LE PORT (51700), Le Château, Immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 325 397 891, représentée par M. Ghislain de VOGUE agissant en qualité de Représentant

Permanent de la Société ;

• M. Jean-Manuel JACQUINOT, demeurant à REIMS (51100), 94 rue des

Capucins
• M. François LHOTTE, demeurant à VAUCIENNES (51480), 29 rue du Général Leclerc ; Madame Aline BATISTE demeurant

à BOURSAULT (51480), 8 rue du Château Neuf. Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2021, le Conseil de

Surveillance de la société susvisée a Renouvelé le mandat de Président du Conseil de Surveillance de Monsieur Thierry MURE demeurant à PARIS (75015), 7 Montagne de l'Espérou ;

 Désigné en qualité de :
 Vice-Présidente du Conseil de Surveillance : Madame Aline BATISTE demeurant à BOURSAULT (51480), 8

rue du Château Neuf ;

• Secrétaire du Conseil surveillance : Monsieur Yann-Marie du BOURBLANC demeurant à EPERNAY (51200), 55 avenue de Champagne Pour avis : La gérance

#### **VAUCIENNES EVENEMENTS**

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 €uros Siège social : rue des Saints Rys 511 795 205 R.C.S. Reims

unanimes du 2 iuin 2021, les associés ont nommé Madame Mélissa ROGER, demeurant 13 rue Dorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, gérante de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jérôme SCHMIT démissionnaire.

Ancienne mention: - Joël CHEVILLET ; Jérôme SCHMIT.

Nouvelle mention — Joël CHEVILLET Mélissa ROGER.

212562

#### **ALRICK**

SASU au capital de 1.000 €uros Siège social : 8 Lotissement les Coteaux 02400 BRASLES 884 952 151 R.C.S. de Soissons

En date du 01/06/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 6 rue Clément Ade - 51100 REIMS, à compter du 01/06/2021-PRESIDENT : M. RICKLIN Alexandre, demeurant 15 place des Déportés - 02130 FERE EN TARDENOIS.

Radiation au R.C.S. de SOISSONS et réimmatriculation au R.C.S. de REIMS. 212548

#### LES 4 V

Aux termes d'une assemblée générale en date du 22 juin 2021, les assoiciés de la société LES 4 V. dont le Verdun, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sous le numéro SIREN 439 141 177, ont constaté la fin des fonctions de gérance de Mme Josiane VUIART par suite de son décès, Monsieur Xavier VUIART, co-gérant, demeure seul gérant de la société.

Formalités exécutées au R.C.S. RFIMS

Pour insertion, 212702 Me Laurent LUTUN.

#### SAS CHAMPAGNE **GEORGES CLEMENT**

Aux termes de l'AG mixte du 16 juin 21, les actionnaires de la SAS CHAMPAGNE GEORGES CLEMENT R.C.S. 403 693 971 REIMS – Manoir de Montflambert – 51160 MUTIGNY ont pris les décisions suivantes

• Nommer en qualité de commissaire aux comptes la FIDUCIAIRE COMPTABLE DU NORD – 160, rue Louis Victor de Broglie – 51430 BEZANNES;

Ne pas renouveler son commissaire

aux comptes suppléant;

• Modifier la dénomination de la société qui devient « MAISON LHEUREUX »;

• Augmenter de la valeur nominale de positions de la valeur nominale de positions de la valeur nominale. des actions de 100 € à 250 € par prélèvement de 600.000 € sur le poste « Autres réserves ». Le nouveau capital

s'établit désormais à 1.000.000 € :

 D'étendre l'objet social comme suit :
 Ajout en 4ème alinéa de l'objet : La propriété, l'acquisition et la gestion de biens immobiliers ou ruraux conformément aux dispositions du code rural : L'acquisition, la propriété, la gestion, la location, l'administration, l'aliénation, par tous moyens à la convenance de la société, de tous biens ou droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine; et généralement, dans le cadre de cet obiet, toutes opérations quelconques, y compris l'emprunt et la constitution de

 Ajout en 6ème alinéa de l'objet
 La construction et l'exploitation de toutes centrales photovoltaïques soit par

- Modification du 7ème alinéa de l'objet qui devient : L'exploitation tout établissement d'hébergement,

restauration et organisation de réception.

Les modifications des statuts corrélatives à ce changement ont été

La présidente



#### **FCN Sézanne** 33 rue Aristide Briand

#### BP 64 - 51120 SEZANNE Tél.: 03.26.80.53.30

#### **CIPFIR** Société par actions simplifiée

au capital de 1.128.123 €uros Siège social : 5 rue du Château 51120 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE 378 338 271 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 25 septembre 2020, l'associé unique constate que le mandat de Monsieur STEVENIN du Cabinet COM'FIDUCE ARDENNE Commissaire aux comptes est arrivé à expiration et que la Société n'a pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux comptes pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats. L'associé unique décide de ne pas procéder à la désignation de Pour avis : Le président

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

40 rue Buirette - 51100 REIMS

#### Connecto

Société par actions simplifiée Capital social : 2.440 €uros Siège social : 58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS R.C.S. Reims 815 043 039

#### Transfert de siège social

Par décisions du président du 8 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 1er juillet

ANCIENNE MENTION : SIEGE SOCIAL : 58 avenue du Général Eisenhower - 51100 REIMS. NOUVELLE MENTION : SIEGE

SOCIAL: 340 avenue de Laon - 51100

Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de REIMS. Le président, Thomas Schenck demeurant 340 avenue de Laon - 51100

Pour avis

#### **AFFINAGE CHAMPAGNE-ARDENNES** "AFICA"

S.A. au capital de 1.216.000 €uros Siège social : 19 route de Bazancourt - 51110 ISI ES SLIR SLIPPE R.C.S. Reims 336 780 408

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a au cours de sa séance du

3 juin 2021: Constaté l'arrivée du terme du mandat d'un Administrateur, et a nommé, en remplacement de Monsieur Pascal GENEST, pour une durée de six exercices, Madame Constance ROUSSEAUX, née le 23 mars 1994, demeurant à 75116 PARIS, 9 rue de la

- Pris acte du non renouvellement du mandat d'administrateur de la Société TIKEHAU CAPITAL.

- Pris acte du non renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Anne LE STANGUENNEC.

 Constaté l'arrivée du terme du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire, et a nommé, en remplacement de la FCN, pour une durée de six exercices, la Société VERMEREN SASU, 7 rue Luis Néel – 51430 BEZANNES, Commissaire aux comptes titulaire et la Société A.C.R-A.D.C. Cabinet Pierquin SAS, Commissaire

Directeur général. 212565



#### **CERAM'CREATION**

SARL au capital de 4.000 €uros Siège social : 13 rue Georges Clémenceau 51170 CRUGNY 821 134 087 R.C.S. Reims

Par décision du 17/06/2021, la gérance a décidé de transférer le siège social du 13 rue Georges Clémenceau -51170 CRUGNY au 17 rue du Parc -51140 JONCHERY SUR VESLE à compter du 28/06/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : La gérance.

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

#### **Marne**



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

40 rue Buirette - 51100 REIMS

#### **BETA ET COMPAGNIE**

Société par actions simplifiée au capital de 241.413 €uros 2-4 Allée de Seine 93200 Saint-Denis R.C.S. Bobigny 493 182 968

#### Transfert de siège social / Changement de président / Changement de dénomination sociale

Par décisions de l'associé unique du 18 juin 2021, il a été décidé des modifications suivantes à compter du 18 iuin 2021 :

juin 2021:

1/ TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL:
Ancienne mention: Siège social: 24 Allée de Seine - 93200 SAINT DENIS;
Nouvelle mention: Siège social: 21
rue de Verdun - 51100 REIMS.
2/CHANGEMENT DE PRESIDENT:
Ancienne mention: AKCB SAS
(R.C.S. BOBIGNY 519 568 513), située

2-4 Allée de Seine - 93200 SAINT DENIS;

Nouvelle mention : MVBEST SAS (R.C.S. REIMS 817 524 119) située 21 rue de Verdun - 51100 REIMS. 3/CHANGEMENT

DENOMINATION SOCIALE : Ancienne mention : Beta et

Nouvelle mention : VDM

Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de REIMS. Le Président, MVBEST SAS située 21 rue de Verdun - 51100 REIMS. Pour avis



8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

#### **JILOLUGA**

Société à responsabilité limitée au capital de 113.000 €uros Siège social : 19 avenue Winston Churchill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 507 383 644 R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 18/06/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 19 avenue Winston Churchill - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, au 1 rue des Romains - 55000 BAR LE DUC à compter du 14/07/2021.

compter du 14/07/2021.

L'associée unique a également modifié le nom commercial "QUICK" pour le remplacer par "BURGER KING" à compter du 14/07/2021 et de modifier en conséquence les statuts. 212569

#### **VITAFRAIS**

VITAFRAIS, société par actions simplifiée au capital de 322.000 €, siège social : Allée Jean-Marie Amelin, Bâtiment D - 51370 CHAMPIGNY, 439 459 157 R.C.S. REIMS. L'associée unique en date du 17 juin 2021, a décidé de : Ne pas renouveler le mandat (i) de commissaire aux comptes titulaire de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL et (ii) de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Stéphane DAHAN arrivant à échéance à l'issue desdites décisions ; Nommer, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore au 31 décembre 2026, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société GRANT THORNTON, 29 rue du Pont à NEUILLY SUR SEINE (92200) dont le numéro unique d'identification est le 632 013 843 R.C.S. NANTERRE Pour avis : Le président

#### **BEL ENERGIE**

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €uros Siège social : 4 rue Henri Loilier - 51370 CHAMPIGNY R.C.S. Reims n° 828 619 304

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2021, l'assemblée générale des actionnaires de la société, en application des statuts de la société a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

À compter du 15 juin 2021, le siège social qui était à 4 rue Henri Loilier 51370 CHAMPIGNY, est désormais à 39 avenue Hoch - 51100 REIMS. 212157Le Président François CANART.

#### **FINES BULLES & SPIRITUEUX**

SARL au capital de 5.000 €uros Siège social : 20 rue Thiers - 51100 REIMS R.C.S. 838 078 343

L'assemblée générale extraordinaire du 22/05/2021 a décidé à compter du du 22/05/2021 à decide à compter du 22/05/2021 de modifier la dénomination sociale de la société anciennement DIVIN MERCY qui devient FINES BULLES & SPIRITUEUX.

L'inscription modificative sera portée

au R.C.S. de REIMS.

#### **EARL CHAMPAGNE MICHEL CHANOIR ET FILS**

Capital social : 208.803 €uros Siège social : 142 rue de Berru 51420 NOGENT L'ABBESSE

décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2021, les associés ont constaté l'augmentation du capital social, décidée en assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2019 et rectifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2019, de 135.000 € le portant à

Pour avis : La gérance.

#### **SCEA PERCHENET**

Capital social : 95.400 €uros Siège social : 9 rue des Bourgs - 51400 BACONNES R.C.S. Reims 412 811 291

décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25/05/2021, les associés ont décidé du point suivant à compter du 25/05/2021 :

— Retrait de Monsieur Patrice
PERCHENET, de la gérance.

 Nomination de Madame Marie
 nçoise PERCHENET née Françoise PERCHENE I HEC LAFFITTE, demeurant 9 rue des Bourgs 51400 BACONNES, en qualité

Pour avis: La gérance

#### **GROUPE APPRO**

Société anonyme au capital de 1.754.515,61 €uros Siège social : 1, route de Tahure 51600 SOMMEPY-TAHURE

424 723 369 R.C.S. Chalons en Champagne

L'AGM du 18 mai 2021 a décidé de réduire le capital d'une somme de 1.704.126,41 €, par voie de remboursement aux actionnaires, sous condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers ou du rejet de celles-ci et a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de procéder, sous réserve de la réalisation de ladite condition suspensive, à cette réduction de capital et de modifier en

conséquence les statuts de la Société A l'issue du délai légal, aucune opposition n'avant été formée, le conseil d'administration a, par décisions du 8 juin 2021, constaté que la réduction de capital d'un montant de 1 704 126 41 € se trouvait définitivement réalisée, le capital étant ramené de 1.754.515,61 € à 50.389.20 €. et a modifié les articles 6 et 7 des statuts en conséquence. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

#### **SELARL "MH ROFFI** JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats 201 avenue de Laon - 51100 REIMS

#### "ETS MARIO LIONEL'

Siège social : TINQUEUX (51430) - Rue Bréguet Zone Artisanale Saint-Pierre R.C.S. Reims: 331 518 266

Par décisions en date du 31 mai 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée Unipersonnelle à

compter du 31 mai 2021.

Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée. NOUVELLE MENTION : Société par

actions simplifiée.
ADMINISTRATION

ANCIENNE MENTION : GERANT : Monsieur Lionel MARIO, demeurant à CHAMPIGNY (Marne), 8 rue de l'Eglise.

NOUVELLE MENTION :

PRESIDENT : Monsieur Lionel MARIO, demeurant à CHAMPIGNY

(Marne), 8 rue de l'Eglise. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions à un tiers, sous quelque forme que ce soit en cas de pluralité d'associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix composant le capital social ; le cédant participant au

La dénomination, le siège, le capital, l'obiet, la durée, et la date de clôture de l'exercice social sont inchangés.

Mention de la transformation sera

faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne). Pour insertion.



## SARL DE LA

PLACE A.M. Société à responsabilité limitée au capital de 130.000 €uros Siège social : 3 nlace Auhan Moët 51200 EPERNAY 448 617 290 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 14 juin 2021, l'associée unique a décidé, à compter du 21 juin 2021, de transférer le siège social du 3 place Auban Moët - 51200 EPERNAY, au 16 rue Porte Lucas - 51200 EPERNAY, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

212535

Pour avis

#### **LEFORT-VERGET** Société par actions simplifiée

au capital de 10.000 €uros Siège social: 4 rue de l'Université - 51100 REIMS 848 450 730 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31/05/2021, l'A.G.E. a :

Décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination LEFORT-VERGET BOULANGERIE-PATISSERIE LEFORT et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts :

- Pris acte de la démission des fonctions de directeur général de Monsieur Thierry VERGET, demeurant 21 rue Ernest Vallé - 51190 AVIZE, et a décidé de ne pas procéder à son Pour avis : Le président 210742



## **REIMS ROYAL**

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €uros 4 rue du Préau - 51100 REIMS R.C.S. Reims 899 933 808

**BEER** 

#### Transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 14 juin 2021, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de 4 rue du Préau - 51100 REIMS au 15 cours Anatole France - 51100 REIMS, à compter du 14 juin 2021. Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au R.C.S. de 212621

Pour avis, Le président.



#### FCN Vitry le François

21 rue Marabais 51300 VITRY LE FRANCOIS Tél.: 03.26.74.21.18

#### SARL **TRANSPORTS HUMBERT**

Société à responsabilité limitée au capital de 33.325 €uros Siège social : 9 rue Lucien Frampas 51290 MARGERIE HANCOURT 400 429 684 R.C.S. Châlons en Champagne

l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/04/2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 31/05/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 9.997,50 €, pour être ramené de 33.325 € à 23.327,50 € par rachat et annulation de 645 parts sociales. Les

Aux termes du procès-verbal de

articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
212712 Pour avis : La gérance

**C.A.R.A**Société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €uros Siège social : 28 rue Croix Saint Marc 51100 REIMS 792 663 049 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 12 juin 2021, l'associé unique

De transformer la société en société par actions simplifiée comportant un seul associé à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, sa durée, son objet, son siège social, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social ne sont pas modifiés.

Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur ALLEGRETTI Aurélien.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par Monsieur ALLEGRETTI Aurélien, demeurant à REIMS (51100),13 rue de Saint Julien, en qualité de président, pour une durée 212750

Pour avis, Le président



Centre d'Affaires Colbert 34 rue des Moulins - 51100 REIMS

#### THIENOT BALLAN **ZULAICA ARCHITECTES**

au capital de 30.000 €uros Siège social : 51100 REIMS 448 082 420 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2021 et des décisions de la gérance du 11 juin 2021, il a été décidé de réduire le capital social de 15.000 € pour être ramené de 30.000 € à 15.000 € par rachat et annulation de 10.000 parts sociales. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont ainsi été

CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : 30.000 € Nouvelle mention : 15.000 € Pour avis

La gérance



10 boulevard Lundy - B.P. 2105 51074 REIMS CEDEX

#### **GROUPE PRIEUX**

Société par actions simplifiée au capital de 1.259.740 €uros Siège social : 13 rue Georges Legros 51500 CHIGNY LES ROSES 337 381 461 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions du président, il a été décidé de nommer Madame Nathalie PRIEUX, demeurant à VILLE DOMMANGE (51390), 13 rue de Reims, aux fonctions de directeur général délégué et ce, pour une durée illimitée à compter du 18 juin 2021.

Mention de ces modifications sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

#### **FABLEA**

SCI au capital de 1.500 €uros 139 rue Saint Martin 51460 COURTISOLS R.C.S. Chalons en Champagne 801.996.299

Réunis en assemblée générale le 15/06/2021. les associés ont décidé :

 D'étendre l'objet social (initialement limité à l'acquisition, la propriété et à la gestion d'immobilier) à la détention de participations dans des sociétés, réalisation de placements, souscription de contrats de capitalisation;

 Que toute cession de parts sociales donnera lieu à un agrément préalable de la gérance, à l'exception des transferts entre Associés ;

— De désigner en qualité de Co-

Gérante pour une durée indéterminée : Madame Christelle MIANA née GODE demeurant 139 rue Saint Martin - 51460 COURTISOLS;

 De modifier corrélativement les articles 2, 14 et 15 des statuts;
 Mention sera faite au R.C.S. de Mention sera lane au mon. CHALONS EN CHAMPAGNE.
242607 Pour avis.

#### **FILOMA**

SARL au capital de 638.105,78 €uros Siège social : 2 rue du Châtelet - 51100 REIMS 404 218 984 R C S Reims

Par décisions du 30/07/2020 l'associé unique a pris acte de la démission de M Antoine FERREIRA MARTINS de ses fonctions de cogérant. Mention sera faite au R.C.S. de

212674



57 Chaussée du Port CS 90157 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX Tél.: 03.26.68.39.58

#### S.C.I. LA **MANGEOTTE**

Société civile immobilière au capital de 1.524,49 €uros Siège social : 9 rue de la Porte Sainte Croix 51470 ST MEMMIE 390 747 723 R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 07/06/2021, l'AGM a :

— Nommé Audrey REBOUILLAT, demeurant 22 rue du Moulin à Vent - 51460 SAINT ETIENNE AU TEMPLE, et Claire STAROSSENKO demeurant 14 rue Cosme Clause - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, en qualité de cogérante pour une durée Illimitée, en remplacement de Stéphan STAROSSENKO, décédé ;

— transféré le siège social du 9 rue de la Porte Sainte Croix - 51470 ST MEMMIE, au 107 Les Grandes Noues -51400 DAMPIERRE AU TEMPLE, et ce à compter du même jour. Pour avis : La gérance



#### **BIOXA**

SELAS au capital 1.607.248 €uros 27 rue du Colonel Fabien 51100 REIMS R.C.S. de Reims n° 334 029 337

Aux termes d'une délibération en date du 22/06/2021, la collectivité des associés a décidé : du renouvellement pour une durée de 3 ans à compter du 28 juin 2021 du mandat de président confié à Monsieur Olivier SAVIN, né le 1er juin 1966 à MONTREUIL (93), domicilié 55 cours J.B. Langlet - 51100

REIMS. Aux termes d'une délibération en date du 22/06/2021, la collectivité des date du 22/06/2021, la collectivité des associés a acté de : la démission de Monsieur Olivier HURMIC né le 27/06/1979 à BORDEAUX, de nationalité française, demeurant 142 rue de Courcelles - 75017 PARIS. de son mandat de directeur général délégué à effet du 22 juin 2021 et le nomme aux fonctions de directeur général, biologiste responsable

Pour avis et mention Le président

#### **VO NET SERVICES**

SARL au capital de 2.000 €uros Siège social : 519 087 498 R.C.S. Reims

#### Avis de transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 16 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société VO NET SERVICES au zone artisanale Les Verriats, l'entrée des Verriats - 51500 CHAMPFLEURY à compter de cette date et de modifier en

conséquence les statuts. A compter du 16 juin 2021, le siège

— Qui était au 2 ruelle de la Riotte 51170 POILLY:

 Est à Zone artisanale Les Verriats l'entrée des Verriats - 51500 CHAMPFLEURY. 212818

Pour avis, Le gérant

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021 - N° 7922

## Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

#### **Marne**

#### SARL "LE RELAIS **DES LACS"**

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €uros Siège social : Avenue François Mitterrand 58230 PLANCHEZ R.C.S. Nevers 815 242 946

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/05/2021, les associés ont décidé, à compter du 15/05/2021 :

 De modifier la dénomination sociale pour adopter la suivante : LE RELAIS DES ORMES ; — De supprimer des activités dans

l'objet social ;

— De transférer le siège social à Ferme des Ormes - 51240 COUPEVILLE ;

Les caractéristiques de la société

sont notamment les suivantes :

— DENOMINATION SOCIALE : LE RELAIS DES ORMES.

RELAIS DES ORMES.

— FORME DE LA SOCIETE : SARL.

— MONTANT DU CAPITAL : 15.000 €.

— ADRESSE DU SIEGE : Ferme
des Ormes - 51240 COUPEVILLE.

— OBJET SOCIAL : Conseil aux

DUREE : 99 ans soit jusqu'au

— GERANCE : Mme Marie
ANCELLIN née DURAND, demeurant
Ferme des Ormes - 51240
COUPEVILLE. - R.C.S. ANCIEN SIEGE : NEVERS

815 242 946.

— R.C.S. NOUVEAU SIEGE CHALONS EN CHAMPAGNE 815 242

Pour avis

212816

Le représentant légal.

#### **AEDIFICEM**

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €uros Siège social : 4 Rue Henri Loilier 51370 CHAMPIGNY 830 445 763 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 24 juin 2021, la société AED INVEST, société par actions simplifiée à associée unique, au capital de 50.185 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 68 rue des Capucins, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 899 340 418 R.C.S. REIMS, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Arnaud ALAVANT, démissionnaire.

L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence et l'article 21 des statuts a été supprimé, afin de retirer le nom de Monsieur Arnaud ALAVANT, en qualité de président, sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société AFD INVEST

Pour avis, La présidente. 212756

#### **K & A**

SAS au capital de 1.000 €uros Siège social : 5 rue des élus - 51100 Reims 844 500 876 R.C.S. de Reims

L'AGE du 17/06/2021 a Modifier la dénomination de la société qui devient : ETHICPACK.

 Modifier l'objet de la société en

ajoutant les activités suivantes : Conseil et développement relatif à tout emballage ou produit écologique et

 Augmenter le capital social pour le passer de 1.000€ à 20.000 €. Mention au R.C.S. de REIMS.

#### **ART FACADE 51**

Société par actions simplifiée au capital de 18 000 €uros porté à 30.000 €uros Siège social : 31 rue du Commerce 51350 CORMONTREUIL 823 587 217 R.C.S. Reims

Par décision du 2 juin 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 12.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ANCIENNE MENTION : Le capital

social est fixé à dix-huit mille (18.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à trente mille €uros

Pour avis : Le président 212336

#### **GFA "LA BESACE"**

Siège social: 4 rue Saint Louvent 51300 CLOYES SUR MARNE R.C.S. Châlons en Champagne 422 164 962

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 05/04/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

— Retrait de Monsieur Antoine

 Retrait de Monsieur Antoine
LALLEMENT de la gérance ;
 Nomination de Monsieur Oskar
AAS, demeurant Konghellegata 10 0570 OSLO (Norvège) en qualité de gérant ;

— Réduction du capital social de 158.251,28 €, le ramenant à 31.060 €. Pour avis : La gérance

#### **DROT PERE ET FILS**

Société par actions simplifiée au capital de 156.800 €uros Siège social : 9 place Saint-Nicaise - 51100 REIMS 379 150 923 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 24 juin 2021 l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

La modification sera faite au R.C.S. de REIMS.

Le président

#### TAITTINGER CCVC

Société par actions simplifiée au capital de 344.037.900 €uros Siège social : 9 place Saint Nicaise - 51100 REIMS R.C.S. Reims 490 341 062

Aux termes d'une décision en date du 24 juin 2021 l'assemblée générale des associés a décidé de nommer la société CBA, domiciliée Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE, en qualité de commissaire aux comptes Suppléant. en remplacement de Monsieur Christian

La modification sera faite au R.C.S. de REIMS.

#### SAS CHAMPAGNE **HUOT**

Société par actions simplifiée au capital de 21.320 €uros Siège social : 27 rue Julien Ducos 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS R.C.S. Reims 432 333 565

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1/04/2021, le capital a été augmenté d'une somme de 1.042.548 €, pour être porté à 1.063.868 €, à compter du même jour. Mention sera faite au R.C.S. de

#### **SCEA "PATIZEL"**

Capital social : 150.000 €uros Siège social : 3 rue Saint-Bernard 51330 LES CHARMONTOIS R.C.S. Châlons en Champagne 391 086 139

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2021, les associés ont constaté le retrait de Madame Delphine HENRY de la gérance à compter du 12 décembre Pour avis : La gérance.

#### **ERNEST IRROY**

Société par actions simplifiée au capital de 322.230 €uros 42 boulevard Lundy - 51100 REIMS 378 681 407 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2020 l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

La modification sera faite au R.C.S. de REIMS.

212837 Le président

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €uros Siège social : 2 rue Denis Papin 51460 COURTISOLS 513 722 017 R.C.S. Chalons en Champagne

18/06/2021 que l'objet social a été étendu à la détention de participations dans le secteur de la distribution et de l'immobilier, à des missions de direction générale, d'animation des filiales, à la détention immobilière.

En conséquence, modifications de l'article 2 "objet" :

Objet principal : Activité de holding.

Objet principal. Activite de floiding.
Objet complémentaire: Mission de
direction générale opérationnelle,
animation, placement de sa trésorerie.
Mention sera faite au R.C.S. de
CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis

#### **IVOIRE FRANCE** SARL au capital de 24.600 €uros

Siège social : 3 cite Rougemont - 75009 PARIS 442 328 555 R.C.S. Paris

Aux termes de l'assemblée générale Mixte en date du 08/06/2021, il a été

 Nommer en qualité de cogérant M Edouard MOREL demeurant 2 pl Jean Jaurès - 42000 ST ETIENNE, en remplacement de M. Bertrand COUTON.

 De transférer le siège social au 25 rue du Temple - 51100 REIMS. Les statuts ont été modifiés en

conséquence.

La société sera radiée du R.C.S. de PARIS et immatriculée au R.C.S. de 212733

#### CONVOCATION

#### **NOV' HABITAT** SA d'HLM

au capital de 326.291,20 €uros Agréée par Arrêté Ministériel du 08 juin 2021 Siège social :

55 bld Hippolyte Faure 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

L'assemblée générale mixte (extraordinaire et ordinaire) est convoquée le mardi 29 juin 2021 à 9h00, à CHALONS EN CHAMPAGNE, 7 Cours d'Ormesson, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

 De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire (9h00) : Modification des statuts :

Adoption des résolutions - De la compétence de l'Assemblée

Générale Ordinaire (9h30) : Rapport d'activité et récapitulatif des marchés signés au cours de l'année

Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article

225-38 du code de commerce : Rapport de gestion - approbation des comptes financiers et des conventions

de l'année 2020 : Quitus aux administrateurs ;

Adoption des résolutions.

L'AGE et l'AGO se dérouleront en présentiel dans le respect des gestes barrières. Toutefois, les actionnaires qui souhaitent y participer en visioconférence ou téléconférence sont invités à se faire connaître au plus tard auprès du secrétariat général 212572

#### POURSUITE D'ACTIVITE

#### **DP GIFT**

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €uros Siège social : 8 rue des Telliers - 51100 REIMS 842 178 527 R.C.S. Reims

Suivant décisions de l'associée unique du 7 mai 2021, l'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
210921 Pour avis, la gérance.



#### **BARBOSA**

**JULIANA** SARL au capital de 10.000 €uros

Siège social : 4 rue de Pouilly - 51100 REIMS 853 075 497 R.C.S. Reims

Par décision du 10/05/2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société Pour avis. La Gérance



#### **CHAMPAGNE JACQUESSON ET FILS**

Société par actions simplifiée à directoire et conseil de surveillance Au capital de 4.115.200 €uros

Siège social : 68 rue du colonel Fabien - 51530 DIZY 335 681 649 R.C.S. Reims

L'assemblée générale mixte du 22 juin 2021 a décidé de proroger la durée de la société de 99 années, soit

L'inscription modificative effectuée au R.C.S. de REIMS.

## **SARL "TOUPERA**

INC." Société à responsabilité limitée au capital de 7.800 €uros Siège social : 112 Route de Cumières - 51530 DIZY 441 326 782 R.C.S. Reims

Par décision de l'associé unique en date du 15 mai 2021, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. 212662Pour avis : le représentant légal

#### **SARL "C PERMIS"**

au capital de 5 000 €uros Siège social : 1 rue Léon Jolly - 51120 SEZANNE R.C.S. Reims 880 080 809

Par décision de l'associé unique en date du 30/04/2021, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis Le représentant légal.

**INSERTIONS: DERNIER DELAI VENDREDI 12 HEURES** 

#### SUISSE

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €uros Siège social : 2 avenue des Coides 51370 ST BRICE COURCELLES 799 578 430 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

#### **FUSION**

#### **CFPC ALSACE**

Avis de fusion-absorption de Formation Comptable de Champagne (F2C) par Centre de Formation de la Profession Comptable Alsace (CFPC Alsace)

F2C dite "absorbée", association régie par la loi du 1/07/1901, SIRET 37859395800010, ayant son siège sis 41 boulevard de la Paix - 51100 REIMS, avec pour objet toutes actions de formation et,
CFPC ALSACE dite « absorbante »,

association de droit local Alsace-Moselle, SIRET 41871763300014, ayant son siège sis 11 avenue de la Forêt Noire - 67000 STRASBOURG, avec pour objet toutes actions de formation,

Ont déclaré vouloir réaliser la fusion om declare vouloir réaliser la fusion par voie d'absorption de F2C par CFPC ALSACE.

Les conseils d'administration du 23/06/2021 de l'« absorbée » et du 22/06/2021 de l'« absorbante » ont approuvé le projet de traité de ladite fusion. Les assemblées générales des associations seront fixées au 30/09/2021 au plus tard pour valider ce projet de fusion à effet comptable et

fiscal au 1/01/2021.
L'actif qui sera apporté est évalué, à la date du 31/12/2020, à 256.655 € et le passif est évalué à 202.837 € pour F2C. La valeur nette apportée, après déduction du passif pris en charge s'élève à 53.818 € pour F2C.

#### DISSOLUTION

#### DE SOCIETE



SOCIÉTÉ D'AVOCATS 40 rue Buirette - 51100 REIMS

#### SCI UK La Comelles

Société civile immobilière Capital social : 1.000 €uros Siège social : 2 rue du Commerce - 51100 REIMS R.C.S. Reims 519 594 162

#### Avis de dissolution

Par décision du 21 mai 2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21 mai 2021 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Monsieur Clément de Kergorlay, demeurant 11 rue de l'Espérance - 51100 REIMS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci

Le siège de la liquidation est fixé au 2 rue du Commerce - 51100 REIMS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la

liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : La gérance



SAS "PJHB, Notaires associés" 27 boulevard de la Motte 51200 EPERNAY

#### SCI CHAMP RETON

Société civile immobilière Capital : 106.821,03 €uros Siège social EPERNAY (51200), 66 rue Champ reton R.C.S. de Reims 418 115 523

Par décisions en date du 15 mai 2021, les associés ont décidé la dissolution amiable de la société, à compter du même jour.

Les fonctions de liquidateur sont assurées par Monsieur Jean-Pierre MENU, demeurant à EPERNAY (Marne) 24 rue des Crépons, disposant des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances

La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à l'adresse suivante : 24 rue des Crépons - 51200 EPERNAY. Les actes et pièces relatifs à la

liquidation seront déposés, en annexe au R.C.S., au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis et mention,

### **SCI L'ATELIER**

SCI au capital de 15.000 €uros 55 rue Chanzy - 51100 REIMS

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/06/2021, la collectivité des associées a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2021 et sa mise en liquidation amiable. Madame Marie CAURIER ROZE, demeurant 1 rue du Midi à MERFY a été nommée en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au 1 rue du Midi à MERFY, au même titre que

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

#### **SARL "FRAISES ET COMPAGNIE"**

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €uros Siège de la liquidation : La Grande Borne - Vertus 51130 BLANCS-COTEAUX R.C.S. Châlons en Champagne 509 407 045

Par décision du 31/03/2021 l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation 31/03/2021. amiable à compter du

Mme Louise-Anaïs VIARD demeurant 1 Bis Chemin d'Epernay, VIARD Voipreux - 51130 BLANCS-COTEAUX, est nommée comme liquidatrice compter du 31/03/2021.

Le siège de liquidation est fixé à La Grande Borne, Vertus - 51130 BLANCS-COTEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN

Pour avis : La liquidatrice

**ANNONCES LEGALES: ANGÉLIQUE NIOT VIRGINIE DOTTI** MARIE-ALICE DEBRAY TEL.: 03.26.40.21.31

### **Marne**



#### **OLIVIER RUDY**

OLIVIER RUDY, SASU au capital de 2.000 €, siège social : 8 rue du Poteau -51170 MONT SUR COURVILLE, 824 517 106 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 10/06/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/06/2021, nommé en qualité de liquidateur M. OLIVIER Rudy, demeurant 8 rue du Poteau - 51170 MONT SUR COURVILLE, et fixé le siège de liquidation au siège social Modification au R.C.S. de REIMS.

#### CLOTURE

#### **DE LIQUIDATION**

#### **MICATEJA**

#### Avis de radiation

assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2021 VIROTON Madame Catherine demeurant à SEZANNE, 13 rue de l'Ancien hôpital, gérant, agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives, a décidé la clôture de la liquidation de la société dénommée MICATEJA, société civile immobilière, au capital de 2.000,00 €, dont le siège social est à SEZANNE (51120), 5 rue des Récollets identifiée sous le numéro SIREN 502 063 571 et immatriculée au R.C.S. de REIMS dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 21 juin 2021 sous le n°7921

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de REIMS. 212720 Pour avis, Le Pour avis, Le liquidateur.

#### PARE BRISE **EPERNAY**

PARE BRISE EPERNAY, SAS en liquidation au capital de 1.000 €, siège : 1B rue des Joncs - 51200 EPERNAY, 881 169 494 R.C.S. REIMS. L'AGO du 01/06/2021, après avoir entendu le rapport du liquidateur Fouad SAHNINE, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/03/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.



SAS "PJHB. Notaires associés" 51200 EPERNAY

#### **SCI CHAMP RETON**

Capital : 106.821,03 €uros Siège de liquidation EPERNAY (51200) 24 rue des Crépons R.C.S. de Reims 418 115 523

L'assemblée ordinaire des associés réunie le 1° iuin 2021 à la diligence du liquidateur Monsieur Jean-Pierre MENU, demeurant à EPERNAY (51200), 24 rue des Crépons a approuvé le compte définitif de liquidation, constaté l'absence de produit net de la liquidation et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été

déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

212249 Pour avis : Le liquidateur



#### **LES AMIS DE CHARLIE**

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 2.000 €uros Siège social et de liquidation : 2 rue des Bergelottes 51190 GRAUVES 879 089 183 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2021 au siège de la liquidation, l'associé unique a approuvé compte définitif de liquidation déchargé Monsieur Christophe BALDIN, demeurant 2 rue des Bergelottes – 51190 GRAUVES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur.

#### SCEA LES CHEVAUX DE L'EPINETTE

Société en cours de liquidation Capital social : 7.500 €uros Siège social : Chemin de l'Epinette 51510 COOLUS R.C.S. Chalons en Champagne 350 692 406

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis : Le liquidateur.

#### SARL FASHION

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €uros Siège Social : 14 rue de la Caboche 51170 UNCHAIR R.C.S. Reims 332 963 727

Suivant délibération en date du 23 juin 2021 à 14h30 l'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu le rapport du liquidateur Monsieur Marc CHETRIT domicilié 14 rue de la Caboche - 51170 UNCHAIR a approuvé les comptes de liquidation, a décidé de la répartition du solde de la liquidation, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/05/2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de

commerce de REIMS. 212718 Pour a Pour avis, le liquidateur.

#### "DARCOL"

Société civile Société en cours de liquidation au capital de 50 €uros Siège social de la liquidation 8 rue Lanson - 51100 REIMS R.C.S. Reims 498 917 566

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2021, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur. ont

Approuvé les comptes de liquidation ; Donné quitus au Liquidateur Monsieur Daniel HANNOTIN, domicilié à REIMS (51100), 111 rue du Bel Air et déchargé de son mandat ; Prononcé la clôture des opérations

de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. REIMS. Pour avis.



#### **Cabinet CERCO**

Expertise comptable - Audit - Conseil
Gestion sociale 8 rue de montlean 51210 MONTMIRAIL

#### **SCI BOURGOIS**

Société civile immobilière en liquidation au capital de 600 €uros Siège social : 227 rue de l'Empereur, route départementale N°33 -51210 VAUCHAMPS 439 436 015 R.C.S. Reims

#### Avis de cloture de liquidation

Par assemblée générale ordinaire en date du 31/05/2021, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Josiane BOURGOIS, demeurant

VAUCHAMPS (51210), 130 rue de la Vaucelle, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au R.C.S.
212557 Pour avis, La Liquidatrice.

#### TRIBUNAUX

#### DE COMMERCE

#### TRIBUNAL DE COMMERCE **DE REIMS**

#### **EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL** DE COMMERCE DE REIMS

Par jugement du 22/06/2021 le tribunal de commerce a prorogé de 2 ans, la durée du plan de redressement

#### Monsieur RAMBACH Jean Claude

rue de la Coopérative - 51480 CUMIERES. R.C.S. REIMS : A 340 698 000. ACTIVITE : Restauration, traiteur. Commissaire à l'exécution du plan : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Me Jean François CROZAT)17, quai de la Villa, B.P. 1014 - 51318 EPERNAY CEDEX

Le greffier

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a décidé la résolution de plan de continuation, a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de

### **SOCIÉTE BAUDEMONT**

(SARL) 67, rue du Jard - 51100 REIMS. Société à responsabilité limitée

RCS REIMS: 793 067 760. Activité: Electricité générale carrelage plomberie chauffage courant faible alarme vidéo. Mandataire judiciaire : SELARL Mandataire judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Me Amandine bis boulevard Foch. Mandataire judiciaire : CS 40050. Mandataire judiciaire : 51722 REIMS CEDEX. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus désigné dans le délai de deux mois suivant la parution

Le greffier.

#### **CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

212687

Par jugement du 16/06/2021 le de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

#### KARYNETTÉ (SASU)

1, rue Jeanne d'Arc - 51200 Epernay. Activité :Hôtel avec petits déieuners R.C.S. REIMS : B 828 927 590 Le greffier 212517

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

#### E.L.C. - J.P. COLLINET

(SARLU)

20, rue de Reims - 51200 EPERNAY.
Activité : Tous travaux d'électricité générale, fabrication et générale, fabrication et pose d'enseignes lumineuses, tous travaux du bâtiment. R.C.S. REIMS : B 352 789 929

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

**BDC GARAGE (SASU)** 1, rue du Commerce - 51350 Cormontreuil. Activité : Garage réparation entretien véhicules automobiles achat vente de véhicule automobile achat vente de pièces détachées dépannage remorquage de véhicules et toutes activités connexes R.C.S. REIMS : B 820 950 970

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a

#### prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de: **Madame SALERNO**

Sabrina Colette Thérèse 54, rue des Prieures - 51530 MOUSSY. Activité : Prestations viticoles

manuelles. R.C.S. REIMS : A 828 041 665

Par jugement du 16/06/2021, tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

#### SARL E2TA (SARL)

4 Bis, Rue d'Ardre - 51170 FAVEROLLES ET COËMY. Activité Travaux terrassement agricole viticole et non agricole. R.C.S. REIMS: B 499 278 Le greffier

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

## **HORIZON ENERGIES**

(SAS)

4, avenue Jacques Joseph Harmel51110 ISLES SUR SUIPPE. Activité:
Vente et installation de poèles à granules plomberie chauffage et agencement R.C.S. REIMS: B 805 185 485.

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de

## Monsieur AVE Alexandre,

Frédéric, Louis
2, allée des Tilleuls - 51260
MARCILLY SUR SEINE. Activité Boulangerie pâtisserie vente de bonbons et boissons. R.C.S. REIMS : A 807 800 586

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de

## AVRIL E.B.C. (SASU)

9, rue André Pingat - Centre d'Affaires - BP 441 - 51065 REIMS CEDEX. Activité : Services en étanchéité, bardage, isolation et couverture. R.C.S. REIMS : B 809 927 212523 Le greffier

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

## CME 51 (SARL) 9, rue André Pingat - Centre d'affaires Reims Clairmarais - 51100

REIMS. Activité : Travaux d étanchéité R.C.S. REIMS: B 830 103 602

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

#### JUMU (SAS)

3, Rue des Elus - 51100 Reims. Activité : Restauration Traditionnelle et bar ainsi que toutes activités accessoires, impliquant la vente sur place et à emporter. R.C.S. REIMS : B 831 048 780. 212525

Le greffier

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

#### **GROUPEMENT PRODUITS FERMETURES MANUFACTURES (SARL)**

52B, avenue Nationale - La Neuvillette - 51100 REIMS. Activité : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères; l'animation, la direction générale, la gestion de ses

R.C.S. REIMS : B 754 009 561.

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de:

#### **CABINET CREDENTIA RECOUVREMENT (SARL)**

34, Rue des Moulins - Centre d'Affaires Colbert - 51100 REIMS.Activité : Recouvrement de créances. R.C.S. REIMS : B 810 918

Par iugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de

LES COTEAUX (SARL)

7 rue de la Gare - 51230 CONNANTRE. Activité : Les activités de restauration, à consommer sur place ou à emporter. R.C.S. REIMS : B 814 505

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**VAZY MOLLÓ (SARL)** 13 place Léon Bourgeois - 51190 AVIZE. Activité : Auto-École pour tous véhicules terrestres à moteur, stage initiation à la piste. R.C.S. REIMS : B

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a

## prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de : EURL MICHEL BUCHER

(SARL) 6 B rue De la Forge MARGNY. Activité : Ma Maçonnerie générale, restauration du patrimoine ancien menuiserie charpente terrassement. couverture REIMS : B 514 850 338.

Le Greffier

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance

212542

#### d'actif de la liquidation judiciaire de I.B.R. Immobilier-**Batiment- Renovation**

(SARL)
Rue Becheret Moulin le Comte 51310 JOISELLE. Activité : maçonnerie
générale, gros oeuvre, second oeuvre, tous travaux de bâtiment et en soustraitance et marchands de biens. R.C.S. REIMS: B 481 776 912. Le Greffier

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de : SARL MISURIELLO PERE

ET FILS
57 rue du Faubourg de Paris - 51210
MONTMIRAIL. R.C.S. REIMS : B 514 212544 Le Greffier.

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation

S.A.S.U. RB (SAS) 28 rue Jean Moulin - 51200 EPERNAY. Activité : Commerce de détail alimentation générale. R.C.S. REIMS: B 823 846 811. Le Greffier

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**Feu Monsieur MARGOT** Clément

305 avenue de Laon - 51100 REIMS Activité : Boulangerie-pâtisserie sandwiches, produits salés ou sucrés fabrication et vente ainsi que toutes activités connexes et complémentaires. R.C.S. REIMS : A 753 133 859.

Par jugement du 16/06/2021, le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

**KEEP KIDS (SASU)** Rue Pierre Salmon -BEZANNES.

Activité d'enfants Accompagnement (du domicile à l'école, crèche, centre de loisirs, rendez-vous médicaux) - garde d'enfants au domicile des parents Babby-Sitting (ponctuel). R.C.S. REIMS B 839 110 996.

Le greffier

#### LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 22/06/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de:

SIKIM (SARL)

3, Rue Etienne Oehmichen - 51100 Reims. R.C.S. Reims 817 685 621. Activité: Le conseil en management, la conception. la réalisation et la maintenance de solutions d'aide à la décision, prestations de conseil, de maîtrise d'oeuvre, de formation et d'assistance relatives a ces réalisations. Liquidateur Judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT - 34, rue des Moulins - 51100 REIMS. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au Mandataire Judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au bodacc.

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a mis fin à la période d'observation et a prononcé la liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire de:

#### LES GRANDES PIECES

Société à responsabilité limitée. 37, Chemin de la Grange aux Bois - 51530 CHAVOT COURCOURT. R.C.S. REIMS : B 489 926 311. ACTIVITE : La réalisation de toutes démarches administratives en vue de l'obtention d'une autorisation de lotir portant sur une parcelle dont la société se portera acquéreuse. Mandataire liquidateur

Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Par jugement du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé la réouverture des opérations de la liquidation judiciaire de

#### **ALPHA CHAUFFAGE**

(SARL) 22, rue du Vieux Four - 51370 CHAMPIGNY. Activité : L'étude et la réalisation d'installation thermique, climatisation, maintenance, entretien, exploitation de chauffage, travaux d'installation électrique, activité plomberie sanitaire. Siren : 339 961 427 Le greffier

#### INTERDICTION DE **GERER**

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute morale, soit une ou plusieurs de cellesci pour une durée de 3 ans a l'encontre

### **Monsieur FORTANT**

**Johnny** 17 rue Goulin - 51100 REIMS. Dirigeant de la société : GARAGE SAINT JOSEPH (SARL), 38 rue des Romains - 51100 RÉIMS. R.C.S. REIMS: 422 682 666. Le Greffier

E-MAIL: ANNONCELEGALE.PAMB @FORUMECO.COM

TÉL.: 03.26.40.21.31

#### **Marne**

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 10 ans a l'encontre

#### Monsieur MOUSSO Baca. Séraphin

25 avenue de la Commune de Paris -94400 VITRY SUR SEINE. Dirigeant de la société : JEM'S SECURITY (SAS), 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES, R.C.S. REIMS: 808 975 148.

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pour une durée de 3 ans a l'encontre

#### Monsieur Ravnald LOMBARDOT

13 rue du Moulin Bleu - 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS, 13 rue du Moulin Bleu - 51530 SAINT MARTIN Bleu - 51530 SAINT D'ABLOIS, R.C.S. REIMS.

Le Greffier.

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de cellesci pour une durée de 5 ans a l'encontre

#### Monsieur ÖZDEMIR Alaaddin

66 rue d'Estienne d'Orves - 51100 REIMS. Dirigeant de la société : SLM (SASU), 66 rue d'Estienne d'Orves -51100 REIMS, R.C.S. REIMS: 821 592

212729 Le Greffier

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de cellesci pour une durée de 12 ans a l'encontre

#### **Monsieur KALENDER**

Halil
131 rue Paul Vaillant Couturier 51100 REIMS. Dirigeant de la société :
URFA (SARL), 16 rue Emile Zola -51100 REIMS, R.C.S. REIMS: 793 252

212731

Le Greffier.

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de cellesci pour une durée de 2 ans a l'encontre

#### Monsieur SZALSKI Eric Jacques

Directeur Général, 333 avenue de Laon - 51100 REIMS et

#### Madame PEREZ Emmanuelle, Elisabeth, Hilda

51100 REIMS.

Dirigeants de la société : STUDIO MOYOUGI (SASU), 2 rue de Fismes 51220 HERMONVILLE, R.C.S. REIMS: 822 973 319.

212732 Le Greffier.

Par jugement en date du 22/06/2021 le tribunal de commerce de REIMS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer administrer ou contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, soit une ou plusieurs de cellesci pour une durée de 12 ans a l'encontre

#### Monsieur MBAYE Samba, Diabare

95 boulevard Bargue - 93370 MONTFERMEIL

Monsieur DIENG Mame, Cheikh

1B boulevard Victor Hugo - 51100 REIMS.

Dirigeants de la société : SECURE PLAY (SARL), 3 rue Roland Coffignot, ZAC Farman - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS: 811 001 791.

Le Greffier

#### TRIBUNAL DE COMMERCE **DE CHALONS EN CHAMPAGNE**

#### **EXTRAIT DES MINUTES** DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE **DE CHALONS EN CHAMPAGNE**

Jugement du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE du 17/06/2021 prononçant la clôture du

#### **Sarl Hilmer East France** Holding

30 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 841 021 637. CIP 3763. 212640 Le Greffier : Me DI MARTINO

Jugement du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE du 17/06/2021 prononçant la clôture du

### Sarl SG ANNECY DISTRIBUTION

30 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 840 047 179. CIP 3764. 212641 Le Greffier : Me DI MARTINO.

Jugement du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE du 17/06/2021 prononçant la clôture du

#### Sarl SG BESANCON DISTRIBUTION

30 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 838 891 612. CIP 3765. 212642 Le Greffier: Me DI MARTINO.

Jugement du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE du 17/06/2021 prononçant la clôture du

#### Sarl SG Mulhouse Distribution

30 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 832 882 773. CIP 3766. 212643 Le Greffier : Me DI MARTINO

Jugement du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE du 17/06/2021 prononçant la clôture du

#### Sarl SG RIVE ETOILE DISTRIBUTION

30 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 837 511 757. CIP 3767. 212644 Le Greffier : Me DI MARTINO.

Jugement du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE du 17/06/2021 prononçant la clôture du

#### Sarl SG VAL THOIRY

30 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 839 853 488. CIP 3768. 212645 Le Greffier : Me DI MARTINO

Jugement du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE du 17/06/2021 prononçant la clôture du

#### Sarl SG SAINT GENIS LAVAL

30 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS. RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 841 721 962. CIP 3769. 212646 Le Greffier: Me DI MARTINO.

#### **CLOTURE POUR** INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement en date du 17/06/2021 le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation iudiciaire de

#### **SAS LA MARMITE** VITRYATE

32 rue de la Tour - 51300 VITRY LE FRANÇOIS. Activité : Bar, brasserie. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 790 421 713 (2013 B 00006). 212637 Le Greffier : Me DI MARTINO

Par jugement en date du 17/06/2021, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation

#### **ALEX ET LORA**

20 rue Chanzy - 51800 SAINTE MENEHOULD. Activité : Achat, vente de prêt à porter hommes, femmes, enfants, confection, vente de lingerie sousvêtements, bonneterie, voilages, bijoux fantaisie, maroquinerie, chaussures, fantaisie, maroquinerie, chaussures, accessoires, tous textiles et vêtements, mercerie, layette, importexport mandataire, négoce, import export de véhicules. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 422 754 358 (1999 B

212630 Le Greffier : Me DI MARTINO

Par jugement en date du 17/06/2021. le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation

#### **DESI FRANCE**

1-3 rue Basse du Chateau - 51800 SAINTE MENEHOULD. Activité : L'import - export de véhicules ; le négoce de véhicules neufs et occasion à des professionnels et particuliers. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 513 695 858 (2009 B 00162). 212631 Le Greffier : Me DI MARTINO.

Par jugement en date du 17/06/2021 le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation

#### Sarl LABB

INVESTISSEMENT

16 Grande-Rue de Vaux - 51300

VITRY LE FRANÇOIS. Activité : Vente, achat, dépôt-vente de jeux vidéo, k7 vidéo, cd audio, bandes dessinées, jeux neufs et d'occasion. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 420 702 060 (1998

212632 Le Greffier : Me DI MARTINO.

Par jugement en date du 17/06/2021, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation

#### **SAS ELVIRA TRANSPORTS**

23 avenue du Général de Gaulle -51600 SUIPPES. Activité : Transports de marchandises, R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 802 653 030 (2014 B

212639 Le Greffier : Me DI MARTINO.

Par jugement en date du 17/06/2021, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation

#### **SARL GUILLAUME BATIMENT**

4 rue du 28 Août - 51130 VOUZY.
Activité : maçonnerie générale, terrassement, gros oeuvre, génie civil, bâtiment industriel, entreprise générale du bâtiment,

démolition, R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 423 434 216 (1999 B

212647 Le Greffier : Me DI MARTINO.

Par jugement en date du 17/06/2021, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation

#### Sarl CLAIRIMMO

1 rue des Places - 51240 SAINT GERMAIN LA VILLE. Activité : achat et vente de tous biens immobiliers et d'une maniére générale l'activité de marchand de biens. RCS CHALONS EN CHAMPAGNE B 431 821 990 (2006 B

00205). 212648 Le Greffier : Me DI MARTINO.

Par jugement en date du 17/06/2021, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif la liquidation

#### LADY COQUINE

50 Faubourg de Chalons - 51300 VITRY LE FRANÇOIS. Activité : achat, vente détail de prêt à porter, vêtements de sport, chaussures, maroquinerie, accessoires de mode. RCS CHALONS EN CHAMPAGNE B 797 493 202 (2013

212649 Le Greffier : Me DI MARTINO.

**COMPTABILITE:** C. DEPIERREUX TEL.: 03.26.08.38.27

#### REDRESSEMENT **JUDICIAIRE**

Par jugement en date du 17/06/2021 le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a ouvert une procédure de redressement Judiciaire à

#### SAS RC FRANCE (en

liquidation)
33 rue Carnot - 51000 CHALONS EN
CHAMPAGNE. Activité : Vente de maisons individuelles. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE B 823 033 097 (2016 B 00256).

Ledit jugement a désigné Administrateur Judiciaire

mission d'assistance : Mandataire Judiciaire AMANDINE RIQUELME: Me Amandine

40050 51722 REIMS CEDEX. Ledit Jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au

03/11/2020. leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au bodacc, à peine de

212650 Le Greffier : Me DI MARTINO

#### **PARASHOP DIFFUSION**

29 Cité d'Antin - 75009 Paris 9e arrondissement. R.C.S. Paris : 390 179

Etablissement(s) secondaire(s): 53, place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS. R.C.S. Reims: 2004 B 693.

Jugement du tribunal de commerce de MARSEILLE en date du 17/09/2020 arrête le plan de cession au profit de

#### **TRIBUNAL**

#### **JUDICIAIRE**

2021. le tribunal judiciaire de REIMS, a converti le redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de

#### Monsieur Christophe LAMBERT

Kinésithérapeute, 23 rue Boulard – 51100 REIMS. (Numéro SIREN : 507 953 321 – SIRET : 507 953 321 00019).

Mandataire judiciaire a la liquidation : SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa – 51200 EPERNAY, Juge commissaire: Mme BARLON.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains du mandataire liquidateur, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraitra au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales avec une accompagnée d'un bordereau

récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait, fait à REIMS, le 18 juin

2021.

Par jugement en date du 18 juin 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation

#### SCI GOZÉ

38 esplanade Fléchambault – 51100 REIMS. (Cogérants : M. Guillaume GOZÉ, Mme Aurore BIF épouse GOZÉ)

A ordonné la publicité dudit jugement. Pour extrait, fait à REIMS, le 18 juin 2021

212819

#### **EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU** TRIBUNAL JUDICIAIRE **DE CHALONS EN CHAMPAGNE**

Par jugement en date du 15 juin 2021, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a proponcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation iudiciaire de la

S.N.C. CHAMPAGNE VEGETAL (N° RG 17/02648), I Vaudancourt - 51530 VINAY.

Pour extrait conforme Le Greffier.

#### **EXTRAIT DES MINUTES** DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE **DE CHALONS EN**

Par jugement en date du 15 juin 2021, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la

CHAMPAGNE

#### S.C.I. LE RELAIS D'ORBEVAL

(N° RG 13/02299), 5 Route Nationale 3 - 51800 VALMY.

Pour extrait conforme Le Greffier.

Par jugement en date du 18 juin 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a désigné la selarl AJC Jean-Luc MERCIER – Colins METALLIER – Nicolas TORRANO, administrateurs judiciaires associés, prise en la personne de Maître Nicolas TORRANO 31-33 rue de Talleyrand – 51100 REIMS, administrateur judiciaire, en qualité d'administrateur judiciaire avec

#### une mission d'assistance de :

SCI JAMA 30 rue des Essios – 51430 BEZANNES. (Gérant : M. Jacques LEGEANDRE). R.C.S REIMS : 509 767

ordonné la publicité dudit jugement.
Pour extrait, fait à REIMS, le 148 juin

Le greffier

#### **EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU** TRIBUNAL JUDICIAIRE **DE CHALONS EN CHAMPAGNE**

Par jugement en date du 15 juin 2021, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations

#### de la liquidation judiciaire de M. Arnaud SCHNEIDER

32 rue Champ Reton - 51200 EPERNAY. Pour extrait conforme

212689 Par jugement en date du 15 Juin 2021, le tribunal judiciaire de CHALONS

#### EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la S.E.L.A.R.L. DOCTEUR **EDOUARD ALFRED** JOHNSON

(N° RG 18/01683), 19 rue Titon 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE; Pour extrait conforme Le greffier

#### Par jugement en date du 18 juin 2021, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert une procédure de redressement

SCEV CHAMPAGNE

judiciaire à l'égard de

PIERLOT FILS
3 rue des genêts - 51700
CHATILLON SUR MARNE (Gérant :

CHAIILLON SUR MARNE (Gérant : Madame Laurette MEUNIER épouse PIERLOT). R.C.S. REIMS : 423.702.505. Mandataire judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des moulins – 51100 REIMS. JUGE COMMISSAIRE : MME BARLON. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont riées de déclarer leurs créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains représentants des créanciers, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait, fait à REIMS.

Par jugement en date du 18 juin 2021, le tribunal judiciaire de REIMS, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation

#### **Madame Leatitia** GUIGNIFR

Exerçant une activité de travailleur indépendant dans le domaine de l'animation danse, 1 rue de Tahure – 51100 REIMS. (R.C.S. REIMSA 817 766 823). A ordonné la publicité dudit

Pour extrait, fait à REIMS, le 18 juin 212826 Le greffier

#### **CREANCES SALARIALES**

#### AVIS DE DEPOT DES **RELEVES DE CREANCES** SALARIALES

. 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

#### LJ du 6 mai 2021

SARL LA SPEZIA
99 rue des Martyrs de la Résistance
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire, Isabelle TIRMANT.

#### **AVIS DIVERS**

## Plurial Novilia

### Groupe ActionLogement **PLURIAL NOVILIA**

REIMS : APPARTEMENT 28 PONTGIVART - T4 au 4ème étage - 79 m² environ - lot 63 - Parking

extérieur, lot à préciser - DPE : C - 136.600 € - réf : ER.11816 Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de

Frais de notaire réduits et frais de

notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Renseignements: 06.16.08.92.32. Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de

l'annonce légale. Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de

ressources\* Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

## Plurial Novilia

### **PLURIAL NOVILIA**

Groupe ActionLogement

CORMONTREUIL

APPARTEMENT: 1A RUE PIERRE CURIE – T3 au 3ème étage – 73m² environ – lot 8 – box en sous-sol, lot à préciser - DPE : E -137 500 € - réf : ER.15608

Ventes ouvertes à titre de principale, réservées en priorité pendant département (à compter de la date de Frais de notaire réduits et frais de

notaire offerts aux locataires PLURIAL Renseignements : 06 16 08 92 32 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des

candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale. Remise des offres\* : par mail, remise

en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de Les délais de remise de offres, les

priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

### Marne / Ardennes

**AVIS** 

#### **ADMINISTRATIF**

#### **COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Commune de CHALONS **SUR VESLE** 

#### Instauration du Droit de Préemption Urbain

Par délibération en date du 24 juin 2021, le Conseil Communautaire a instauré le droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) définies au Plan Local

d'Urbanisme de Châlons-sur-Vesle. Ladite délibération ainsi que les plans des zones U et AU du PLU de Châlons-sur-Vesle peuvent être consultés à la mairie de Châlons-sur-Vesle et sur le site internet du Grand

La Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

#### PREFET DE LA **MARNE**

Avis d'enquête publique

Demande de permis de construire déposée par la société KRONOS IB VOGT 14 SAS en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PLICHANCOURT

Une enquête publique est ouverte du mardi 22 juin 2021, à partir de 14h00, au vendredi 23 juillet 2021 inclus, jusqu'à 17h00, par arrêté préfectoral n° 2021 EP-75-IC du 12 mai 2021 sur la demande de permis de construire déposée par la société KRONOS IB VOGT 14 SAS, dont le siège social est situé au 9 croisée des Lvs - 68300 SAINT LOUIS, en vue de créer une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PLICHANCOURT.

A cet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 30 mars 2021, sera déposée à la Mairie de PLICHANCOURT où chacun pourra en prendre connaissance pendant 32 jours consécutifs, soit du mardi 22 juin 2021, à partir de 14h00, au vendredi 23 juillet 2021 inclus, jusqu'à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
L'intégralité du dossier sera

également consultable sous forme électronique

 En Mairie de PLICHANCOURT (siège de l'enquête publique) sur un ordinateur/une tablette mis à disposition du public

- Sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne (www.marne.gouv.fr à Publications à Enquêtes publiques).

Les intéressés pourront consigner registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. ouvert à cet effet en Mairie de PLICHANCOURT aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

— Par correspondance, à la Mairie PLICHANCOURT (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera auxdits registres lors des permanences prévues aux dates indiquées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2021-EP-75-IC du 12 mai

– Par voie électronique à : ddtseepr-icpe@marne.gouv.fr observations transmises par voie électronique seront communiquées par

la DDT au commissaire-enquêteur. Il ne pourra être pris en considération observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le vendredi 23 juillet 2021, jusqu'à 17h00 ; M. Jean-Claude Bonnet, désigné en qualité de commissaire enquêteur.

afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés : – Le mardi 22 juin 2021, de 14h00 à

siégera à la Mairie de PLICHANCOURT

- Le mardi 6 juillet 2021, de 09h00 à 12h00 ;

 Le vendredi 23 juillet 2021, de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires ou en Mairie de PLICHANCOURT.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande de permis de construire déposée par la société KRONOS IB VOGT 14 SAS.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction vaut décision

implicite de rejet.

Des informations peuvent être demandées soit ·

-Auprès de M. Etienne Trichard par : etienne.trichard@kronos solar.fr ou par voie postale à la Société KRONOS IB VOGT 14 SAS, 9 croisée des lys - 68300 SAINT LOUIS;

 Auprès de la Direction départementale des territoires, soit par mail (ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr), soit par voie postale (DDT 51, Service eau, environnement et préservation des ressources, Cellule procédures environnementales ou service urbanisme (pôle application du droit des sols) 40 boulevard Anatole France, CS 60554 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX).

CHALONS EN CHAMPAGNE, le 18 mai 2021 Pour le préfet et par délégation, L'adjoint au chef de service, Signé : Flavien VAILLE.

#### **COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Commune de FAVEROLLES **ET COEMY** 

Instauration du Droit de Préemption Urbain

Par délibération en date du 24 juin 2021, le Conseil Communautaire a instauré le droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) définies au Plan Local d'Urbanisme de Faverolles-et-Coëmy.

Ladite délibération ainsi que les plans des zones U et AU du PLU de Faverolles-et-Coëmy peuvent être consultés à la mairie de Faverolles-et-Coëmy et sur le site internet du Grand

La Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

#### SUCCESSION

#### **VACANTE**

#### **SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 16/06/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme CROVILLE Solange, Léone décédée le 05/02/2019 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51). Réf. 0808072285. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec 212616

#### REDACTEUR EN CHEF: **B. BUSSON**

Tel.: 03.26.08.38.31

### **CHANGEMENT DE**

#### **REGIME MATRIMONIAL**





Office notarial de la Porte de Mars

5 boulevard Désaubeau 51100 REIMS CEDEX Tél.: 03.26.47.83.36

#### **EPOUX JOËL HENRY**

#### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Antoine BOUQUEMONT, notaire à REIMS (51), le 18 juin 2021, M. Joël Paul André HENRY et Mme Anne-Marie Henriette DEGOIS demeurant à TINQUEUX (51430) 2 rue Octave Mirbeau, mariés à REIMS, le 9 octobre 1971, sous le régime de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont adopté le régime matrimonial de la communauté universelle avec ajout d'une clause d'attribution intégrale en pleine propriété portant sur tous les biens meubles et immeubles qui composeront la communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

## **Ardennes**

#### CONSTITUTION

DE SOCIETE

#### **SCGP** "DES AUBAGNES"

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les

FORME : SCGP. DENOMINATION AUBAGNES"

SIEGE SOCIAL: 13 rue de la forge – PROVISY - 08270 NOVION PORCIEN. OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans es d'exploitation agri viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet obiet et ne modifiant

pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES Libre au conjoint, aux descendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées

GERANCE : Monsieur Baptiste WILLEMET, demeurant 13 Rue de la Forge – PROVISY - 08270 NOVION PORCIEN, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN Pour avis. La Gérance 212530

08000 CHARLEVILLE MEZIERES Tél.: 03.24.59.70.41

#### **SCI MJP**

au capital de 1.000 €uros Siège social : 1 bis chemin De Mission 08600 CHOOZ

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière.
DENOMINATION SOCIALE : SCI

SIEGE SOCIAL: 1 bis chemin De

Mission - 08600 CHOOZ. OBJET SOCIAL: L'acquisition, l'aménagement, la

mise en valeur, la construction l'administration, la gestion, l'exploitation la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

— Tout mode d'acquisition et de

financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social;

 L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

— La participation de la société à

toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion participation, association et location-

 Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet obiet. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à

compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €,

constitué uniquement d'apports er

GERANCE : Monsieur Mathieu PAGANELLI, demeurant 1 bis chemin de Mission - 08600 CHOOZ.

CLAUSES RELATIVES CESSIONS DE PARTS : agrément des associés requis dans tous les cas. représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la société au

Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis : La gérance

#### SCP INFANTINO. **GALLI-RICOUR et DÉOM**

Notaires 10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERS

#### **SCI DES JARDINS**

Aux termes d'un acte recu par Me F juin 2021, il a été constaté, la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SCI.

DENOMINATION SOCIALE : SCI DES JARDINS.
SIEGE SOCIAL : NEUFLIZE

(08300), 3 rue des Jardins. OBJET SOCIAL : Administration et gestion de tous immeubles.

DUREE : 99 ans à compter de sor immatriculation au Registre du Commerce et de Sociétés CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en

100 parts sociales de 10,00 Euro chacune, entièrement souscrites.

GERANCE: Monsieur Yann
PRESSE et Madame Perrine PRESSE,

demeurant à NEUFLIZE (08300), 3 rue des Jardins. CESSIONS DE PARTS SOCIALES Cession libre entre associés, toute autre

Me Frédéric INFANTINO

cession soumise à agrément

#### GARAGE DE LA VENCE

Société par actions simplifiée au capital social de 5.000 €uros Siège social : Rue Joly 8430 LAUNOIS SUR VENCE

#### Avis de constitution

SOCIETE : GARAGE DE LA

FORME : Société par actions

CAPITAL INITIAL : cinq mille €uros (5.000 €), divisé en cinq cents (500) actions de DIX €uros (10 €) chacune, entièrement souscrites et libérées. SIEGE: Rue Joly 08430 LAUNOIS

SUR VENCE.

OBJET: La société a pour objet en France et à l'Etranger:

— l'achat, la vente, la location, la réparation, la transformation l'entretien automobiles de tous véhicules neuf ou agricoles, poids lourds, motos, cycles, matériel d'espaces verts ;

- la carrosserie ; l'achat, la vente de pièces matériel agricole, lubrifiants, accessoires. pneus,

carburants : le dépôt de gaz.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. APPORTS EN NUMERAIRES : cinq

APPORTS EN NUMERAIRES : cinq mille €uros (5.000 €). PRESIDENT : Monsieur MORLET Pol, demeurant à DOMMERY (08460), 4 rue du Moulin. TRANSMISSION DES ACTIONS :

La cession des actions de l'associé unique est libre.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour insertion, Monsieur MORLET Pol,

#### **POMPES FUNEBRES ET** MARBRERIE DE LA **POINTE**

Société par actions simplifiée au capital social de 8.000 €uros Siège social : 40 rue d'Altkirch - 08600 GIVET

#### Avis de constitution

SOCIETE POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE DE LA POINTE. FORME : Société par actions

CAPITAL : Huit mille €uros (8.000 €), divisé en huit cents (800) actions de dix €uros (10 €) chacune, entièrement

souscrites et libérées SIEGE: 40 rue d'Altkirch - 08600

OBJET L'achat,

commercialisation, toutes prestations de services liées directement ou indirectement à l'activité funéraire et à tout ce qui s'y rapporte de près ou de loin et toutes formes de transactions, négociations, modifications, améliorations et entretiens, importations, exportations ainsi que et l'exploitation, la mise en fonctionnalité et la réparation de tous éléments liés à l'activité, de quelque nature et utilisation que ce soit, et de tous équipements s'y rapportant et plus généralement toutes transactions concernant les activités à

La gestion de chambres funéraires :

 Le commerce de fleurs, plantes, compositions florales, naturelles ou artificielles, accessoires de présentation (pots, poteries, etc ...) articles cadeaux, couronnes mortuaires. funéraires, le commerce de détail de marbrerie et granits funéraires ;

 La création l'acquisition sous toutes formes, la prise en gérance avec ou sans promesse de vente, la location, soit comme preneur, soit comme bailleur et l'exploitation de tous fonds de commerce ou d'établissements commerciaux se rattachant à l'objet ;

 La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce par tous moyens, notamment par voie de de sociétés nouvelles,

d'apports, fusions, alliances ou sociétés

en participation.

DUREE: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. APPORTS EN NUMERAIRES : Huit

mille €uros (8.000 €).

PRESIDENT : Monsieur BAONVILLE Romain, 10 A rue du Beau-Site - 5520

ONHAYE (Belgique).

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par

l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

Pour insertion. Monsieur BAONVILLE Romain Président

#### SCP CHARLIER-LAURENT, **CONREUR** et SORIANO-DUMONT

Notaires associés à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) 1 bis rue de Lorraine

2A

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 21 juin 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques

suivantes : DENOMINATION : 2A.

FORME : Société civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du

SIEGE SOCIAL : CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 105 cours Aristide

OBJET: L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DUREE: 99 ans. CAPITAL: Mille €uros (1.000 €)

apport numéraire.

GERANCE : Amandine PILARD, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 105 cours Aristide

FREROT, demeurant Anaïs CHARLEVILLE-MEZIERE (08000) 5 petite rue de Bélair.

CESSION DE PARTS : Cession soumise à l'agrément à l'unanimité des

associés. IMMATRICULATION AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE :

212806 Maitre Guillaume CONREUR

#### **CHADOM**

Par acte SSP du 23/06/2021, il a été constitué une SC présentant les SOCIAL: La propriété, la rénovation l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. SIEGE SOCIAL: 32 rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. Au capital de : 1.000 €. MODE DE CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision des associés prise à l'unanimité. GERANCE : M. THEILLIER Laurent, demeurant 32 rue Dubois - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, Mme THEILLIER Valérie, demeurant 32 rue Dubois Crancé 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021 - N° 7922

## Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

### **Ardennes**



CHAMPAGNE-ARDENNE CONSEIL AUDIT REVISION **EX**PERTISE-COMPTABLE 1 bis rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél.: 03.24.56.30.90 Fax: 03.24.56.20.64

#### **PILIFORM**

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €uros Siège social 15 bis rue Noires-Terres 08000 MONCY SAINT PIERRE

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 08000 MONCY SAINT PIERRE du 21 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : PILIFORM.

SIEGE: 15 bis rue Noires-Terres 08000 MONCY SAINT PIERRE.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 1.500 €.

OBJET : La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, l'acquisition de titres de toutes sociétés commerciales.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou

représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur PILI Mathieu, demeurant 130 b Grande Rue - 08430 POIX TERRON.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

#### **SCGP BISCOTO**

#### Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : SCGP

DENOMINATION: "BISCOTO". SIEGE SOCIAL: 14 rue Eugène

Thiery – 08300 RETHEL.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes directement ou indirectement à cet obiet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés. donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE : Monsieur Timothée WILLEMET. demeurant 14 rue Eugène Thiery – 08300 RETHEL, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers. Immatriculation : Au greffe du tribunal de Commerce de SEDAN.

La Gérance.



#### **MELEW**

Société civile immobilière au capital de 500 €uros Siège social : 7 rue du Haut Fourneau 08160 VENDRESSE

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENDRESSE, du 16 iuin 2021, il a été constitué une société caractéristiques

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DENOMINATION SOCIALE

MELLEW.
SIEGE SOCIAL: 7 rue du Haut
Fourneau - 08160 VENDRESSE.
OBJET SOCIAL: l'acquisition,
l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition,

échange, apport ou autrement. DUREE DE LA SOCIETE : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce

et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GERANCE : Monsieur Freddy
CHATELARD, demeurant 7 Rue du
Haut Fourneau - 08160 VENDRESSE.
CLAUSES RELATIVES AUX

CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis : La gérance

#### SCP CHARLIER-LAURENT, **CONREUR** et **SORIANO-DUMONT**

Notaires associés à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) 1 bis rue de Lorraine

#### SARL DU MONT **PINSON**

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Guillaume CONREUR , Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 22 juin 2021 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les responsabilité limitée caractéristiques suivantes

DENOMINATION : SARL DU MONT

FORME : SARL SIEGE SOCIAL: MENIL ANNELLES

(08310), 35 rue du 25 Février 1944 OBJET: L'acquisition, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous hiens immobiliers, mobiliers prestation de stockage pour le compte de tiers ; La production d'électricité photovoltaïque ; L'achat, la vente et le transport de produits ou sous-produits agricoles, et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'obiet social, ou à tout obiet similaire ou connexe, ou être utiles à l'objet

social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

alisation.
DUREE: 99 ans.
CAPITAL SOCIAL: Vingt cinq mille €uros (25.000,00 €) apport numéraire. GERANCE : Aymeric MAHUT, demeurant à RETHEL, 13 chemin de la

Duchesse.
CESSION DE PARTS : Toute cession est soumise à agrément. IMMATRICULATION AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE :

#### Arnaud MANGIN

Notaire à RETHEL (Ardennes) 13-15 Place de la République

#### RAMPINI ET CIE

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à RETHEL (08300), le 28 mai 2021, a été constituée la société

DENOMINATION: RAMPINI ET CIE. FORME: Société civile. SIEGE SOCIAL: RETHEL (08300)

10 rue Château Mazarin. DUREE: 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

OBJET SOCIAL : L'acquisition de tous immeuble bâtis ou non bâtis, leur exploitation et leur mise en valeur, outre de pouvoir cautionner hypothécairement sur l'actif social immobilier les dettes d'un associé ou d'un tiers.

d un associe ou d un tiers.

GERANCE: M. Emmanuel RAMPINI

à RETHEL (08300) 10 rue Château

CESSION DE PARTS : Soumise à agrément des associés pour les tiers à La société sera immatriculée au

R.C.S. de SEDAN 212601

#### Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés 27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD Tél.: 03.24.72.95.59 - Fax: 03.24.72.91.38 delannoy.jacques@notaires.fr

#### **SCI GPBS**

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Arnaud DELANNOY, notaire à ASFELD, le 21 juin 2021, a été constituée la société civile dénommée "SCI GPBS", SIEGE SOCIAL : SAINT JEAN AUX

BOIS (08220), 12 place de l'Eglise. CAPITAL SOCIAL : Mille quatre

cents €uros (1.400,00 €). OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

NOMMÉS PREMIERS GERANTS

DE LADITE SOCIETE: M. Sébastien GENTILS, demeurant
 à SAINT REMY LE PETIT (08300),

chemin de l'Abreuvoir.

- M. Baptiste PETIT, demeurant à

BERGNICOURT (08300), 10 rue de

#### **DE LA CHANCE**

Par acte sous seing privé en date du 10 juin 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes DENOMINATION : DE LA CHANCE

OBJET: Réalisation de tous travaux agricoles, forestiers et ruraux ainsi que domaines, pépinière, stockage de toute production agricole, location de matériel agricole, transport agricole exécuté dans un périmètre de 100 km, négoce de tout produit agricole, de matériel et d'engins agricoles agricole production et exploitation d'énergies renouvelables.

CAPITAL : 3 000 € SIEGE SOCIAL : 3 route de Boult-aux-Bois - 08240 BRIQUENAY.

DUREE: 99 ans.

GERANCE: Monsieur Alexandre

CHANCE, demeurant 1 route de Boult-aux-Bois - 08240 BRIQUENAY. La société sera immatriculée au

de SEDAN. Pour insertion : 212813 La gérance.



#### Avis de constitution

Par ASSP du 18/06/2021 il a été constitué à compter du 01/07/2021, une société présentant les caractéristiques

suivantes : FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique.

DENOMINATION SOCIALE : JCD

RENOV. CAPITAL : 50.000 € - Apports en

SIEGE : 5 rue des Cités à NEUVILLE

DAY (08130).

OBJET: Activités.

DUREE: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S.

GERANT: Monsieur Jean-Claude

DUTOIT, demeurant 5 rue des Cités à NEUVILLE DAY (08) est désigné statutairement en qualité de gérant pour une durée indéterminée
IMMATRICULATION : R.C.S. de

SEDAN (08). 212439 Pour avis et mention, le gérant.

#### **VENTE CESSION**

#### ATTRIBUTION D'APPORTS

#### LE PRETEXTE

Suivant acte recu par Me Maxime GRIMOND, le 24 juin 2021, la société dénommée LE PRETEXTE, SARL, dont le siège social est à SEDAN (08200), 11 & 13 de la halle ; A cédé à : La société dénommée LK, SARL, dont le siège social est à SEDAN (08200), 11 place de la Halle, Le fonds de commerce de restauration rapide type brasserie, vente de plat à emporter et activité de bar exploité à SEDAN (08200), 13, 11 place de la Halle, connu sous le nom de LE PRETEXTE. Moyennant le prix de 110.000,00 €, savoir : - éléments incorporels : 28.296,58 € ; - matériel et mobilier commercial : 81.703,42 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Maxime GRIMOND, Notaire à SEDAN (Ardennes), 29 rue Gambetta, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion

Me Maxime GRIMOND

#### **MODIFICATION**

#### **DE STATUTS**



40 rue Buirette - 51100 REIMS

## **SARL POTHIER &**

Société à responsabilité limitée Capital social : 60.000 €uros Siège social: 08300 Ecly R.C.S. Sedan 393 893 011

l'AGE a décidé d'une réduction de capital d'un montant de 34.800 €, non motivée par des pertes par rachat par la société de ses propres parts sociales ayant pour effet de porter le capital de 60.000 € à 25.200 €. la réalisation de cette augmentation de capital a été constatée par décision du gérant du 19 juin 2021 prise sur délégation de l'AGE du 3 avril 2021.

Ancienne mention : Capital Social

Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de SEDAN.

## Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes 109 avenue Jean Monnet 51430 BEZANNES

#### SCI INVEST ELBD

Société civile immobiliè au capital de 500 € Siège social : 15 hameau de la Besace - 08460 LALOBBE 894 411 487 R.C.S. Sedan

Suivant acte unanime en date du 18 juin 2021, les associés ont décidé :

— De nommer la SC CAPI

HOLDING (siège : 15 hameau de la Besace - 08460 LALOBBE - R.C.S. 893 181 958), en qualité de gérant, en remplacement de M. David PIQUET, démissionnaire :

- De nommer la SC FC HOLDING 15 hameau de la Besace 08460 LALOBBE - R.C.S. 893 378 463), en qualité de gérant, en remplacement de M. Etienne

CHAMBON, démissionnaire.

Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes GERANCE : ANCIENNES MENTIONS :

M. David PIQUET - M. Etienne CHAMBON NOUVELLES MENTIONS

CAPI HOLDING - SC FC HOLDING Mention sera faite au RCS de SEDAN.

33 rue Dubois Crancé 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

#### CARS, TRUCKS & TRAILERS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 €uros

Siège social : 1 rue Camille Didier - ZI de Mohon 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 812 531 309 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2021, l'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler le mandat de la société CABINET BERNARD PIERQUIN, commissaire aux comptes suppléant, conformément aux dispositions de l'article L. 823-1

alinéa 2 du code de commerce.

Mention sera faite au R.C.S. de

## FIDAL

33 rue Dubois Crancé 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

#### SOCIETE DE VENTE ET DE TECHNIQUE **AUTOMOBILES**

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 50.000 €uros Siège social Rue Jules Fuzelier ZAC La Croisette 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 815 105 242 R.C.S. Sedan

l'associée unique en date du 11 juin 2021, le siège social a été transféré au 33 rue Paulin Richier, ZAC La Croisette - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, à compter rétroactivement du 1er mai

L'article « Siège » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de

212730

#### LEADER PRICE **REVIN**

responsabilité limitée au capital de 1.678.845 €, siège social : 15 rue Gambetta - 08500 REVIN, 820 763 092 R.C.S. SEDAN. Aux termes de décisions en date du 21 juin 2021, l'associé unique a constaté la cessation des fonctions de cogérant de Monsieur Franck Fras à cette même date.

#### **PANAMAF**

SARL au capital de 8.000 €uros Siège social : 1 bis rue de Rouffy 08210 AUTRECOURT ET POURRON 793 354 580 R.C.S. Sedan

Suivant décisions de l'AGE du 18/06/2021 : Le siège social a été transféré, à compter du 16/06/2021, de 1 bis rue de Rouffy - 08210 AUTRECOURT ET POURRON, à 2 bis avenue de Toulon - 08350 DONCHERY. L'article 4 des statuts a été modifié en

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

#### F.C.L **INVESTISSEMENTS**

Siège social : 38-40 place Ducale 08000 CHARLEVILLE MEZIERES R.C.S. Sedan: 898 312 822

Suivant l'AGE du 15/06/2021, il a été décidé de transférer dès le 15/06/2021, le siège social de la société au 50 place Ducale - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

L'article 3 des statuts est modifié Dépôt légal au R.C.S. de SEDAN

33 rue Dubois Crancé 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

### **MAC FINANCE**

SARL Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €uros Siège social : 3 route de Chalandry 08160 ST MARCEAU 812 274 504 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2021, l'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler les mandats de la Société CABINET BERNARD PIERQUIN et de Monsieur Laurent PODVIN, commissaires aux comptes suppléants, conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 alinéa 2 du code de commerce.

Mention sera faite au R.C.S. de

SEDAN.

#### SARL à associé unique "Pierre Houdez"

au capital de 7.800.00 €uros Siège social 18 Chemin du Monument 08000 CHARLEVILLE MEZIERES R.C.S. Sedan: 428 801 120

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6

L'associé unique de la Société dénommée SARL à associé unique "Pierre Houdez", au capital de 7.800,00 €, dont le siège social CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 18 chemin du Monument, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 428 801 120, a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 10 rue

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BEZIERES 212710 Pour insertion: Le gérant.



60.000 €. Nouvelle mention : Capital : 25.200 €.

Pour avis, le gérant,

### **Ardennes / Aube**

#### **VOTRE** SOCIETE.FR

SASU au capital de 20.000 €uros Siège social 2 avenue Louis Tirmar 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES 882 448 772 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 24/06/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 5 rue de la Haie Arrêt - 08000 PRIX LES MEZIERES, à compter du 24/06/2021. Mention au R.C.S. de SEDAN.

#### **SCI CHATEAU DE LAMETZ**

SCI CHATEAU DE LAMETZ, SCI au capital de 200 €, Rue de l'Eglise - 08130 LAMETZ, 451 057 228 R.C.S. SEDAN. L'AGE du 24 juin 2021 transfère le siège social de la Rue de l'Eglise - 08130 LAMETZ, au 36 rue Victor Hugo - 08090 MONTCY NOTRE DAME, à compter du 24/06/21. Dépôt au R.C.S. de SEDAN.

#### DISSOLUTION

#### DE SOCIETE



#### **EARL DION**

Société civile agricole au capital social de 187 500 euros 24 rue Augustine Busquet ction de Condé - 08400 VOUZIERS 331 508 597 R.C.S. Sedan

Par AGE du 11/06/2021. l'associé unique a décidé la dissolution de la société à compter rétroactivement du 31/12/20 et sa mise en liquidation amiable à la même date. Monsieur Xavier DION, demeurant

24 rue Augustine Busquet, Section de Condé à VOUZIERS (08) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société. 212243

Le liquidateur.

#### CLOTURE

#### **DE LIQUIDATION**

#### **SCEA DU MONT JANA**

SCEA DU MONT JANA, SCEA au capital de 178.500 €, siège de la liquidation: 34 rue des monts - 08400 MONT SAINT MARTIN, 799 634 985 R.C.S. SEDAN. Aux termes d'une décision en date du 18/06/2021, l'assemblée générale ordinaire de la SCEA DU MONT JANA a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/2020, donné quitus au liquidateur et le décharge de son mandat, prononce la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/20. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

#### TRIBUNAL

#### **JUDICIAIRE**

Par jugement du 12 mai 2021, le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de

## M. Pascal BACHELARD

Exploitant forestier, demeurant 6 rue d'Alège - 08170 HARGNIES. Le Greffier : A. KAPYRKA

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 12 mai 2021 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire

#### **SCI DOMAINE DE MONT** LAURENT

Représentée par son gérant Francis MATZ, siège social 7 Grande Rue -08130 MONT LAURENT. Juge commissaire titulaire : Aurélien

Juge commissaire suppléant :

Sandrine ROZWADOSKI.

Mandataire liquidateur : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins -51100 REIMS.

Date de cessation des paiements 12 mai 2021.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier : A. KAPYRKA.

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 12 mai 2021 prononçant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de

#### l'Association Conseil Départemental des Parents d'Elèves Laïques

des Ardennes FCPE
Ayant siège 48 rue Victor Hugo
08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Juge commissaire titulaire : Aurélien

Juge commissaire suppléant : Sandrine ROZWADOSKI. Mandataire liquidateur : Maître

Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins -51100 REIMS. Commissaire priseur : Maître Martial

Date de cessation des paiements : 9

juin 2021.

La liste des créances déclarées au passif de la procédure avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devra être établie par le mandataire judiciaire et transmise au juge commissaire dans le délai de 12 mois suivant la publication du jugement

Le Greffier : A. KAPYRKA

#### TRIBUNAUX

#### DE COMMERCE

Par jugement en date du 17/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a modifié le plan de redressement judiciaire à l'égard de :

#### Madame Magali CANIARD

28/29 avenue Roger Posty - 08320 VIREUX MOLHAIN. Activité : Un fonds de commerce de café, restaurant, vente de glace, épicerie, vente de plats, traiteur, cadeaux, location de meubles hôtelier, exploitation d'appareils automatiques. R.C.S. SEDAN A 801 749 862 (2014 A 00038). 212766 Le Greffier : C. HARDY.

Par jugement en date du 17/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a arrêté le plan de redressement judiciaire

#### Monsieur Fabien Sam Michel RENOLLET

26 rue Pasteur - 08150 RIMOGNE Activité : Fleuriste, composition florale, vente de produits se rapportant à l'activité. R.C.S. SEDAN A 810 655 878 (2015 A 00112).

Ledit jugement a désigné commissaire à l'exécution du plan : SELARL BRUCELLE Charles, prise en personne de Maître Charles 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Le Greffier : C. HARDY.

#### **CLOTURE POUR**

#### **EXTINCTION DU PASSIF**

Par jugement en date du 10/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la clôture pour extinction du passif de la liquidation judiciaire de :

#### **Monsieur Claude Marcel BRUNEEL**

7 route d'Harcy - 08150 RENWEZ. Activité : Ebénisterie, menuiserie. R.C.S. SEDAN A 786 611 046 (1966 A 50104) 212778

Le Greffier : C. HARDY.

#### LIQUIDATION

#### **JUDICIAIRE**

Par jugement en date du 24/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

#### Monsieur Sébastien CHAMPEAUX

3 rue de Champagne - 08300 RETHEL. Activité : Entreprise de travaux forestier. R.C.S. SEDAN A 520 634 999 (2012 A 00073).

Ledit jugement a désigné liquidateur SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins 51715 REIMS CEDEX

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au

Le Greffier : C.HARDY.

Par jugement en date du 17/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a converti la procédure en liquidation judiciaire simplifiée de :

#### **SARL AUTO RECUP 08**

6 route de Sedan - 08200 WADELINCOURT. Activité : Vente de pièces neuves et d'occasions de véhicules automobiles, achat vente véhicules occasions -3,5t, import et export véhicules et pièces détachées. R.C.S. SEDAN B 832 522 197 (2017 B 00382).

Ledit jugement a désigné liquidateur SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Le Greffier : C. HARDY.

Par jugement en date du 10/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a converti la procédure en liquidation

#### SAS ARDUINNA **CARROSSERIE**

61 avenue Léon Bourgeois - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Carrosserie, peinture, réparation, vente de tous véhicules. R.C.S. SEDAN B 840

de tous verificies. K.C.S. SEDAN B 640 737 720 (2018 B 00214). Ledit jugement a désigné liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Le Greffier : C. HARDY.

Par jugement en date du 10/06/2021. le tribunal de commerce de SEDAN a converti la procédure en liquidation iudiciaire simplifiée de :

#### Monsieur Judickael **MADOULET**

1 route de Chimay - 08290 BLANCHEFOSSE ET BAY. Activité : Téléphonie. R.C.S. SEDAN F 528 281 447 (2021 F 00002).

447 (2021 F 00002).
Ledit jugement a désigné liquidateur :
SELARL BRUCELLE Charles, prise en
la personne de Maître Charles
BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 Le Greffier : C. HARDY.

Par jugement en date du 10/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a converti la procédure en liquidation judiciaire simplifiée de :

#### Monsieur Karim EL **GATAOUI** 10 rue des Mésanges

CHARLEVILLE MEZIERES. Activité Prestations de sécurité incendie. R.C.S. SEDAN A 823 023 866 (2016 A 00500)

Ledit jugement a désigné liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Le Greffier : C. HARDY.

#### Par jugement en date du 10/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a converti la procédure en liquidation

#### **SARL GARAGE PIRSON**

véhicules neufs ou d'occasion, pièces détachées, taxi et transport, location de véhicules, vente de gaz. R.C.S. SEDAN B 301 484 358 (1975 B 50007).

Ledit jugement a désigné liquidateur SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Le Greffier : C. HARDY. 212776

Par jugement en date du 17/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation iudiciaire simplifiée à l'égard de

#### **SAS CENTRALE TAXIS 08**

4 rue Jean Bertrand - 08380 SIGNY LE PETIT. Activité: Taxi, tous transports de personnes et transport public, routier au moyen d'un seul véhicule de moins de 9 places. Taxi, tous transports de personnes et transport public, routier au moven d'un seul véhicule de moins de 9 places. R.C.S. SEDAN B 539 654 798 (2012 B 00052).

Ledit jugement a désigné liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au

Le Greffier : C. HARDY. 212767

#### **AVIS DIVERS**

#### **MARIE JOSETTE MERIGOT**

Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition Article 1007 du code civil Article 1378-1 code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 octobre 2020, Marie Josette MÉRIGOT, en son vivant retraitée, demeurant à NEUFLIZE (08300) 31 rue des Lavandières.

Née à NEUFLIZE (08300), le 10

Non liée par un pacte civil de

De nationalité française. Résidente au sens de réglementation fiscale. Décédée à NEUFLIZE (08300) (FRANCE), le 1er mars 2021.

A consenti un legs universel Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Ludivine MARCHAND, Notaire à

RETHEL (Ardennes), 8 avenue Gambetta, le 5 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de

la succession : Maître Ludivine MAR-CHAND, Notaire à RETHEL (Ardennes), référence CRPCEN: 08018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de l'expédition du procès

#### CONVOCATION

#### **OFFICE DE TOURISME DES CRÊTES PRÉARDENNAISES**

L'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises a le plaisir de vous inviter aux Assemblées Générales Ordinaire des années 2019 et 2020 le 8 Juillet 2021 à 18h qui se tiendra au Restaurant Le 19, Lieu-dit Les Poursaudes, 08430 - VILLERS LE

- Rapport moral ;

   Rapport d'activités
- Rapport financier;

   Budget prévisionnel;
- Questions diverses Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères

salutations.

#### **PROCEDURE**

#### **DE SAUVEGARDE**

Par jugement en date du 10/06/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de sauvegarde à

#### **SAS A.C.R (ARDENNES CONSEIL RÉNOVATION)**

5 ter rue Thiers - 08200 SEDAN.
Activité : L'assainissement, le terrassement et l'aménagement extérieur, la pose de menuiseries extérieures et intérieures, la pose de placo et tous travaux rénovations. R.C.S.

SEDAN B 803 034 479 (2014 B 00212). Ledit jugement a désigné mandataire judiciaire : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine

- 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Messieurs les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire sus nommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au BODACC, à peine de forclusion.

Le Greffier : C. HARDY.

## **Aube**

#### CONSTITUTION

#### DE SOCIETE

#### LA HUPPE

Suivant acte reçu par Me Séverine CAILLIEZ, notaire à MARIGNY LE CHATEL, le 10 juin 2021 enregistré au SIE TROYES le 14 juin 2021 2021 N813, a été constitué un Groupement foncier Agricole dénommé "LA HUPPE", siège social : TRANCAULT (10290), 7 avenue

du Château. Ayant pour objet social la propriété, l'administration par dation à bail uniquement d'immeubles à destination agricole composant son patrimoine, constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : TROYES.

CAPITAL SOCIAL : Cent vingt mille

€uros (120.000,00 €), divisé en 1200 parts sociales de 100 € chacune,

numérotées de 1 à 1200, Apports en numéraire à concurrence de 120.000 €.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Gérance assurée par Mme Bénédicte Raymonde Jeannine BENOIT, Agricultrice, demeurant à TRANCAULT (10290), 7 avenue du Château, née à TROYES (10000), le 28 juillet 1978.

Me Severine CAILLIEZ.

#### KALMI-KHODJA

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à TROYES du 4 juin 2021, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, dénommée : KALMI-KHODJA.

SIEGE SOCIAL : 10 rue de la Brûlée

OBJET SOCIAL : Acquisition d'immeubles, d'immeubles, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition,

échange, apport ou autrement.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation e la société au R.C.S. de TROYES. GERANCE : M. Dimitri KHODJA,

demeurant 10 rue de la Brûlée - 10000 TROYES, et M. Jack-David KALMI, demeurant 490 chemin de la Côte -78670 VILLENNES SUR SEINE.

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : dispense
d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour les Pour avis : La gérance.

155 avenue Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Tél.: 03.25.45.10.69

#### **SCI GARLY**

Selon ASSP à CHARMONT SOUS

DENOMINATION SOCIALE : SCI

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière. SIEGE SOCIAL : 16 rue Gabriel

Maurière à CHARMONT SOUS BARBUISE (10150). OBJET SOCIAL : La propriété par autrement, l'échange de tous

immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce

et des Sociétés CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

et Madame Sylvie HERCOT épouse BURIDANT, née le 13/10/1971 à VITRY

Gabriel Mauriere à CHARMONT SOUS BARBUISE (10150). CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, dispensé pour cessions à associés, ou conjoint et descendants du cédant. Immatriculation de la société au R.C.S. de TROYES.

## **FAVIN LÉONCE**

Aux termes d'un ASSP en date du

OBJET SOCIAL : Créer, concevoir, fabriquer et apprêter des articles et

SIEGE SOCIAL: 3 rue du Puit 10220 DOSCHES.
CAPITAL: 30 000 €.
DUREE: 99 ans à compter de son
immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Diane, demeurant 3 rue du Puit - 10220 DOSCHES. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTES : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit

Par ASSP du 26/05/2021 il a été constitué une SCI dénommée : SCI Bouvet. SIEGE SOCIAL : 27 rue de la Halle - 10400 NOGENT SUR SEINE CAPITAL : 1.001 €. OBJET SOCIAL L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location. GERANCE : M. Mathieu BOUVET, demeurant 27 rue de la Halle - 10400 NOGENT SUR SEINE. CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints. ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. DUREE : 99 ans. Immatriculation au R.C.S. de TROYES. 211620

Avenue Victor Hugo - 08170 FUMAY. Activité : Travaux sur véhicules automobiles, achat et vente de

#### Ordre du jour 2019 et 2020 :

Rapport d'orientation ;

Le Président, Sylvain BOQUET. 212840

BARBUISE (10) du 07/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivante

voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou

GERANCE: Monsieur Cyril BURIDANT, né le 06/01/1973 à TROYES (10), de nationalité française, LE FRANCOIS (51), de nationalité française, demeurant ensemble 16 rue Gabriel Maurière à CHARMONT SOUS

Pour avis : La gérance

## **FACTORY**

21/06/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : FAVIN LÉONCE

accessoires textile. SIEGE SOCIAL: 3 rue du Puit -

PRESIDENT: Madame JACQUIER

CLAUSE D'AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord de la maiorité de la collectivité des

#### SCI Bouvet

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021 - N° 7922

## Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

#### LDA PYRENE

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 21 juin 2021, il a été constitué une société caractéristiques présentant les suivantes : FORME : Société par actions

simplifiée.
DENOMINATION : LDA PYRENE.

SIEGE : 65 rue André Beury 10000 TROYES.

DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 20.000 €.

OBJET : L'activité d'audioprothésiste ainsi que la vente d'appareillage et produits liés à cette activité

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions AGREMENT : d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de

la collectivité des associés.

PRESIDENT : La société LDA
INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est 65 rue André Beury -10000 TROYES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 900 057 043 00011, représentée par Monsieur Ludovic DELACOUR, gérant.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.



155 avenue Echenilly Tél.: 03.25.45.10.69

#### ScaileUp

Selon ASSP, en date, à SAINT ANDRE LES VERGERS (10), du 22/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

DENOMINATION : ScaileUp.
FORME : Société par actions

simplifiée.

SIEGE: 155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS. DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 50.000 €.

OBJET : Développement de logiciels

autour de l'intelligence artificielle ; Conseil et accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de ces logiciels et d'outils connexes ; Assistance et formation aux utilisateurs. Toutes activités annexes, connexes, complémentaires et accessoires EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte exigibles. Sous réserve des dispositions chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède représente d'actions RESTREIGNANT LA LIBRE CESSION DES ACTIONS : Toute cession est soumise à un droit de préemption des associés fondateurs et à un agrément donné par les associés représentant au moins la majorité des voix des associés

disposant du droit de vote.

PRESIDENT: Monsieur François
CHAZALON, né le 22/12/1965 à THIERS (63), de nationalité française, demeurant 5 Rue de la république à FRÉPILLON (95740).

La société sera R.C.S. de TROYES. sera immatriculée au Pour avis : Le président.

Les Petites Affiches Matot-Braine peuvent transmettre vos insertions dans toute la France

#### DSE

Par acte SSP du 25/05/2021, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes

DENOMINATION: DSE OBJET SOCIAL : Vente, installation maintenance, de pompes à chaleur, ventilations, climatisations, thermodynamiques, chaudière, chauffe eau et accessoires

SIEGE SOCIAL : 4 rue Chanteclerc 10410 VILLECHETIF

CAPITAL : 1000 €. DUREE : 99 ans.

GERANCE : M. DOTSE William, demeurant 4 rue Chanteclerc - 10410 VILLECHETIF

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

#### Michèle CLEMENT

Avocat au Barreau de l'Aube Espace HERMES - 7 bd du 1er R.A.M.

#### **SCI B VALLET**

#### Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 18 juin 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques

FORME : Société civile immobilière. DENOMINATION : SCI B VALLET. CAPITAL : 2.000 €.

SIEGE: 12 rue Gaston Brodart (10700) ARCIS SUR AUBE. OBJET:

- l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers pour son propre compte; - la construction. la réfection la

rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers pour son propre compte;

l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

APPORTS EN NUMERAIRE : 2.000 €. GERANT: Monsieur Michel BRODART, 26 rue des Pointes - (10700)

TORCY LE GRAND.

CESSIONS DE PARTS : Libres entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant ; toutes les autres cessions étant soumises à associés. IMMATRICULATION: au R.C.S. de

TROYES

**MODIFICATION** 

#### **DE STATUTS**



155 avenue Echenilly Tél.: 03.25.45.10.69

#### **TOTAL DIP**

Société à responsabilité limitée au capital de 4.000,00 €uros Siège social : 32 bis voie de la Fontaine 10150 AUBETERRE 894 432 012 R.C.S. Troyes

L'associé unique a décidé, le 15/06/2021, de nommer à compter du 15/06/2021, en qualité de cogérant, pour une durée indéterminée : Monsieur Sébastien MARQUIS, demeurant 6 rue Sainte Reine à ISLE AUMONT (10800).

La gérance



**EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES** 

#### PRIEUR ET ASSOCIES

23 rue Félix Faure 10100 ROMILLY SUR SEINE 03 25 39 56 56 groupe-prieur fr

#### **SARL HOLDING H.L.S VISION**

porté à 200.000 €uros Siège social : 59 rue de la Boule d'Or 10100 ROMILLY SUR SEINE 849 353 735 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 28/05/2021 a décidé d'augmenter le capital social de 165.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à trente-cinq mille (35.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à deux cent mille €uros (200.000 €)

Pour avis : La gérance.

#### SPARK - IN

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SPARK - IN, société à responsabilité limitée au capital de 37.500 €, ayant son siège social sis 7 rue Paul Cézanne - 10120 ST GERMAIN, immatriculée sous le n°487 512 824 R.C.S. TROYES, statuant dans les conditions prévues par l'article L 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des

statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il

possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par décision collective des

associés.
M. Charles FLIX, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de

Sous sa nouvelle forme de S.A.S. la Société est dirigée par M. Charles FLIX, demeurant 4 rue François Ferrer · 10000 TROYES, en qualité de 212341

#### **AGC IVB** Société par actions simplifiée

au capital de 2.287.000 €uros Siège social : Zone industrielle route d'Arcis 401 698 840 R.C.S. Troyes

Aux termes du PV de l'associé unique du 21/06/2021 et du PV du président du 21/06/2021, le capital a été augmenté puis réduit à même proportion. ANCIEN CAPITAL : proportion. ANCIEN CAPITAL : 2.287.000 € ; NOUVEAU CAPITAL : 2.287.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES. 212442



12 rue Aristide Briand - CS 13057 10012 TROYES CEDEX

#### **ESTAC**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 2.500.000 €uros Siège social : 126 avenue Robert Schumann 10000 TROYES 419 388 996 R.C.S. Troyes

termes d'Administration du 04/05/2021, il a été pris note de la nomination de M. Aymeric MAGNE, demeurant 39 avenue du Lac - 78121 CRESPIERES aux fonctions de directeur général à compter du même jour en remplacement de M. Simon

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

#### **LABORATOIRE DYNALAB**

Aux termes de l'AGM du 25/05/2021 il a été décidé de transformer la société LABORATOIRE DYNALAB, SELARL au capital de 10.072.690 € sise 15 boulevard du 1° RAM - 10000 TROYES. immatriculée 490 656 972 R.C.S. TROYES en SELAS. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Ses dénomination, objet, siège social, durée, et dates d'ouverture et de clôture d'exercice social demeurent inchangés

CAPITAL

ANCIENNE MENTION: 10.072.690 € divisé en 92.410 parts sociales de 109 €

NOUVELLE MENTION : 10.072.690 € FORME

ANCIENNE MENTION : SELARL. NOUVELLE MENTION : SELAS. **ADMINISTRATION** 

— COGERANTS:
• M. Charles POUILLOT, 84 rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE;

 M. Fabien CHEVRIOT, 55 avenue Président Wilson - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS ;

 M. Jacques-Albert DROMIGNY, 12 rue Benoît Malon - 10300 SAINTE SAVINE;
• M. Stéphane DUBOURDIEU, 8 rue

de Bréhal - 77163 TIGEAUX;
• M. Jean CARRIERE, 21 rue
Bergeronnettes - 10150 PONT SAINTE
MARIE; • M. Fabrice GURY, 11 rue du Moulin Brûlé - 10120 SAINT GERMAIN ;

M. Eric GRANDSIRE, 4 route de Méry - 10150 SAINTE MAURE;

 M. Frédéric TSE, 15 avenue Général Billotte, Appt 10 - 10000 Mme Véronique CONTINANT, 3 rue

du Moulin - 10600 PAYNS ;
• Mme Florence DOMBRECHT, 6 B

route de Sainte-Maure -BARBEREY SAINT SULPICE. NOUVELLE MENTION: — PRESIDENT : M. Charles POUILLOT, 84 rue de la Gare - 10370

VILLENAUXE LA GRANDE. DIRECTEURS GENERAUX:
 M. Fabien CHEVRIOT, 55 avenue

Président Wilson - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS ; • M. Jacques-Albert DROMIGNY, 12 rue Benoît Malon - 10300 SAINTE

• M. Stéphane DUBOURDIEU, 8 rue

de Bréhal - 77163 TIGEAUX ;
• M. Jean CARRIERE, 21 rue Bergeronnettes - 10150 PONT SAINTE M. Fabrice GURY, 1624 boulevard.

Jacques Baudino - 83700 SAINT RAPHAEL; • M. Eric GRANDSIRE, 4 route de

Méry - 10150 SAINTE MAURE ;
• M. Frédéric TSE, 15 avenue
Général Billotte, Appt 10 - 10000 TROYES ;
• Mme Véronique CONTINANT, 3 rue

du Moulin - 10600 PAYNS : Mme Florence DOMBRECHT, 6 B route de Sainte-Maure - BARBEREY SAINT SUI PICE

La société PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT a été confirmée dans ses fonctions de CAC titulaire.

Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire de son choix, désigné parmi les associés de la Société, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

TRANSMISSION DES ACTIONS Toute cession d'actions, y compris celle conclue entre associés, est soumise à l'agrément des Associés Professionnels Internes à la majorité des deux tiers dans le cadre d'une décision collective des associés.

Mention sera faite au R.C.S. de



10000 TROYES

#### **AUX DELICES DE PALISSY**

SAS au capital de 5.000 €uros Siège social : 2 rue Bernard Palissy 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC 803 890 037 R.C.S. Troyes

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE : M. Stéphane RAVENT, président, 9-11 avenue Emile Morin - 41600 LAMOTTE BEUVRON. Aux termes des décisions de

l'associé unique du 7/05/2021, il résulte que le siège a été transféré au 9-11 avenue Emile Morin - 41600 LAMOTTE La société qui est immatriculée au

R.C.S. de TROYES sous le numéro 803 890 037 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de BLOIS. L'article 4 des statuts a été modifié

en conséquence.

## Mon Logis<sup>®</sup>

Groupe ActionLogement

#### SOCIETE ANONYME D'HLM **MON LOGIS**

Au capital de 16.651.996,35 €uros Siège social : 44 avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE R.C. Troyes B 562 881 292 SIRFT n° 562 881 292 00022

Aux termes d'une délibération en date du 16 juin 2021, le conseil d'administration de la société anonyme d'HLM Mon Logis a nommé M. Michel AKOUM, président du conseil d'administration, en remplacement de M. Claude CUINET.

Pour insertion, le président du conseil d'administration.

#### **PRINCESSE DE VIX**

Siège social 36 rue du Général Leclero 10340 LES RICEYS 891 199 887 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de

l'associe unique du 1er juin 2021, il a été décidé la nomination de Monsieur Thibault d'Avella, demeurant 11 rue du Printemps à TROYES (10000) en qualité de directeur général et membre du conseil d'administration pour une durée de 3 ans ; Monsieur Fréderic d'Avella, demeurant 36 rue du Général Leclerc - 10340 LES RICEYS, en qualité de président et membre du conseil d'administration pour une durée de 3 ans. Monsieur Antonio Versace en qualité de membre du conseil d'administration pour une durée de trois

Les statuts ont été modifiés en conséquence. 212549

## Mon Logis (A)

Groupe ActionLogement

#### **SOCIETE ANONYME D'HLM MON LOGIS**

Au capital de 16.651.996,35 €uros Siège social : 44 avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE R.C. TROYES B 562 881 292 SIRET n° 562 881 292 00022

L'assemblée générale de la société anonyme d'H.L.M. Mon Logis, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, lors de sa réunion du 16 juin 2021, a validé les décisions suivantes :

- Le mandat d'administrateur de M Claude CUINET venant à échéance à la présente assemblée, il est décidé de nommer Monsieur Michel AKOUM, président de la société NOVOFERM France – ZI Les Redoux à Machecoul (44), en remplacement de Monsieur CUINET pour une durée de 3 années.

 Le mandat d'administrateur de M.
Michel FLEURIOT venant à échéance à la présente assemblée, il est décidé de nommer Monsieur Louis MONT, directeur du territoire de la SA PAPREC - 7 rue du docteur Lancereaux à PARIS (75), en remplacement de Monsieur FLEURIOT pour une durée de 3

Pour insertion, le président du conseil d'administration 212777



Groupe ActionLogement

#### SOCIETE **ANONYME D'HLM**

**MON LOGIS** Au capital de 16.651.996,35 €uros Siège social : 44 avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE R.C. Troyes B 562 881 292 SIRET n° 562 881 292 00022

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8-1 du code de commerce, il est précisé que le nombre total des droits de vote attachés aux actions existant au 16 juin 2021 s'élève à 1 040 749 772

Pour insertion, le président du conseil d'administration

#### **BOURGOIN SAS**

7 rue des Fleurs - 10150 VOUE SIREN 890 357 841 - R.C.S. Troyes

#### Adjonction d'activité

Suivant délibération en assemblée générale extraordinaire en date du 2 mars 2021, la SAS à associé unique dénommée BOURGOIN SAS, ayant son siège social à VOUE (10150), 7 rue des Fleurs, identifiée sous le numéro SIREN 890 35 7841 R.C.S. TROYES à adjoint à l'objet de la société l'activité de

Pour insertion unique 212615

#### **MARIE AUTO**

Le gérant.

SARL au capital de 3.000 €uros Siège social : 88 avenue Jean Jaurès 10150 PONT SAINT MARIE R.C.S. Troyes 853 837 797

Par une décision de l'AGE du 15/06/2021, le siège social a été transféré du 88 avenue Jean Jaurès à (10150) PONT SAINT MAIRE au 2 rue Marc Verdier à (10150) PONT SAINT MAIRE, modifiant en conséquence l'article 4 des statuts.

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

## Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

### **Aube**



28 boulevard du 14 Juillet 10000 TROYES

#### **DISLOC**

SARL au capital de 6.000 €uros Siège social 24 rue des Acacias 10390 VERRIERES 483 967 618 R.C.S. Troyes

Le 23/06/2021, la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du 01/07/2021. Cette transformation entraîne publication des mentions suivantes CAPITAL:

ANCIENNE MENTION : 6.000 €. II est divisé en 600 parts sociales, de 10 €

NOUVELLE MENTION : 6.000 €. II est divisé en 600 actions, de 10 € chacune entièrement libérées.

ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par

actions simplifiée.
ADMINISTRATION

ANCIENNE MENTION : GERANT :

Eric DYBIEC. NOUVELLE MENTION PRESIDENT : Eric DYBIEC.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET

DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix

qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne
peuvent être cédées à des tiers (non associés) qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

#### **BARON D'AVELLA**

SAS au capital de 1.000 €uros Siège social 7 rue de Bise 10340 LES RICEYS 889 318 333 R.C.S. Troyes

Président en date du 1er juin 2021, conformément aux décisions de l'associe unique du 1er juin 2021, le capital social a été augmenté de 250 €uros par l'émission de 25 actions nouvelles. Le capital social est désormaisfixé à 1.250 euros divisé en 125 actions. Il a été nommé Monsieur Frédéric d'Avella en qualité de Président du conseil d'administration ; Monsieur Thibault d'Avella et Monsieur Antonio Versace en qualité de membres du conseil d'administration pour une durée de trois ans. Les statuts ont été modifiés en conséquence 212537

#### **SASU MSH ENERGIE-RENOV**

au capital de 1.000 €uros Siège social 54 rue de la Pai 10000 TROYES 853 224 509 R.C.S. Troyes

Suivant délibération de l'AGE du 4 juin 2021, il a été décidé

– d'augmenter le capital de 1.000 € par incorporation des réserves pour le porter à 10.000 € ;

— de transférer le siège social au :

2 route de Verrières, Zone Artisanale -10800 BUCHERES ; — de modifier l'objet social en

"Travaux et prestations d'isolation thermique extérieur et intérieur, menuiserie, plâtrerie. Installation de réseau fibre optique à courant faible" Modifications à compter du 4 juin

En conséquence, les articles 2 - 4 et

7 des statuts ont été modifiés Le dépôt légal sera effectué au greffe

du tribunal de commerce de TROYES. Pour insertion, le président, 212539 Ayant reçu pouvoir à cet effet.

## Mon Logis (A)

**Groupe ActionLogement** 

#### SOCIÉTÉ ANONYME D'H.L.M. "MON LOGIS"

Au capital de 16.651.996,35 €uros Siège social : 44 avenue Gallien 10300 SAINTE SAVINE R.C. Troves B 562 881 292 SIRET 562 881 292 00022

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2021, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 850.004,50 € portant ainsi le capital social de 16.651.996,35 € à 17.502.000,85 € par l'émission de 55.738 actions nouvelles de 15,25 € de valeur nominale, à libére en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société. Les statuts ont été modifiés en

conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour insertion, le président du conseil d'administration

#### L'AIDE AUX **PERSONNES** AGEES. HANDICAPEES. **DEPENDANTES**

Sigle: L'A.P.A.H.D. Société par actions simplifiée au capital de 171.000 €uros Siège social : 8 allée des Martyrs 10150 CRENEY PRÈS TROYES 479 318 883 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 18/06/21, il a été pris acte de la démission de Mme Martine CATERINO de ses fonctions de président et décidé de nommer en remplacement la société ADHEO rempiacement la societe ADHEO SERVICES TROYES SARL sise 11b place Jean de Mauroy - 10000 TROYES, 538 306 242 R.C.S. TROYES. Dépôt légal au R.C.S. de TROYES.

#### TRANS MANU **MACHINES**

au capital de 10.000 €uros Siège social : 10 route des Verrières 10450 BREVIANDES 379 508 153 R.C.S. Troyes

Aux termes d'un PV de DAU du 15/06/21, il a été décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée sans création d'un être moral de nouveau. Le siège social, la durée et l'objet restent inchangés. M. Bruno Tabare 6 rue Louis Blanc - 10800 ST JULIEN LES VILLAS, anciennement président, est nommé gérant de la société. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au R.C.S. de TROYES.

#### **PANDISIE**

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €uros Siège social : 3 rue du Général Sarrail 10000 TROYES R.C.S Troyes: 891 750 341

#### Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2021, l'actionnaire unique a décidé : De transférer à compter du 1er juin 2021, le siège social

ANCIENNE MENTION : 3 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES. NOUVELLE MENTION: 134 avenue

Michel Baroin - 10800 SAINT JULIEN De modifier corrélativement les

statuts. 212566 Pour avis : Le président

#### **SARL QUANTIN ET FILS**

#### Capital social

Par décision du 9/06/2021, les associés de la SARL QUANTIN ET FILS au capital de 10.000 € ayant son siège social 24 rue Danton - 10150 PONT STE MARIE et immatriculée au R.C.S. de TROYES n° 518 197 777, ont décidé une augmentation du capital social de 140.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL: 10.000 €.

NOUVELLE MENTION: CAPITAL

SOCIAL : 150.000 €. Pour avis : La gérance.

#### **GUIMA 3**

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €uros Siège social : 26 rue Marc Verdier 10150 PONT SAINTE MARIE R.C.S. Troyes 824 542 237

Aux termes d'une décision en date du 26/05/2021, l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée

 de prendre acte de la décision prise par Monsieur MORVAN Marc Antoine Germain Pierre et CHAPMAN Guillaume Alain Gilbert de démissionner de leurs fonctions de cogérants et ils ont nommé en qualité de nouveaux cogérants Monsieur CAPRON Charles et HUEZ Thomas, pour une durée illimitée à compter du 26 mai 2021;

— de modifier la dénomination sociale qui devient H2CT, et en conséquence modifier l'article 3 des statuts. Pour avis : La gérance

#### Université des connaissances Fondamentales et **Coaching Sportif**

Société à responsabilité limit au capital de 2.000 €uros Siège social : 35 rue Marc Verdier 10150 CRENEY PRES TROYES 898 896 683 R.C.S. Troves

Aux termes d'une décision en date du 7 mai 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 35 rue Marc Verdier - 10150 CRENEY PRES TROYES, au 35 rue Marc Verdier -PONT SAINTE MARIE, à compter du 7 mai 2021, et de modifier conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : La gérance

#### **EARL DE LA PETITE HARMANDE**

Siège social: Ferme de la Harmande 10240 AVANT LES RAMERUPT R.C.S. Troyes 378 280 960

décision de l'assemblé générale extraordinaire du 15 juin 2021. les associés ont décidé des points suivants, à compter du 15 juin 2021 :

Nomination de Monsieur Rodolphe GAUTIER, demeurant 4 La Harmande - 10240 AVANT LES RAMERUPT, en qualité de gérant

182.679,93 €, le ramenant à 348.300 €. Pour avis, La gérance

#### **SCEV LES ARPENTS**

SCEV LES ARPENTS, capital social 1.500,00 €, siège social : 4 Grande Rue -10360 FONTETTE, R.C.S. TROYES 448 389 270. Par AGE du 15/06/2021, les 309 270. Par AGE du 19/09/2021, les associés transféré le siège social, prorogé la durée de la société, et modifié la gérance. ANCIENNES MENTIONS : SIEGE SOCIAL : 4 Grande Rue - 10360 FONTETTE. DUREE : 50 ans. **GERANCE** 

Gilbert BELORGEOT. NOUVELLES MENTIONS : SIEGE SOCIAL : 26 rue Pasteur - 10360 FONTETTE, DUREE: 99 ans. GERANCE : M. Daniel MARTENS et Mme Edith MARTENS, demeurant 26 rue Pasteur - 10360 FONTETTE. 212737 Pour avis : La gérance

#### **AVIS DIVERS**

#### **MME ARLETTE MICHAUT**

#### **Testament olographe**

Suivant testament olographe en date du 9 juin 2013, Madame Arlette MICHAUT, né(e) CORTET 10180 SAINT LYE, le 11 mars 1935, demeurant à 12 rue Blaize Pascal -10120 SAINT ANDRE LES VERGERS, veuf(ve) de Monsieur André MICHAUT, décédé(e) à BAR SUR AUBE (10) le 10

Ce testament a fait l'obiet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand SMAGGHE, 30 boulevard Gambetta - 10000 TROYES, le 21 juin 2021, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au greffe le 21 juin 2021.

Dans le mois suivant cette réception,

l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître

SMAGGHE. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



#### GROUPE**MONASSIER**

Réseau Notarial

#### JONQUET-CHATON 11 rue Paul Dubois 10000 TROYES

#### **MME DENISE RENEE KOESLER**

Avis de saisine de légataire universel -Délai d'opposition Article 1007 du code civil Article 1378-1 code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mars 2010,

Madame Denise Renée KOESLER en son vivant retraitée, demeurant à TROYES (10000) Résidence Saint-Vincent de Paul 3 rue de la Tour. Née à TROYES (10000), le 7 mars

Célibataire. Non liée par un pacte civil de

Décédée à TROYES (10000) le 28

avril 2021 A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie RAMOND, Notaire, de la dénommée « JONQUET CHATON, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial avant son siège à TROYES, 11, rue Paul Dubois, le 24 mai 2021, et d'un acte complémentaire contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par ledit notaire, le 23 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement Maître Marie la succession : RAMOND, notaire à TROYES (10000) 11 rue Paul Dubois, référence CRPCEN : 10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TROYES de l'expédition du procès-verbal procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte complémentaire de constatation de la saisine du légataire universel

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. 212802

#### SUCCESSION

#### **VACANTE**

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée - 21047 DIJON cedex, curateur de la succession de Mme ALPUENTE ESCRIHUELA veuve NAVARRO Dolorès décédée le 04/04/2016 à BRIENNE LE CHATEAU (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218064779/JG.

#### **SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme BLICHARSKI divorcée NOEL Elzbiéta Krystyna décédée le 16/07/2020 à Saint-André-les-Vergers (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218062845/JG.

#### **SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. BONIMOND Yanik, Marcel décédé le 30/10/2016 à Troyes (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218061049/JG.

#### **SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. BONNET Christophe décédé le 18/02/2019 à TROYES (10) a établi BONNET l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218052429/JG

#### **SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée - 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme DIVARY divorcée DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Claude Marguerite Marie décédée le 02/05/2020 à TROYES (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218061462/JG.

#### **SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon ced curateur de la succession de GADOURI Mohammed décédé 28/04/2020 à LA CHAPELLE ST LUC (10) a établi l'inventaire et le projet de reglement du 0218064431/JG. passif.

#### **SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur régional des finances Le Directeur regional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée - 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme GERARD veuve JUILLET Monique Antoinette Suzanne décédée 07/03/2016 à PONT SAINTE MARIE (10) a établi l'inventaire et le projet de rèalement du passif. 0218064784/JG. 212804

#### **SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. NERINA Pierre décédé le 18/07/2020 à TROYES (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218067082/JG. 212810

#### **SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de TROYES en date du 31/05/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. LAMY Cédric décédé le 02/04/2021 à ARCIS SUR AUBE (10). Réf. 0218072810/JG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.





## Les sorties sont de retour!

## Festival des Musiques d'Ici et d'Ailleurs L'amour de la musique classique de



#### > Du 29 Juin au 1er août 2021

Ce rendez-vous musical depuis 30 ans est de retour du 29 juin au 1er août, à Châlons-en-Champagne, Saint-Martin-sur-le-pré, Fagnières, Vitry-le-François et Saint -Menehould. Le festival des Musiques d'Ici et d'Ailleurs proposera cette année à nouveau plus de 60 rendez-vous publics avec 2 créations originales, 26 concerts dans un centre-ville revisité, 9 dans les communes partenaires de notre bassin de vie et les quartiers, dont 4 pour les enfants et leurs familles, 18 magnifiques projets artistiques au féminin. Le festival est né en juillet 1992 d'un partenariat avec l'UCIA et les établissements riverains de la place de la République.

#### IAN CAULFIELD

#### Conte musical moderne pour trio pop-rock, petit chœur, cordes et percussions.

Derrière un nom mystérieux se cache toujours une histoire. L'histoire de lan Caulfield est de celles qu'on vit avec mélancolie. On le croirait sorti d'un film de Gus Van Sant période Paranoïd Park ou de Tim Burton période Big Fish... Avec sa voix rauque et juvénile, sa guitare et la complicité de ses deux musiciens, associés à un ensemble d'élèves des classes de chant, de cordes et de percussions du Conservatoire de Châlons-en-Champagne, ce jeune Châlonnais délivre ses romances de gamin rêveur et désabusé, en un conte musical moderne où il redonne le pouvoir à l'enfant qui est en lui. Un répertoire essentiellement construit sur les compositions en français figurant à son premier album à paraître en 2021.

- \* En tournée : Ven 9 juillet 18h Château de Rocan ; Chéhéry (Ardennes ; 08)
- L'expo « Ian Caulfield, instantanés 2020-2021 » du 21.06 au 04.07 Office de tourisme de Châlons-en-Champagne. Ian Caulfield est un artiste complet. Musicien, compositeur, auteur, interprète, il est aussi photographe, sensible et intuitif, avec une grande perception de l'instant, qu'il capte avec talent et gourmandise, comme il écrit ses chansons. Il est notamment l'auteur de la photo de l'affiche du festival 2021.

## "La Comédie se fait la belle"



> S'ÉVADER, PRENDRE NOTRE REVANCHE SUR LES SAISONS PASSÉES, ET SURTOUT L'ENVIE JOYEUSE DE SE RETROUVER!

Jusqu'au 17 Juillet, la Comédie se fait la belle pour un tout nouveau rendez-vous, en plein air et à la Comédie. Au programme : des reports de spectacles, des étapes de création, mais aussi des cartes blanches inédites données aux artistes et des rencontres privilégiées...

#### LE CAMÉLÉON / CARTE BLANCHE À ELSA **AGNÈS**

Texte : Elsa Agnès ; Mise en scène, collaboration artistique: Anne-Lise Heimburger, Natalie Beder; lumières : Guillaume Allory ; son : Olivier Pasquet, **Guillaume Allory** 

Opale, Alcibine Ambre, le caméléon venimeux, Bill Arcin, Gladice, et quelques autres. Tous, c'était elle. Une fille, une jeune fille, une jeune femme, pas vraiment femme, parfois garçonne, call-girl-cow-boy, animal sauvage diplômé en docilité. Un corps vésuve, le visage couleur grenade. La carte postale de l'Etna et la lave en ébullition. Le vert qui envahit les murs et le rouge sang. Elle erre. Elle est joueuse, border, bornée, irrésistible une fois sur deux, elle fait flipper. Sa peau peut vouloir la vôtre. Elle est vénale ? Une criminelle ? Un album photo? Son corps comme un appareil. Sa bouche grenade déverse des cascades de mots. Elle, c'est déjà plus elle à la fin. À la fin elle est déjà ailleurs. Elle a trouvé la sortie en elle. Pactiser, l'équivoque, les sables mouvants, les sunlights.

Dates: mardi 6 juillet 19 heures; lieu: Comédie Petite salle; durée: 1 heure

## retour avec les Flâneries musicales



#### > Jusqu'au 9 Juillet 2021

Depuis toujours, les Flâneries Musicales de Reims ont à cœur de valoriser le patrimoine musical et culturel, le patrimoine humain, le patrimoine de pierre. Des grands noms de la musique, dans des lieux d'exception, pour un public qui rend chaque concert unique et précieux.

#### LES DATES DES CONCERTS

Lundi 28 juin - 20h - Champagne Charles de Cazanove - Cuverie, Les Quatre Saisons, Le Concert de la Loge

Mardi 29 juin - 20h - Domaine Les Crayères ; Mademoiselle joue du Jazz, Lucienne Renaudin Vary, trompette, Laurent Coulondre, piano, Hugo Lippi, guitare, Thomas Bramerie, contrebasse

Mercredi 30 juin - 16h - Salle Thierry Meng - Bétheny, Sonatine, la princesse aux yeux d'or Compagnie Les Archets à Bâbord

Mercredi 30 juin - 20h - Salle du Festin - Palais du Tau; Bach - Hersant, un dialogue entre les siècles Ensemble Sequenza, Catherine Simonpietri, direction

Jeudi 1er juillet - 19h - Parc Mumm; Délices et vélocités, Marina Chiche, violon, Jérémy Jouve,

Jeudi 1er Juillet - 21h - Opéra de Reims; Au royaume du romantisme Nicolas Angelich, piano

Vendredi 2 juillet-16h - Le Lavoir- Cormontreuil; Escapade en Amérique du Sud Quinteto Emedea

Vendredi 2 juillet- 20h - Basilique Saint-Remi; Le concerto à son apogée, Geoffroy Couteau, piano, Orchestre national de Metz, David Reiland, direction

Samedi 3 juillet - 16h - Crèche Croix Cordier - Tinqueux; Vogue la petite souris; Ensemble de l'Orchestre de Mulhouse

Samedi 3 juillet - 20h - Opéra de Reims; Vertige du Flamenco; Juan Carmona, guitare, siciens, chanteur et danseur

Dimanche 4 juillet - 16h - Parc de Champagne; La belle relève, Élèves du Conservatoire Régional de Reims

Lundi 5 juillet - 20h - Conservatoire de Reims; La famille Moreau au complet Edgar Moreau, violoncelle, Raphaëlle Moreau, violon, David Moreau, violon, Jérémie Moreau,

Mardi 6 juillet - 20h - Conservatoire de Reims; Prodiges d'Arménie, Diana Adamyan, violon, Mamikon Nakhapetov, piano

Mercredi 7 juillet - 20h - Conservatoire à Rayonnement Régional de Reims ; L'ange démoniaque du piano Yoav Levanon, piano

Jeudi 8 juillet - 19h - Basilique Saint-Remi ; L'orgue de Saint-Remi fête ses 30 ans avec les trois organistes titulaires de Notre-Dame de Paris : Olivier Latry, Vincent Dubois et Philippe

Jeudi 8 juillet - 21h - Théâtre du Manège, scène nationale de Reims; Muses, breakdance et Boléro Duo Jatekok, piano, Emilie Sudre et Andréa Mondolini, danse

Vendredi 9 juillet - 20h - Basilique Saint-Remi; Paix et fraternité Jérusalem; Chœur et ensemble instrumental La Tempête, Milena Jeliazkova, chanteuse traditionnelle bulgare, Georges Abdallah, chanteur traditionnel libanais, Simon-Pierre Bestion.

Modèle. Le best seller de Volkswagen se rapproche de plus en plus de la Golf. Encore davantage à l'occasion des nombreuses évolutions dont elle vient de bénéficier.

## Polo tendance techno



Modernisation esthétique bien comprise pour la VW Polo.

a plupart des restylages ne justifient pas qu'on s'y attarde dtrop longuement. Ces évolutions permettant de prolonger de deux ans environ la vie d'un modèle se résument le plus souvent à des opérations cosmétiques et des modernisations relativement limitées. Mais pas toujours.

Le cas de la Volkswagen Polo mérite d'être pris davantage en considération. En particulier parce qu'elle a été pendant de nombreuses années la voiture étrangère la plus diffusée sur le marché français avant de se faire ravir la première place par la Toyota Yaris. En 2020, elle a été le premier modèle de la marque avec près de 21 493 immatriculations soit 1,3% de part de marché. Un chiffre loin d'être négligeable alors qu'elle dépassait le milieu de sa carrière commerciale. La cure de jeunesse dont elle vient de bénéficier a pour objectif de lui donner un nouveau souffle et de la maintenir dans le trio de tête des voitures importées.

Esthétiquement, la tradition de Volkswagen veut qu'on ne chamboule pas tout au risque de rompre la cohérence globale d'un modèle. Et aussi de démoder illico presto l'ancienne version. Classiquement, les modifications se concentrent sur la proue et la poupe avec une inspiration cherchée du côté de la dernière génération de Golf. En particulier, le fin bandeau lumineux à LED courant d'un blocphare à l'autre et soulignant la

Les évolutions sont plus ou moins perceptibles selon les modèles avec en version-phare, une R-Line typée sport, selon la terminologie en usage dans la marque. Les boucliers avant et arrière spécifiques, les projecteurs Matrix LED IQ.Light interactifs, inaugurés sur le SUV Touareg et partagés avec la finition Style, les antibrouillards à LED et les jantes en alliage de 16 pouces au dessin exclusif, proposées en série la distinguent des autres Polo.

#### **UNE VERSION FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL**

Pour la première fois, la Polo, produite à plus de 18 millions d'unités au fil des différentes générations depuis 1975, se convertit au



conduite partiellement autonome avec le système « Travel Assist IQ.Drive. »: « des technologies habituellement réservées aux segments supérieurs » souligne VW. Ecran de 8 pouces derrière le volant, système audio avec écran central de 6,5 pouces en série sur les versions de base, évolution 10.25 pouces « cockpit Pro », système d'info divertissement 8 pouces Ready2Discover en option : la Polo change d'époque. Le système Travel Assist IQ.Drive optionnel, jamais encore disponible sur le segment, associe un régulateur de vitesse ACC actif et prédictif et un maintien dans la voie de circulation Lane Assist, équipement de série commun à l'ensemble de la gamme, induit un mode de conduite partiellement autonome. Pour plus de confort et d'agrément, la volant devient multi-fonctions, la climatisation passe à l'automatique et les rétros « Digital cockpit » et s'ouvre à la extérieurs dégivrants sont réglables

électriquement alors que les vitres sont toutes à commandes électrique. Le tout de série quelle que soit la finition.

Disponible à la commande à partir de 18 015€, la Polo 2021 est Îancée avec une gamme de cinq motorisations trois cylindres essence de 80 (5,4l en mixte conventionnel -120g/km de CO2), 95 (5,2l -117g) et 110ch (5,5l - 125g), accompagnés d'un 1.0TGi de 90 ch, utilisant du gaz naturel GNV. Selon les niveaux de puissance, la boite à double embrayage est disponible en option (95ch) ou en série (110ch). La gamme sera bientôt coiffée par une version GTI de 200ch. Volkswagen fait partie des rares marques qui n'ont pas renoncé aux modèles sportifs, trop souvent sacrifiés par les constructeurs généralistes sur l'autel de la rationalisation. Grâce lui soit rendue.

**DOMINIQUE MAREE** 

## Fiat 500, un succès français

Sur les 2,5 millions de Fiat 500 sorties de l'usine polonaise de la marque du groupe Stellantis, 300 000 ont pris la direction de notre pays.



es clients français aiment la Fiat 500. Ils ne sont pas les seuls. Depuis le lancement de la première génération de la « nouvelle » 500 le 4 juillet 2007, un demi-siècle exactement après celui de la 500 originelle, la petite Fiat au style néo-rétro s'est imposé dans les rues des centres-villes de nombreux pays. 14 ans après son retour, elle n'a pas pris une ride, évoluant au fil du temps et des générations sans perdre de son sex-appeal. Un cas d'école.

La France se situe au 3° rang en terme de diffusion, derrière l'Italie et la Grande-Bretagne, pour culminer à 27.000 unité en 2018. L'an dernier, la Fiat 500 s'est maintenue à la 2e place des citadines avec près de 18 000 voitures et 9,5% de part de marché du segment, dépassant 1% du marché global avec une place dans le Top 20 des immatriculations.

Au total, la Fiat 500 a trouvé 300 000 clients en France. Un résultat obtenu sans l'appoint des Abarth. Le constructeur a célébré l'évènement au sein de son usine polonais de Tychy au moment où la 300.000 Fiat 500 « bleu-blanc-rouge », une version Dolce Vita, quittait les chaines pour rejoindre la France et la concession locale de

Dans notre pays, la 500 est consi-

dérée comme un modèle premium. Les acheteurs choisissent en priorité les finitions hautes, les nombreuses déclinaisons en éditions limitées dont le constructeur est friand et ne lésinent pas sur les options avec un prix de vente supérieur de 20% en moyenne à celui du segment A des citadines. Fiat peut se frotter les mains.

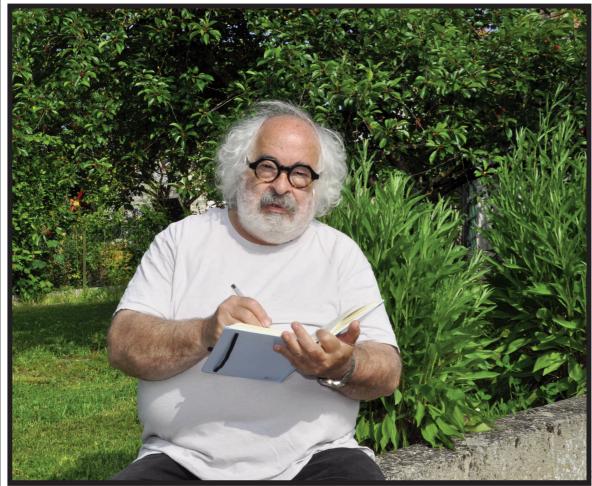
L'abandon des 500 thermiques au profit des seules motorisations 100% électriques aux tarifs nettement plus élevés permettra-t-il de prolonger cette saga à succès ?

D.M.



François Schmidt. L'artiste marnais ne s'est en vérité jamais posé de question sur le fait de dessiner - mais davantage sur sa capacité à dessiner. Sa carrière tend à démontrer qu'il ne doit plus avoir trop de doute à cet égard. Il vient de co-signer un nouvel album, en compagnie de Catherine Stevenot, qui donnera lieu à une exposition, à Reims, au cours du dernier trimestre.

## Portrait à grands traits



François Schmidt ne se sépare jamais d'un carnet dans lequel il note toutes ses idées de dessin.

n arrière-grand-père, un grand-père et un oncle maternel férus de peinture, une mère qui donne des cours de peinture et qui expose encore aujourd'hui, un père ne dédaignant pas non plus les pinceaux,

par ailleurs excellent coloriste, sontils autant de raisons de devenir un artiste? Ne parlez surtout pas d'atavisme à François Schmidt! « J'ai vécu dans un univers familial aimant, ludique et artistique. Il y avait

autour de moi cet 'environnement': je voyais peindre les membres de ma famille et cela semblait naturel à l'enfant que j'étais. » D'ailleurs, lorsque sa mère et ses copains de Vitry-le-François lui conseillèrent de s'inscrire aux Beaux-Arts de Reims à l'heure de se dessiner une voie professionnelle, il ne s'y résolut qu'à défaut de savoir quoi faire d'autre. Et c'est comme ça que François Schmidt est devenu... graveur!

#### STÉGANOGRAPHIE ET PARÉIDOLIE

« Aux Beaux-Arts de Reims, j'ai

vécu des années passionnantes de liberté totale - même s'il y avait beaucoup de rigueur et de discipline à l'école. La technique exige sans doute cette rigueur et cette discipline, mais l'art, c'est d'abord du plaisir et de l'émotion!» Si François

coup de détails dans les détails. « La vie est détail, et je découvre au fur et à mesure d'un dessin des choses que je n'avais même pas imaginées! » C'est ainsi que François Schmidt pratique la stéganographie, cet art de dissimuler les cho-

« Je ne peux pas m'empêcher de dessiner. C'est ma raison d'être, ma manière de respirer. Je suis fabriqué comme ça! »

Schmidt quitte les Beaux-Arts en 1981, diplôme de gravure en poche - « La gravure, qui est une technique de reproduction de dessin, constitue un univers très complexe » - il refuse de se laisser déborder (enfermer ?) par « la technique qui noie le dessin ». En devenant un « graveur paresseux » il fera son miel du trait spécifique de la discipline, plus ou moins appuyé, plus ou moins serré, qui donne les volumes et le ton d'un dessin, et constituera sa patte, son style.

Son style? Il est tout de poésie, dans une sorte de génial fouillis qui raconte une grande histoire à ses sans les cacher, ou encore la paréidolie, phénomène psychologique conduisant à identifier une forme familière dans un paysage, un nuage, une tache d'encre, par exemple. On comprend alors qu'il n'a pour seul repentir - cette erreur que le dessinateur corrige en la gommant - que de surajouter, enrichir, développer, puisque jamais il n'efface. Cela le conduit, bien sûr, à des dessins de longue haleine dans lesquels il se plonge avec gourmandise sinon avec jubilation, en tout cas avec bonheur : « Je ne peux pas m'empêcher de dessiner. C'est ma raison d'être, ma manière À la sortie des Beaux-Arts, il

**ARTISTE HEUREUX** 

de respirer. Je suis fabriqué comme

effectue sa première exposition à la MJC de Saint-Dizier où il trouve par la même occasion son premier iob. Il oeuvrera ensuite dans divers lieux culturels, dans le domaine de l'art et de l'enfance, et notamment au Manège et au Cirque de Reims où, en sa qualité de responsable des expositions et du jeune public, il organisera une dizaine d'expositions chaque année. En 1992/1993, François Schmidt est sollicité pour créer des affiches de spectacles monumentaux, puis pour dessiner des images destinées à être projetées sur des façades de bâtiments (la Basilique de L'Epine, par exemple), préfiguration des actuels spectacles multimédias sur nos cathédrales.

En 1998, son premier album illustré pour la jeunesse, en collaboration avec l'écrivain Christian Grenier, reçoit le prix Octogone. Un certain besoin d'autonomie lui fait alors franchir le pas de l'indépendance, en 2000. Aujourd'hui, il a bien une quarantaine d'ouvrages à son actif (il ne sait pas très bien), seul ou en collaboration, dont une vingtaine composés uniquement de dessins. En 2005, il sera l'un des co-fondateurs des Editions de l'Effervescence. Depuis 2008, il intervient sur France 3 pour illustrer l'actualité. Il répond à des commandes - à titre privé ou liées à une activité professionnelle -, il expose aussi ses créations... François Schmidt est un artiste heureux qui dessine selon son inspiration

comme à la demande. «Aujour-d'hui, on vient me voir parce que l'on sait ce que je fais. C'est à la fois confortable et inconfortable parce qu'il y a quand même un peu de pression. » N'empêche, François

Schmidt n'aime rien tant qu'avoir carte blanche pour noircir le trait.

## « 21 GRAMMES (ET AUTRES IMAGES) »

Son dernier opus, «21 grammes (et autres images)» est un travail à quatre mains qu'il a mené avec Catherine Stevenot, sa coreligionnaire des Beaux-Arts. «Nous avions depuis longtemps le projet de travailler ensemble. "21 grammes" est une très belle idée poétique par laquelle Catherine entend rendre hommage à l'âme\* de sa maman, aujourd'hui disparue. Nous nous

sommes lancé le défi de mélanger nos dessins, elle travaillant au crayon, et moi à l'encre. Ces 21 dessins racontent une histoire. » Une exposition devait avoir lieu en avril 2020. Faute d'exposition, les artistes ont décidé d'en faire un album, en y adjoignant des dessins qui leurs sont propres (les « autres images » du titre), le tout agrémenté de courts textes.

« 21 grammes (et autres images) » est disponible auprès des auteurs. Une exposition est de nouveau programmée durant le troisième trimestre au magasin DP Home, à Reims.

#### JACQUES RIVIÈRE

\* En 1907, le médecin américain Duncan MacDougall a émis l'hypothèse que le corps humain aurait une âme, dont il a estimé la masse à 21 grammes. Le résultat des expériences du Dr MacDougall n'a jamais pu être confirmé et ses méthodes ont été largement critiquées.

## 29 novembre 1957 Naissance à Thionville (Moselle).

**1976** 

Entre aux Beaux-Arts de Reims.

1981

Diplôme de gravure.

2001

Adopte le statut d'artiste professionnel.

2021

Parution de l'album « 21 grammes (et autres images) »